LE TEMPS QU'IL FERA
INCERTAIN
PAR COURTOISIE DE LA CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
RUE MILOT TEL. 3353 DU FLEUVE TEL. 437

Le Nouvelliste

25e ANNEE — No 290 | TROIS-RIVIERES, SAMEDI, 13 OCTOBRE 1945 | 3 SOUS LE NUMERO

CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE — QUALITE QUANTITE SERVICE — ST-LAWRENCE COALING CO.
C'EST LE TEMPS du NETTOYAGE et de la MISE au point de votre FOURNAISE Prix $3.50
CHARBONNERIE ST-LAURENT Limitée

L'IMPOT SUR LE REVENU EST DIMINUE DE 16%

e cardinal . Mac Rory st décédé

Armagh, Irlande du Nord, 13 (P.) — Son Eminence le cardinal oseph MacRory, archevêque d'Aragh et primat de l'Eglise d'Irlane est mort aujourd'hui à 7 heures matin (2 heures du matin, Heure normale de l'est).

e prélat était âgé de 89 ans. Derièrement il célébrait son jubilé de amant de prêtrise. Natif de Balgawley, comté de Tyrone Irlande, reçut son éducation dans les sémaires de Armagh et Manooth.

Le cardinal MacRory fut ordonné prêtre en 1885. Plus tard, il dcint le premier président de l'acadmie de Dungannon et enseigna collège de Olton, Birmingham et Maynooth. Nommé évêque de own et Connor en 1915, il devint lui de Armagh en 1928. En 1929, fut sacré cardinal.

En 1942, lorsque les troupes amécaines descendirent en Irlande du Nord, le cardinal MacRory émit e déclaration publique dans laquelle il disait qu'il trouvait "excessivement dur d'être patient" lorsqu'il songeait "à mon propre domaine du pays foulé par les soldats nglais et américains contre la volonté de la nation".

Son Eminence était collaborateur u Bulletin catholique universitaire l'Amérique et d'autres publications eligieuses.

Il était bien connu au sein de église catholique Romaine pour es écrits au nombre desquels, on ouve des commentaires sur l'évangéliste St-Jean et les épitres de aul aux Corinthiens.

Il fut co-fondateur de la chaire héologique irlandaise. Il fut désigné légal papal à Melbourne au ongrès Eucharistique national en 934.

Laval serait exécuté dès mercredi

Paris, 13. (P.A.) — La question e savoir si l'exécution de Pierre aval aura lieu sans délai est très ausible aujourd'hui, si l'on fait i aux rapports non confirmés oulant que le ministre de la Justice Pierre Teitgen ait été ramené r avion à Paris de Bretagne où était en voyage pour faire la campgne politique.

Le journal Libération de Paris dit u'il a appris que l'exécution de ancien chef du gouvernement de ichy avait été fixée à mercredi.

Les rapports non confirmés dient que le ministre de la justice rait un entretien avec le général e Gaulle au sujet du sort de Laal, dont l'avocat a plaidé hier soir our un nouveau procès. Les avots déclarèrent que le général de aulle avait écouté leurs plaidoiries ans passer aucun commentaire.

Les avocats de Laval ont travaill ferme pour pouvoir déposer de ouveaux documents dans la cause. ls ajoutent qu'ils ont (les avocats) éposé le plus de documents possible au dossier qu'ils avaient originairement préparée.

Le dossier a été revisé par Laval ui-même dans sa cellule.

Le droit de vote pour les femmes japonaises

(Par Russel Brines)

Tokio, 13. (P.A.) — Le cabinet de transition du premier ministre Shidehara a pris ses premières dispositions aujourd'hui pour se soumettre au dictat du général MacArthur, à l'effet que le gouvernement japonais devienne le serviteur plutôt que le maitre du peuple.

Malgré le scepticisme des libéraux japonais, le cabinet, au cours de sa deuxième séance speciale en deux jours, a approuvé, avant de les soumettre à la Diète, des mesures accordant le droit de vote aux femmes et réduisant l'âge du droit de vote de vingt-cinq à vingt ans.

Le général MacArthur a donné ses directives en vue de réformes sociales et politiques radicales, des changements nécessitant la revision de la constitution du Japon pour la première fois dans plus d'un demi-siècle, à Shidehara, jeudi dernier, mais on a rapporté que, déjà, un projet de rédaction de la constitution revisée avait été terminée.

Le journal "Ashai" a dit que le prince Fuminaro Konoye, homme d'Etat de carrière de la famille royale et nommé récemment comme conseiller intime de l'empereur, avait présenté un projet de constitution amendée au Mikado.

Des sources d'information très près de Konoye ont rapporté que ses efforts auraient pour résultat de consolider et de renforcir les pouvoirs de la Diète, sans diminuer de façon marquante la position de l'empereur ou de changer son statut actuel, d'après la constitution.

Ces sources font dire à Konoye que Hirohito "étudiait sérieusement la posibilité d'une abdication, dont il a été rumeur à plusieurs reprises déjà.

L'affranchissement de la femme a été l'un des cinq points importants soulignés par le général MacArthur dans ses directives au sujet des réformes sociales, mais il ne parla pas de réduire l'âge de votation.

Le journal Mainichi dit que suivant le recensement de 1942, 21,600,000 femmes auront le droit de vote après que la Diète aura ratifié les deux mesures, processus indispensable à leur mise en vigueur.

Asahi prétend que l'abaissement à 20 ans de l'âge de votation augmenterait le nombre des électeurs du sexe fort de 21,230,000 à 42,920,000.

Les journaux ont prédit que les changements proposés à la constitution seraient complétés et soumis au Conseil privé pour approbation, assez vite pour être soumis à une cession spéciale de la diète, convoquée pour le mois de décembre.

Le dictat du général MacArthur réclame des réformes drastiques des lois japonaises pour donner le droit de suffrage aux femmes le droit d'union aux ouvriers, l'abolition de la police d'oppression et la désorganisation des monopoles industriels.

Pendant que le gouvernement de Shidehara se débattait avec le problème des réformes, un porte-parole du quartier-général allié annonçait que les troupes britanniques, russes et chinoises participeraient avec les Américains à l'occupation du Japon.

Les détails de cette occupation combinée nous viendront de Washington, dit le porte-parole du lt-général Robert K. Sutherland, chef d'état-major du général Mac-Arthur.

"Nous prévoyons que chaque pays nous enverra une division et quand nous connaitrons exactement ces effectifs, le commandant suprême des puissances alliées désignera les zones respectives d'occupation," dit-il.

L'Argentine se débat dans une autre crise politique

Par Lawrence-F. Stuntz.

Buenos-Ayres, 13. (P.A.) — L'Argentine est presque sans gouvernement aujourd'hui. Une crise politique a éclaté ouvertement hier soir et provoqué une guerre civile à Buenos-Ayres.

Des policiers, des nationalistes et des internationalistes se sont battus, laissant sur le terrain un mort et trente-cinq blessés, y compris six gendarmes

Tout le cabinet a démissionné hier à l'exception des ministres de l'Armée et de la Marine, et l'Armée a annoncé qu'elel avait en main la démission du président Edelmiro Farrell "pour l'utiliser n'importe quand."

La seule autorité qui reste aujourd'hui en Argentine est celle de l'Armée et de la Marine à la tête desquelles on remarque les deux seuls ministres encore en fonctions, le ministre de la Guerre, le général Eduardo-J. Avalos, et le ministre de la Marine, le contre-amiral Hector Vernengo Lima.

La police, qui semble être autonome à l'heure actuelle, a interdit aux journaux la publication de la nouvelel des combats de rue. On leur a permis, cependant, de mentionner que des milliers de personnes ont attendu hier durant douze heures à la porte du club de l'Armée pendant que leurs généraux, les amiraux et les chefs civils, réunis à l'interieur, discutaient de l'avenir de la patrie.

Ce débat n'ayant pas produit de résultats, des coups de feu ont retenti à l'extérieur. Qui a commencé à tirer? Nul ne saurait le dire. Mais, au plus fort de la mêlée, la police a fait feu sur la foule. Il s'est trouvé dans cette foule des canardeurs pour donner la réplique. Des civils non identifiés — peut-être des nationalistes — se sont rangés du côté de la police et ont aussi fait feu sur la multitude.

On s'est battu aussi dans d'autres parties de la ville. Des chevaux à selles vides ont galopé dans les rues. Des carcasses de chevaux morts ont été trouvées devant le club de l'Armée.

Dans la ville de Santa-Fe, les nationalistes ont manifesté en se joignant aux employés du ministère du Travail. Ils ont entouré le journal "El Litoral" et crié: "Viva Peron". Le colonel Juan Peron, vice-président et homme fort du gouvernement Farrell, a été renversé par les militaires et son renvoi a précipité la crise présente.

La police a finalement dispersé les manifestants et permis la distribution du journal.

On a dit de sources fiables que Peron était à minuit, la nuit dernière, à bord d'un navire de guerre dans le havre.

A l'issue de la réunion d'hier au club de l'Armée, le général Orlando Peluffo a annoncé que les civils avaient acceptés de coopérer avec Farrell pour former un nouveau gouvernement, si les professeurs d'université donnaient leur approbation. Toutefois, Carlos Saavedra Lamas, ancien ministre des Affaires étrangères et Prix Nobel, a dit qu'il avait assisté à la même réunion et n'avait pas eu vent d'un pareil plan.

Les civils désirent que Farrell démissionne pour de bon et confie le pouvoir à la Cour suprême. Quand les civils ont appris que les délégués n'avaient pas pris de décision, le combat a éclaté.

Patton craint d'autres guerres

Bad Nauheim, Allemagne, 13 (A. P)— Le général George S. Patton jr., dans un message officiel qu'il émettait de ses quartiers-généraux de la 15ième armée des Etats-Unis, nouveau poste qu'il occupe, déclara qu'il croyait "à la possibilité d'autres guerres" et que "à moins que nous soyons armés et préparés, la prochaine guerre nous déduirait probablement."

Frappé par un train

Drummondville, 13 (P.C.) — Armand Proulx, 25 ans, de Saint-Léonard d'Aston a été gravement blessé hier, lorsqu'il fut frappé par un train de fret du Canadien National à un passage à niveau. La police dit que Proulx tenta de traverser la voie ferrée avant le passage du train, car on retrouva sa bicyclette brisée à quelques pieds plus loin.

Sous la garde des Hindous



Maintenant armés de pics et de pelles, au lieu de fusils, les soldats japonais sont surveillés par les sentinelles hindoues, alors qu'ils travaillent à relever les ruines causées par la guerre dans le grand port britannique de Singapour. Une étrangeté de cette punition est que les sentinelles doivent marcher avec les prisonniers et travaillent autant que les soldats japonais.

La bombe atomique justifie les deux milliards qu'on a dépensés pour elle

Par Howard-W. Blakeslee.

Oak-Ridge, Tenn., 13 (P.A.) — La bombe atomique justifiera de trois façons les $2,000,000,000, qu'on a dépensés pour elle.

Elle justifiera cette dépense par sa puissance, ses nouveaux procédés et son utilisation dans l'industrie, aussi — ce qui est encore secret — quelques découvertes scientifique fondamentales.

Si des Prix Nobel sont décernés pour des achèvements ayant rapport avec la bombe, on récompensera probablement des hommes dont on a à peine mentionné les noms, tant leur travail doit être sujet au silence le plus complet. Ce silence couvre les travaux de physique et de chimie, surtout ceux de chimie.

Les découvertes fondamentales sont ordinairement d'importance dans plus d'un domaine. On les applique à la science et à l'industrie; on s'en sert aussi pour améliorer les standards d'existence. Les applications qu'on en peut faire nous échappent ordinairement lorsqu'on fait de nouvelles découvertes.

Mais on peut affirmer, sans crainte de faire erreur, que les applications qu'on fera d'ici quelques années de l'énergie atomique dépasseront en valeur le coût de la bombe elle-même.

Plus de mille savants ont travaillé au projet de la bombe atomique. On n'a pas raconté leur histoire personnelle. Quelques-uns peuvent être mentionnés spécialement, leur nom paraissant plus souvent dans le rapport du Dr H.-D. Smyth, physicien de l'Université de Princeton, lequel a rédigé le compte-rendu officiel d'environ 70,000 mots publié par le général Leslie-R. Groves, chef de tous les travaux.

Le Dr Smyth fait remarquer que le rapport est incomplet et qu'il n'a pu y être question de certains travaux d'importance.

A.-H. Compton, de l'Université de Chicago, un de ces grands physiciens, a travaillé en même temps ici et à Chicago et son cas est probablement unique dans l'histoire des universités. L'Université de Chicago a travaillé activement au projet de la bombe en fournissant le personnel qu'il fallait pour les ateliers de plutonium.

C'est probablement là le premier exemple d'une université entrant dans une industrie. Les hommes d'affaires hésitaient, et pour cause, à se lancer dans l'entreprise que l'Université a acceptée. Il s'agissait de faire un métal qui n'avait jamais existé auparavant. Cette méthode n'avait jamais été utilisée auparavant et elle était de la pure alchimie. Le Dr Compton a avisé l'Université du fait que le projet était un grand risque et qu'il valait la peine d'en tenter l'expérience.

Avec ce que l'Université a appris ici, la compagnie Dupont a débuté dans une entreprise tout à fait nouvelle, même pour elle, et elle a construit les formidables usines de plutonium de l'état de Washington.

Est bien peu connu du public, le travail de deux savants qui ont illustré les débuts de l'énergie atomique, alors qu'on doutait de l'opportunité d'entreprendre les travaux.

Le premier est George-B. Pegram, actuellement président intérimaire de l'Université de Columbia, qui ne voulait pas de la bombe mais qui savait ce qui se passait en Allemagne. Il fut un des premiers à intéresser au projet le gouvernement des Etats-Unis.

L'autre est L.-J. Briggs, 71 ans, chef de l'office des standards des Etats-Unis. Des savants doutaient de la réussite de tout projet touchant la bombe ou l'énergie atomique. Le Dr Briggs a continué ses recherches malgré tout.

Ce que représente la réduction de l'impôt pour le petit salarié

Ottawa, 13. (P.C.) — Voici, d'après un calcul non officiel, ce que représentera la diminution de seize pour cent sur l'impôt sur le revenu dans le cas des personnes qui ont un revenu variant entre mille et deux mille dollars. Cette diminution prend effet au premier octobre dernier.

Célibataire sans dépendant

Revenu	Ancien taux	Taux de 1945	Taux de 1946
$1,000	$ 91.00	$ 87.36	$ 76.44
$1,300	181.00	173.76	152.04
$1,500	245.00	235.20	205.80
$2,000	439.00	421.44	368.76
Marié, sans dépendant			
$1,000	.....	.....	.....
$1,300	31.00	29.76	26.04
$1,500	98.00	94.08	82.92
$2,000	229.00	219.84	192.36
Marié avec deux enfants			
$1,000	.....	.....	.....
$1,300	17.00	16.32	14.28
$1,500	24.00	23.04	20.16
$2,000	106.00	101.76	89.04

Le budget en résumé

L'impôt sur le revenu des particuliers baissé de 16 pour cent à compter du 1er octobre 1945.

—o—

Suppression de la taxe de guerre sur le change de dix pour cent sur toutes les marchandises importées des pays autres que ceux de l'Empire.

—o—

Suppression de la taxe de vente sur la machinerie et les appareils servant à la production de denrées.

—o—

Diminution de 25 à 10 pour cent de la taxe d'accise sur les fourrures, mais tous les vêtements et articles de fourrure de même que les vêtements garni de fourrure seront assujettis à la taxe de vnt de 8 pour cent.

—o—

Suppression de la taxe de vente sur les achats de moins de $100. faits aux Etats-Unis par les touristes canadiens.

—o—

Suppression de la taxe de 15 pour cent sur le total des bénifices des sociétés à propriétaires unique et dans le cas des associations commerciales.

—o—

Le standard minimum pour l'impositions de la taxe sur les surplus des bénéfices augmenté pour les établissements où il est inférieur à moins de $25,000.

—o—

Abolition de la partie remboursable de 20 pour cent de la taxe sur les surplus des binéfices et diminution à 60 pour cent de la taxe sur les surplus des bénéfices, à compter du premier janvier 1946.

—o—

Suppression à compter du premier janvier 1946 de la limitation sur les dépenses publicitaires.

—o—

Continuation de l'exemption de la taxe sur les xcédents des bénéfices pour les nouvelles mines de métaux stratégiques et exemption accordées à compter du 1er janvier 1946 aux mines d'or et à certaines mines de minéraux industriels.

—o—

L'impôt sur les revenus des particuliers baissé de 16 pour cent à compter du premier octobre.

—o—

Abolition des exemptions aux membres des services armés qui faisaient leur service armé à bord d'un avion ou d'un navire.

—o—

Modifications à la loi des impôts sur les successions.

Cette réduction prend effet le premier octobre

(Par Frank Flaherty)

Ottawa, 13, (P.C.)— Le premier discours du ministre des Finances Ilsley sur le budget d'après-guerre annonce une réduction de l'impôt sur le revenu individuel et un adoucissement aux taxes imposées au commerce.

Comme résultats des changements dans la taxation, a annoncé le ministre des Finances, les payeurs de taxes peuvent escompter une réduction de quatre pour cent sur leur impôt du revenu de 1945, et de seize pour cent sur leur impôt de 1946, le tout sujet aux autres changements possibles qui pourront être décrétés dans le budget de l'an prochain.

Les adoucissements sur la taxation du commerce et des affaires représentent une réduction de la taxe sur les excédents de profits — applicable aux profits de 1946 — de cent pour cent à soixante pour cent, mais si l'on tient compte du fait qu'une partie de 20 pour cent de la taxe de cent pour cent était remboursable — la réduction accordée en définitive fait tomber la taxe de 80 à 60 pour cent.

Le petit commerce est tout particulièrement favorisé, car grâce à une augmentation des exemptions de base sur les surplus de profits, quelque douze mille commerces, dont la moitié environ payent la taxe sur les surplus de profits, n'y seront plus assujettis.

Le budget, bien que présenté sous des conditions de paix, couvre toute l'année fiscale du premier avril 1945 au 31 mars 1946, et réflète le haut niveau de dépenses entrainées par la guerre et la démobilisation. Le ministre Ilsley prévoit un déficit de 28,250,000,000, sur la base des niveaux de taxes réduits comparé à un déficit de 2,558,000000 pour l'année fiscale 1944-1945.

(On peut lire dans une autre colonne un résumé des principaux points du budget de M. Ilsley.)

Dans une large mesure M. Ilsley fonde l'avenir de la structure de la taxation fédéral sur le résultat de la conférence fédérale-provinciale, qui a siégé en août dernier et qui est présentement ajournée au mois prochain. Les provinces considèrent actuellement les propositions du Fédéral voulant qu'elles permettent au gouvernement central davoir le contrôle du domaine de l'impôt sur le revenu et de la taxation des corporations et des successions, pour recevoir en retour de plus vastes subsides, des octrois plus considérables pour les services sociaux, alors que le gouvernement fédéral accorde de nouveaux services sociaux.

L'acceptation ou le rejet de ces propositions est l'une des incertitudes dont il a fallu tenir compte dans la préparation du budget a dit le ministre des Finances. Une autre difficulté encourue, c'est l'impossibilité de prévoir à ce stage les exigences définies en revenus, tant que la situation du temps de paix ne pourra pas se dessiner nettement.

Il révéla que l'on envisage une revise complète de taux de structure de l'impôt sur le revenu des particuliers. Si le gouvernement central en vient à une entente avec les provinces, il espere pourvoir faire ses réformes radicales pour le prochain budget, tout probablement dans la première moitié de l'année fiscale de 1946.

Ilsley fixe les dépenses prévues pour la présente année fiscale à $4,-60,000,000 et les taxes actuelles apporteraient un revenu net de $2,-265,000,000. Les réductions de taxes proposées priveront le gouvernement durant l'année fiscale actuelle d'un revenu de $100,000,000, réduisant le revenu nette des taxes à $2,165,000,-000. En tenant compte des revenus en dehors des taxes perçues, le ministre en est arrivé à un déficit prévu de $2,250,000,000.

En soumettant ses suggestoins de réduction de taxes, il fit ressortir l'effet de chacune des diminutions, pour stimuler l'entreprise et l'activité plutôt que pour réduire le revenu.

Ainsi, au sujet du changement de l'impôt sur le revenu personnel, il déclara que ce qui l'avait impressionné c'était "l'effet profond et préjudiciable que produisait notre impôt sur le revenu élevé actuel, en décourageant le travail et l'initiative", à une époque où l'expansion de l'embauchage et la mobilité de la main d'oeuvre sont nécesaires.

L'abolition de la taxe de guerre sur le change, qui était de dix pour cent sur toutes les importations venant des pays en dehors de l'empire, devrait réduire le coût d'un grand nombre d'article et de matières figurées dans le coût de production. L'industrie qui se transforme pour la paix doit importer de la machinerie. En faisant disparaitre cette taxe sur le change, on fournit un grand encouragement dans ce domaine.

Le même effet devrait se produire par l'abolition de la taxe de vente de 8 pour cent sur la machinerie et les appareils nécessaires à la production.

La taxe reste en vigueur sur les accessoires de bureau, les véhicules-moteurs et le matériel ou accessoires employés par les compagnies de distribution et de service.

La diminution de la taxe sur le surplus de benéfices a été décrite par le ministre, comme "une mesure intérimaire vers son abolition prochaine". Il déclara que l'on avait la preuve que le taux de cent pour cent paralysait l'initiative et affaiblissait la prudence ordinaire notée dans les Affaires au point de vue des dépenses.

Les petites compagnies et commerces sont libérés de la taxe grâce à une augmentation notable des niveau minima de profits, qui sont de $5,000. à $15,000. En d'autres mots aucune entreprise, incorporée ou non, ne paiera d'impôt sur les surplus de benéfices, si ses profits annuels ne dépassent pas $15,000.

Aucune réduction n'a été apportée sur la base de 40 pour cent de la taxe imposée aux corporations. M. Ilsley a dit que si l'on n'en vient pas à des accords au sujet des impôts avec les provinces, le gouvernement serait obligé de réduire ce taux de dix pour cent, et de la faire aujourd'hui, cela établirait "un programme trop rigide de réduction de taxe."

La diminution de l'impôt sur le revenu individuel est de seize pour cent sur toute l'échelle des revenus. Elle n'affecte en rien la cédule des taux. Parce qu'elle n'entre en vigueur qu'au premier octobre dernier, elle équivaut à une réduction de quatre pour cent, sur le revenu de 1945.

Aussitôt que l'on aura fait les calculs nécessaires et que les instructions auront été données, les déductions sur les salaires, pour toutes fins de taxation, pour la balance de l'année 1945, se feront jusqu'à concurrence de seize pour cent.

En guise de politique à suivre, M. Ilsley a dit que la taxe sur l'impôt sur le revenu continuera à occuper une place importante dans le système des revenus du gouvernement, pour l'après-guerre. Une réorganisation de la taxe, en vue de la simplifier, s'impose.

LA TAXE DE GUERRE SUR LE CHANGE

Une taxe de guerre sur le change de dix pour cent a été imposée en 1940 sur toutes les marchandises importées des pays autres que ceux de l'empire. Je propose maintenant la suppression de cette taxe. Nous avions de bonnes raisons de l'imposer, mais les raisons qui en justifient la suppression sont devenues impératives. Et bien qu'elle porte sur plusieurs denrées de consommation, c'est surtout sur les producteurs qu'elle se fait sentir. Nous sommes dans une période où, chez nous comme à l'extérieur, la production, tant primaire que secondaire, passe d'un marché de temps de guerre à un marché de temps de paix.

La concurrence se fera de plus en plus vive sur les marchés d'exportation. Les producteurs, au premier degré, doivent, dans une large mesure s'outiller de nouveau. L'industrie demande à être considérablement modernisée. Une importante partie de l'outillage et du matériel requis pour la production sera importée, et ce serait faire preuve de bien peu de prévoyance que de ne pas aider les producteurs à dépenser le moins possible pour fins d'expansion, de modernisation et d'exploitation. Il n'est pas souhaitable que cette taxe soit ajoutée aux futurs coûts de revient.

L'abolition de la taxe sera immédiatement avantageuse au consommateur, surtout en accroissant la quantité disponible des denrées. Les avantages qu'en retirera utilement le consommateur seront immenses. L'abolition de cette taxe allégera le problème que pose le rajustement des prix quelque peu plus élevés dans le pays voisin au niveau des prix que nous avons maintenu dans notre pays.

L'imposition de cette taxe était pleinement justifiée par les cnoditions de guerre et par la très grande rareté de dollars des Etats-Unis. On a reconnu, cependant que cette taxe donne lieu à certaines injustices et qu'elle ne peut être justifiée à une époque ou le commerce s'exerce normalement. Je me réjouis de ce que dans les circonstances présentes il soit à la fois opportun et possible de supprimer cette taxe, comme elle le sera à compter de minuit, ce soir.

(Suite à la page 5)

Les cours de triage de Hamm servent déjà

(Par Ross Munro)

Hamm, Allemagne, 13 (P.C.) — Les célèbres cours de triage de Hamm, sur la frontière nord-est de la Ruhr, qui furent parmi les premières cibles des bombardiers de la R.A.F. et parmi les plus souvent attaquées, fonctionnent de nouveau.

Les bombardiers nocturnes de la R.A.F. et du C.A.R.C. ont ravagé ces cours ferroviaires plus de quatre-vingt fois. A maintes reprises de grands tronçons de ligne étaient mis hors d'usage, mais on les réparait ou on les reconstruisait, car Hamm était un centre de communications vital pour les formidables usines de guerre de la Rhénanie.

Mais, quand les forces alliées s'emparèrent de la ville le printemps dernier, les cours de triage, de six milles de long et d'un mille de large, étaient en ruines. Les rails étaient tordus sur des milles de longs, et d'immenses cratères trouaient les cours. Elles étaient hors de service. Les fabriques et manufactures s'élevant de chaque côté des cours ressemblaient plus à des squelettes et la ville disparaissaient sous des monceaux de ruines.

La réduction sera en réalité de 4 pour cent pour l'année

Ottawa, 13 (P.C.) — On ne sait pas encore au juste quand la réduction de 16 pour cent de l'impôt sur le revenu se réflétera dans les enveloppes de paie des individus.

Les fonctionnaires du ministère s'attendent à ce que le département du Revenu National fasse parvenir prochainement aux employeurs des instructions spécifiques sur la façon de procéder.

Quand ces instructions seront en vigueur les déductions sur le revenu seront coupées de 16 pour cent.

Quel que soit la réduction, le fait brutal est que les Canadiens profiteront d'une réduction de 4 pour cent de leur impôt sur le revenu total de 1945. Ce chiffre est basé sur le fait que la diminution de 16 pour cent est effective pour les trois derniers mois, c'est-à-dire pour le quart de l'année. Si on l'étend à toute l'année, elle est en réalité de 4 pour cent.

Mme Pierre Laval prend la défense de son époux

(Par Mel Most)

Paris, 13, (P.A.)— Mme Pierre Laval, grisonnante et maternelle, a brisé aujourd'hui le silence politique qu'elle avait gardé toute sa vie pour plaider la cause et sauver la vie de son époux.

Poussée par la crainte, elle déroula les secrets les plus intimes de la vie de ménage dans un effort pour montrer que Laval a tout fait en son pouvoir pour tempérer la collaboration à outrance et demeurer au pouvoir afin de le remettre aux alliés, si les Allemands ne l'avaient auparavant forcé à l'abandonner.

Mme Laval indiqua à plusieurs reprises que son mari se tourna vers les régions de l'opportunisme seulement après que le pacte de Munich eut détruit son rêve de maintenir un mur d'acier autour de l'Allemagne d'Hitler.

Vigoureusement, l'épouse de l'ancien chef de Vichy âgée de 61 ans déclara comment elle aida ses amis juifs et les sauva de la zone d'occupation allemande et leur apporta de l'argent en le cachant dans son corset.

Mme Laval était à coudre dans la librairie de la maison de sa fille lorsque les journalistes arrivèrent. Sous une forte tension nerveuse, elle traça sa vie avec Laval depuis les jours qu'elle était sa amie d'enfance dans un petit village d'Auvergne jusqu'à aujourd'hui.

"Toute l'Europe était à ses côtés en 1935 lorsqu'il demanda d'encercler l'Allemagne... Il ne fit qu'un front à partir de Moscou jusqu'à Paris, Bucarest, Budapest, Belgrade et Rome" dit-elle. "Mais, ils détruisirent tout cela en moins de trois ans — ces mêmes hommes qui firent entrer la France non préparée dans la guerre.

"Ils poussèrent l'Italie vers l'Allemagne. Puis, ils firent sortir la Russie par le pacte de Munich. Mon mari était bien attristé par ce qui survint à Munich. Nous entrâmes dans la guerre sans la Russie, sans l'Italie, sans la Yougoslavie et sans que l'Autriche et la Tchécoslovaquie soient sur la carte. Et aujourd'hui, ils veulent empêcher mon mari de parler... Ce ne doit pas être une question de savoir s'il faut défendre Pierre Laval, mais bien la question de jeter un peu de lumière sur ces causes."

Les journalistes se rendirent compte, par les mots d'explication de Mme Laval, que Pierre Laval fut visiblement désappointé quand, à son procès, on retira toutes les accusations qui concernaient ses activités d'avant-guerre au moment où il commençait à donner son témoignage sur cette période.

"Ce ne fut pas mon mari qui choisit Pétain. Mon mari n'était pas du gouvernement. Il voulait que tout fût fait selon la constitution. Il me déclara qu'il craignait la dictature."

Laval se considérait comme "gardien d'une faillite" à Vichy et tenta de s'opposer aux Allemands pendant qu'il protégeait la France autant qu'il pouvait, dit-elle.

"Cela se passait au temps où il n'y avait pratiquement pas de communications entre les pays" ajouta-t-elle. "Tous les peuples eurent une mauvaise impression.."

Au cours des derniers jours, Mme Laval déclare "que son mari voulait demeurer au pouvoir afin de remettre le pouvoir à ceux qui venaient. Tout le monde le vit enlever par la force les pouvoirs — au préfet, au maire, à tout le monde. Pourquoi personne, donc, ne disait rien? "Je n'ai pas fui. Je suis allée avec lui. J'irais avec lui pour toujours dans une prison coloniale, si j'avais à y aller."

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée
865, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée - No 3009
EMILE JEAN Directeur-gérant

SERVICES DE NOUVELLES:
La Presse Canadienne, la Presse Associée (S.-U.)
Correspondants dans tous les centres du district.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Association Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.

Membres de la Canadian Daily Newspapers Association et de l'Audit Bureau of Circulation

BUREAU A SHAWINIGAN FALLS
92, Avenue De La Station Téléphone: 8909

REPRESENTANTS:
CANADA:
A. H. Toppin, 9 Toronto St., Toronto.
ETATS-UNIS:
Gilman Nicoll & Ruthman, New York, Chicago, Boston, Philadelphie, Detroit, et San Francisco.
ANGLETERRE:
Clougher Corporation, Limited, Londres.

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières, $6.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis $7.00 par année; autres pays: $8.00.

Trois-Rivières, samedi le 13 octobre 1945

Pour assurer une paix durable

Le Département des Affaires Etrangères aux Etats-Unis a récemment rendu public le fait de l'existence d'une Charte préliminaire dont l'objet est la recherche des moyens de rapprocher les peuples et les civilisations afin de rendre permanente la paix universelle que les Alliés tentent maintenant d'établir. Cette Charte préliminaire est le fruit des études d'un groupe international dont les réunions ont eu lieu à Londres au cours des deux dernières années. Ce groupe comprend des représentants de divers pays d'Europe, de représentants de la Chine et, depuis le printemps dernier, des Etats-Unis.

Les auteurs de cette Charte estiment que si les peuples apprennent à se mieux connaître, ils finiront nécessairement par se rapprocher et de l'harmonie générale découlera l'assurance que la paix durera. Il s'agit ici de rapprochement littéraire, artistique, scientifique, économique et commercial. Mais le côté éducatif et culturel n'a pas été oublié: la Charte préliminaire contient un article visant à la réorganisation des moyens d'enseignement dans les régions où écoles et bibliothèques ont été détruites par la guerre.

Le président Roosevelt avait en quelque sorte résumé l'idée fondamentale de cette Charte dans un discours que la mort lui a empêché de prononcer. Il y disait: "Nous nous trouvons aujourd'hui en présence de ce fait: si la civilisation doit survivre, il nous faudra cultiver l'art des relations entre humains — l'aptitude de tous les peuples, de toutes les races à vivre ensemble et à travailler ensemble à la paix dans un même monde".

C'est peut-être se complaire dans l'idéalisme que de rechercher une paix universelle durable. Même menacé d'extermination l'homme continue à rechercher les moyens de détruire le plus rapidement et le plus totalement.

Quels vêtement portons-nous?

Sommes-nous tellement dépourvus en ce qui concerne la production du vêtement? — Plusieurs, de bonne foi, le croient.

Pourtant, voyons par nous-mêmes:

Pour la femme, nous avons des fabricants de: lingerie et sous-vêtements, brassières et corsets, bas en soie, laine et coton, robes de maison, tabliers, mouchoirs, manteaux à bon marché, fourrures, chapeaux, sacoches, menus articles, sans compter des centaines de couturières.

Pour l'homme, des nôtres produisent: sous-vêtements en laine et coton, chemises de toilette et de travail, chaussettes, cravates, mouchoirs et foulards, chapeaux et casquettes, complets et paletots, salopettes, ceintures, bretelles et jarretières et des tailleurs partout.

Pour hommes, femmes et enfants, nous fabriquons: chaussures et souliers de toutes catégories, caoutchoucs et couvre-chaussures, gants et mitaines, bérets.

Et nous en oublions d'autres probablement.

Il n'est pas de famille de cinq personnes, même pauvre, qui puisse se vêtir à moins de $300.00 par an, soit $90.00 pour le père, $90.00 pour la mère, $30.00 par enfant et $30.00 pour les achats divers imprévisibles.

Comme il y a 650,000 familles canadiennes-françaises, le strict minimum possible pour vos achats de vêtements représenterait donc une valeur totale annuelle de près de $200 millions de dollars. En fait, nos achats réunis dans ce domaine dépassent notablement les $350 millions.

Prenons l'habitude d'exiger le produit fabriqué par des nôtres nous pouvons facilement atteindre le but de 1945 dans le seul domaine du vêtement.

Cours d'administration hôtelière

Il a été officiellement annoncé aujourd'hui par M. Louis Caderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, que l'Hon. Paul Beaulieu, titulaire de ce ministère, avait dûment autorisé la tenue d'un cours d'administration hôtelière, qui durera plus de trois semaines, soit du 5 au 30 novembre prochain. Ce cours, dont la création remonte à quelques années déjà et qui a été suivi par de nombreux hôteliers de la province, aura lieu cette année à l'hôtel "La Sapinière", de Val David, dans les Laurentides.

Voilà une excellente occasion, tant pour les hôteliers que pour leurs fils et leur filles, voire même leurs employés, d'aller suivre des cours à la fois intéressants et instructifs qui porteront sur une grande variété de sujets, se rattachant tant à l'administration proprement dite des hôtels qu'à l'art culinaire. Au nombre de ces sujets, citons au surplus la promotion des services et leur présentation, le contrôle, l'administration générale et la comptabilité de l'hôtel, la publicité touristique et les avantages que peuvent en retirer les hôteliers. Quelque 60 élèves profiteront de ces cours qui seront donnés par des experts tels que M. Marcel Puvilland, conseiller technique en art culinaire du Service provincial de l'Hôtellerie et M. Roger Gagnon, qui traitera d'administration hôtelière pour le bénéfice des élèves présents.

Les frais qu'entraînera le discours sont minimes et comportent tout au plus le prix de transport jusqu'au lieu de destination.

Inutile d'insister sur l'importance de ces cours qui permettront aux hôteliers et aux autres intéressés de se perfectionner dans une branche quelconque de l'industrie hôtelière. Les inscriptions pourront être transmises au Service de l'Hôtellerie, Chambre 801, Edifice Métropole, Montréal.

Où en sommes-nous?

La reconstruction est en marche au Canada depuis plus d'un an. Au jour V-E, les effectifs attachés directement à la production de guerre, en recul d'un tiers, étaient tombés à 650,000, et au jour V-J, à environ 425,000. Dans l'intervalle, d'après les rapports de la Banque Canadienne de Commerce, on ne constatait aucun chômage massif. Au contraire, on y souligne un besoin continu de main-d'oeuvre supplémentaire, notamment dans l'industrie forestière, les mines, la construction, la chaussure et les textiles. Un graphique de l'activité industrielle indique que la production, quoique plutôt irrégulière, a eu tendance à monter en 1944. Ainsi, encore que les déplacements de main-d'oeuvre aient interrompu à divers moments les progrès de l'industrie, les ouvriers libérés des usines de guerre ont été embauchés dans d'autres établissements. Pendans le recul de cette année, il n'a été noté aucun rapport de chômage généralisé ni même d'une atténuation de la pénurie de bras qui, jusqu'à maintenant, a sérieusement gêné les industries sus-énumérées.

Même l'agriculture manque nettement de bras, malgré la diminution des récoltes de cette année par suite du mauvais temps qui a sévi dans les régions à céréales de l'Ontario, l'ouest de la Saskatchewan et l'est de l'Alberta, ainsi que dans les régions fruitières de l'est et du centre du Canada.

On constate un réembauchage des ouvriers de guerre dans les occupations de paix. La situation varie d'un endroit à l'autre — ce sont les centres d'avionnerie, des chantiers navals et des explosifs qui sont le plus atteints.

On constate des formes de reconversion différentes depuis un an et plus, tel le réaménagement et l'agrandissement des usines industrielles pour accroître la production civile, avec son corollaire: l'accroissement de l'embauchage. Par exemple, depuis douze mois, l'on a entrepris plus de $50 millions de travaux de construction d'usines. D'autres travaux du même genre s'effectueront dès que l'industrie sera redevenue libre, débarrasée des réglementations officielles et capable d'obtenir plus de bras et matières premières qu'elle ne l'a pu jusqu'ici. En fait, les projets bien mûris, que l'on a différés tant que la production de guerre se poursuivait, dépassent énormément ce qu'il est possible d'entreprendre. Plusieurs de ces usines nouvelles produiront des marchandises jamais fabriquées chez nous auparavant.

Déclaration

Tokio anonce que 310,000 Japonais ont été tués pendant cette guerre. Si ce chiffre est exact, les forces du "SEAS", dont 86 p. 100 venaient de l'Empire britannique, ont tué entre le tier et la moitié de ce total. Pour les personnes qui veulent les chiffres justes, on peut dire que 42 p. 100 est exact. Ce nombre doit être maintenant plus élevé. Comme le disait récemment le Général Slim à Londres, la Quatorzième Armée ne considérait pas un Japonais mort avant d'être en possession de son corps. Pendant la campagne de Birmanie, dans laquelle le Japon subit environ la moitié du total de ses pertes de guerre, le Commonwealth britannique a perdu 17,000 hommes, soit 7½ contre 1. Dans une des batailles finales, quelque temps avant la paix, la Douzième Armée a tué 11,000 Japonais contre la perte de 73 Britanniques.

En lisant les journaux

Le problème constitutionnel

La Presse Parisienne.—Dans "L'Aurore" Jean Piot écrit: "Les Socialistes et les Radicaux ne pensent-ils pas les uns et les autres qu'il faut reconstituer une grande "famille" de peuples Occidentaux? Qu'il faut faire des réformes intérieures de structure? de celles-ci, les vrais Radicaux sont certainement partisans. Ils le sont avec la sagesse et la prudence des travaillistes anglais — c'est-à-dire avec la prudence et la sagesse dont les Socialistes français eux-mêmes., s'ils étaient seuls au pouvoir, maîtres des destins du pays, feraient preuves, parce qu'ils savent qu'un vote indique une volonté de direction mais ne suffit pas à modifier les données des problèmes qui, du moment qu'ils sont économiques, sont internationaux".

L'éditorial du "Figaro" demande "Un Sénat réformé, mais un Sénat: il est exact que le mode de recrutement du Sénat tel qu'il existait jusqu'en 1940 favorisait illégitimement les campagnes au profit des villes. Il ne paraît pas très difficile de donner à celles-ci dans les collèges sénatoriaux une représentation proportionnelle à leur importance. Il y a lieu d'examiner également de nombreuses suggestions selon lesquelles le Sénat devrait représenter non pas seulement les municipalités des départements, mais les grands intérêts et les grands torys du pays: groupement ouvriers et patronaux Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, ordre des avocats syndicaux, de fonctionnaires, des églises, les grandes ligues et associations d'intérêt public pourraient avoir leurs électeurs sénatoriaux. Il semble que la fonction du Sénat doive être de représenter la nation non pas seulement comme Chambre dans son présent, mais dans sa durée; non pas seulement dans sa couleur politique du moment, mais dans sa structure".

Dans le "Populaire" Léon Blum suggère que la prochaine Constitution Française soit une "déclaration des droits élargie à la mesure des sociétés modernes. Rien de pareil n'existe encore que je sache dans aucun pays du monde. Si la France donne cet exemple, la Charte future de la République prendra pour toutes les démocraties du monde une valeur comparable à celle des déclarations américaine et française du XVIIIème siècle. Cela replacera la France à la place marquée par sa tradition, c'est-à-dire à l'avant de la démocratie universelle. Cet effet sera décisif si par une initiative plus hardie encore nous osons donner à la Charte de la République, à la Constitution de la Nation Française un caractère international".

La réadaptation

La Presse, Montréal.—Un bon nombre d'usines de l'industrie de guerre avaient déjà effectué leur réadaptatios à la production du temps de paix, au Canada, au moment de la capitulation du Japon, vient de signaler à la Chambre des Communes le ministre de la Reconstruction, l'honorable M. Howe. Le travail de transformation qu'exige la fin des hostilités se continue allègrement dans les autres établissements.

Le ministre entretient la conviction que le retour à la situation normale, dans la vie économique du pays, pourra s'opérer sans entrainer de crise ni de chômage inquiétant. Les initiatives de l'entreprise privée, impatiente de reprendre le plus tôt possible son activité d'autrefois, et les mesures adoptées par le gouvernement promettent d'écarter tout affaissement considérable dans l'embauchage.

Renaissance commerciale

Le Canada, Montréal. — On ignore trop que les produits canadiens qui sont expédiés à l'étranger depuis le 2 septembre dernier, date de nos derniers envois sous le régime de l'aide mutuelle, sont de purs et simples effets commerciaux, dont le Canada retirera des profits légitimes. Nous sommes en pleine renaissance commerciale. Peut-on souffrir plus longtemps qu'une bande anonyme d'agitateurs essaie d'enrayer un rouage essentiel de notre économie?

Entre Canadiens de bonne volonté

Le Neuvième Emprunt de la Victoire

par Eugène L'HEUREUX

Le neuvième Emprunt de la Victoire, qui doit commencer lundi, sera le plus considérable de toute la série de ces emprunts auxquels aura eu recours le gouvernement canadien pour financer son programme de guerre.

Cette fois, c'est l'argent nécessaire à l'administration durant non plus seulement six mois, mais un an, que le Gouvernement veut obtenir sous forme de grand emprunt national. Voilà pourquoi l'objectif porte le chiffre imposant d'un milliard et demi.

x x x

Il ne faut pas s'étonner de ce que le Canada ait encore de très fortes dépenses à payer.

Certes, la guerre est finie et, grâce à la générosité des civils comme à la valeur de nos soldats et au savoir-faire de nos chefs tant civils que militaires, nous avons remporté une victoire décisive.

Mais il reste à liquider l'état de guerre, à réorganiser la vie normale, puis à préparer des conditions sociales correspondant le plus possible aux aspirations de sécurité individuelle, familiale, nationale et collective qui remplissent toutes les âmes.

Rien de cela ne se fait sans argent. Ainsi que l'écrivait récemment à ses curés Mgr l'Evêque de Chicoutimi, en vue de les inviter à favoriser l'emprunt, "Evidemment, la période de reconstruction et de rajustement qui suit la guerre en attendant la paix commande non seulement de la sagesse et du doigté, mais aussi de la finance".

x x x

Aussi longtemps que notre armée ne sera pas rapatriée et démobilisée, elle coûtera moins cher, naturellement, qu'aux heures des grandes batailles, mais son entretien occasionnera encore des dépenses énormes.

Il faut hospitaliser les malades et les blessés de guerre, transporter les troupes, les entretenir encore un certain temps eux et leurs dépendants, car une démobilisation trop brusquée comporterait des risques dangereux pour la société.

Les dépenses civiles sont évidemment énormes elles aussi, en ce moment où la reconstruction d'après-guerre oblige le gouvernement à prendre une foule d'initiatives coûteuses.

Mais tout cet argent circulera dans le pays et contribuera, comme celui des huits premiers emprunts de la Victoire, à multiplier les occasions de travail et à maintenir la prospérité générale malgré les circonstances tout anormales de cette phase de transition.

x x x

Ce dernier Emprunt de la Victoire est aussi un Emprunt de la Reconstruction.

Grâce à lui, le Gouvernement mettra dans ses coffres l'argent dont il a besoin pour transformer rapidement et heureusement une puissante économie de guerre en une puissante économie de paix et pour entreprendre les grands travaux publics destinés à prévenir le Chômage tout en perfectionnant ce que l'on appelle l'outillage national.

L'excellent usage que l'on a fait de l'argent souscrit aux précédents emprunts, en conduisant habilement nos armées à la victoire, est un gage que le gouvernement canadien saura organiser la reconstruction avec intelligence, fermeté, esprit de suite et succès.

Voilà une cause qui intéresse de façon vitale chacun de nous.

C'est pourquoi tout Canadien de bonne volonté aura conscience de se servir lui-même ainsi que sa famille, en achetant, selon ses moyens, des obligations du neuvième Emprunt de la Victoire, qui est aussi l'Emprunt de la Reconstruction.

Comme citoyens canadiens aimant notre pays, comme aspirants à un ordre social plus accueillant aux humains et comme épargnants soucieux de faire un bon placement, nous souscrirons abondamment, si nous sommes riches, et nous ferons au moins quelque chose pour aider au financement de notre Pays, si nos moyens sont modiques.

Souscrivons généreusement au neuvième Emprunt. C'est à la fois notre devoir et notre intérêt.

Bibliographie

NOUS FERONS L'AVENIR
par François HERTEL

Hertel n'est pas un inconnu dans le monde des lettres canadiennes-françaises. La liste de ses oeuvres s'allonge d'une couple de nouveautés chaque année. Elles connaissent aussitôt une vogue considérable; un an après, elles sont pratiquement épuisées. C'est qu'une oeuvre de Hertel est toujours une oeuvre forte, originale, "constructive" pourrions-nous dire, une oeuvre de pensée où l'auteur disserte sur les problèmes généraux de l'homme, de l'individu, ou encore sur l'avenir de notre nationalité en terre américaine, tel son dernier ouvrage "Nous ferons l'avenir" paru à Fides voilà quelques semaines.

Avant d'entreprendre quoi que ce soit, il est toujours très sage de procéder à l'inventaire de son actif. Hertel s'en est souvenu. Avant de nous inviter à nous engager dans la voie de réalisations qui feront de notre peuple un peuple fort et actif, maître de sa destinée, adonné aux arts et aux lettres, dont le rayonnement se fasse sentir partout en terre américaine, Hertel se demande: "Qu'est-ce qu'un Canadien français?" Il est peu d'écrivains, je crois, qui ait tracé de nous un portrait aussi fidèle: nos qualité et nos défauts y sont inventoriés avec ce qu'il comportent d'avantageux ou non pour la tâche immense qui nous attend.

"Vers la maternité" réunit des considérations et des directives sur des sujets comme "Approfondissement social", "Départ en spiritualité", "La conquête économique" "Notre essort culturel", "Vers une politique conquérante", considérations et directives dont la mise en pratique nous vaudrait un avenir des plus brillants sur ce continent où Dieu nous a appelé pour être un peuple d'avant-garde, celui qui maintiendra haut l'étendard des valeurs spirituelles et de la civilisation.

Un volume de réelle valeur mérite une place de choix à côté des oeuvres d'un Lionel Groulx et d'un Esdras Minville.

(1) Volume de 135 pages en vente dans toutes les librairies et FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de $0.75; (par la poste: $0.85).

L'UNITE D'ACTION DES CATHOLIQUES

La politique a toujours mal supporté le voisinage de la religion; c'est la puissance qu'il faut tenir à distance, votre même en respect. Que de conflits ont originé de cette méfiance hostile du pouvoir civil à l'égard de la religion! "Le prêtre à la sacristie!" tel était le cri à la mode en Europe au début du siècle. On commence à le faire entendre chez nous. C'est dire combien ce volume est d'actualité pour nous, catholiques du Canada français.

Nous apportenons, d'une certaine maniere du moins, à deux Cités; la Cité terrestre et la Cité de Dieu. Que devons-nous donner à chacune d'elles et quels rapports devons-nous établir entre l'une et l'autre? Probleme aigu de la Politique et de la Religion qui a fait couler beaucoup d'encre et plus encore de sang.

L'auteur commence par bien étudier les buts véritables poursuivis par la Politique et la Religion, prémices qu'il fallait établir pour arriver à bien solutionner ce problème. Il est alors en mesure de traiter des rapports de l'une et de l'autre société, de la subordination du pouvoir civil au pouvoir religieux, puis d'en venir à déterminer ce que peuvent et doivent vouloir concrètement les catholiques désireux de satisfaire à tous leurs devoirs.

Voilà résumé en quelques lignes la substance si riche d'un volume de toute première valeur sur une question de la plus grande actualité. Il importe souverainement de connaître la pensée de l'Eglise sur ce sujet, si bien exprimé ici par l'abbé Richard qui ne craint pas à l'occasion d'appuyer ses dires sur la théologie, les Pères et les encycliques des Papes.

On pourra paraître osé en affirmant ceci, mais c'est notre opinion personnelle que tout catholique qui le peut aurait le devoir strict, par suite des circonstances actuelles, de lire cet excellent ouvrage de l'abbé André Richard.

André GIROUARD

(1) Volume de 242 pages en vente dans toutes les librairies et FIDES: 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal (1) au prix de $1.25. Par la poste: $1.35.

(1)
DIX ET UN
par Noël CHANTEPIE

Les jeunes dévoreront ce tract avec grand intérêt. C'est une histoire de guerre, de la guerre qui vient à peine de se terminer en Europe.

Sous la menace des bombes allemandes, l'épouse du général de Saulnes a dû quitter Strasbourg en direction de Dunkerque avec trois de ses enfants. Le général est appelé au poste de surveillant de la ligne Maginot. Quatre enfants sont restés à Strasbourg et réussissent au prix de mille difficultés, à arracher des mains d'un traitre, leur tout jeune frère dont le prix de la rançon exigeait la trahison du père. Le père et le fils sont sauvés, mais l'ennemi s'avouera-t-il vaincu?...

Récit très captivant, d'un intérêt soutenu grâce aux nouvelles péripéties toutes plus tragiques les unes que les autres que l'auteur sait créer au besoin.

(2)
LES COMPAGNONS DE LA "PIERRE-QUI-SONNE"
Par Joëlle

La jeunesse aime l'aventure, les prouesses. Les journaux, durant la guerre, lui ont fourni de ces récits exaltants où le héros français triomphe du puissant mais trop orgueilleux allemand. Voici une autre histoire du genre où les jeunes, cette fois, sont à l'honneur.

Dans une brochure de trente-deux pages, l'auteur veut rappeler que le Français n'attend pas l'âge pour afficher son patriotisme et faire montre de son habileté. Des jeunes de moins de quinze ans font énergiquement face à la triste situation que leur impose l'occupation allemande au lendemain de l'armistice. C'est la résistance qui commence pour eux comme pour tous les Français dignes de ce nom, résistance qui se traduit par des actes de bravoure.

Ce récit enthousiasmera les jeunes et grandira à leurs yeux la nation française si attachée à son sol et si généreuse à le défendre.

(1) et (2) Tract de trente-deux pages illustré en deux couleurs, en vente partout au prix de dix sous l'unité. Pour un dollar, on s'abonne à la collection entière chez FIDES 25 est rue Saint-Jacques, Montréal-1, Qué.

NORMANDIE, POITOU ET CANADA FRANCAIS

par René CAILLAUD

Certains conférenciers pourraient nous retenir des heures sous le charme de leur parole chaude, de leur phrase facile, imagée, riante et gaie. Ils sont en joie et un délassement pour l'esprit. Lorsque ces mêmes conférenciers veulent causer de choses familières, ils captivent leur auditoire. Monsieur Caillaud est du nombre.

L'auteur, membre distingué de notre Société Historique de Montréal, est un fervent de "la petite histoire". Les provinces du Nord-Ouest de la France n'ont pas de secrets pour lui. Il n'ignore même pas jusqu'à leurs légendes. Depuis qu'il habite notre pays, M. Caillaud l'étudie avec la même passion que son Poitou natal. Il y a découvert bien des traits de ressemblances; ressemblances ethniques et psychologiques, ressemblances du folklore. Ces études ont donné lieu à des conférences et à des articles savoureux. L'auteur les a réunis en volume et les présente au lecteur canadien sous le titre de NORMANDIE, POITOU ET CANADA FRANCAIS.

C'est un bouquin charmant, un de ces bouquins que l'on aime parcourir en ces moments où le besoin de repos et de distraction nous invite à la lecture facile d'un fait historique, d'un récit de voyage ou encore d'une nouvelle. Heures délicieuses que l'on voudrait plus fréquentes.

L'ouvrage plaira à tous les lecteurs, particulièrement à ceux — très nombreux au dire de M. Caillaud — dont les ancêtres émigrèrent des belles provinces françaises du Nord-Ouest: la Normandie, le Poitou, la Saintonge, le Maine et l'Anjou.

(1) Volume de 120 pages en vente dans toutes les librairies et à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de $0.75 (franco: $0.85).

L'ACADIE ET NOUS
(Jules Bernard Gingras)

La question des groupes minoritaires peut être abordée sous bien des angles différents. M. Gingras a cru de son devoir de se pencher à son tour sur ce grave problème pour déplorer la triste situation de nos frères d'Acadie. "La tragédie acadienne n'est pas terminée," dit-il. On le constate à la lecture de

(Suite à la page 10)

SANS APPÉTIT...LES FORCES S'EN VONT



Qui aurait dit que M. LeFort, si robuste et si actif, serait devenu, un jour, sans énergie, sans force, incapable de faire son travail. Eh! bien oui, il est aujourd'hui dans cet état et c'est ce qui arrive à tous ceux qui oublient que les forces ne peuvent pas toujours durer.

Dès que vous perdez l'appétit, que vous vous sentez fatigué, que le sommeil ne vous repose pas suffisamment, recourez aux PILULES MORO; c'est à elles que des milliers d'hommes doivent la force et l'endurance.

Les PILULES MORO se recommandent dans les cas de: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, douleurs de dos ou de reins conséquentes à l'épuisement.

"J'étais mal en train depuis quelques mois. Souvent à l'ouvrage, je me plaignais d'une douleur dans le dos et je me sentais toujours fatigué. J'ai fait usage de PILULES MORO et c'est avec ce tonique que je me suis rétabli. J'en ai fait usage durant quelques mois et je puis les recommander comme tonique très efficace pour faiblesse et douleurs de dos et de reins. ..."

(Signé)—OSCAR VALCOURT,
207, rue Boisseau,
QUEBEC, P.Q.

Témoin (Signé) — Y.P.

Pilules Moro par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 18.

LE SOLDAT BREGER OUTRE-MER

(Par Dave Breger)



"Ah mon cher. Je n'ai rien eu du tout durant la guerre et voici que je suis frappé par un bottin téléphonique déchiré!"

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS [Droits réservés]

Louis Juchereau de Saint-Denys

(1676-1744)

Louis Juchereau de Saint-Denys naquit à Québec, le 17 septembre 1676, de Nicolas Juchereau de Saint-Denys, seigneur de Beauport, et de Marie-Thérèse Giffard. Il accompagna l'Irberville au Mississipi, à bord de la Renommée, en 1699-1700. Le jeune officier se familiarisa rapidement avec les langues indigènes.

En 1714, le gouverneur de la Louisiane, Lamothe-Cadillac, envoya un détachement sous le commandement du sieur de Saint-Denys dans le but d'établir des relations commerciales avec le Mexique. Le voyage dura trois ans, au cours duquel le diplomate avait remporté tous les succès, y compris un mariage avantageux avec la fille de l'un des principaux personnages du pays. A peine de retour d'un voyage aussi réussi, M. de Saint-Denys fut chargé d'une nouvelle mission au Mexique, d'où il revint au bout de deux ans et cinq mois.

Nommé, le 1er juillet 1720, commandant de la Rivière-aux-Cannes, Saint-Denys obtint l'année suivante un bénéfice de cinq pour cent sur la vente des marchandises vendues dans son territoire. En décembre de la même année, il vit étendre sa juridiction aux Nassonites. Il devint, en 1722, capitaine de compagnie et commandant au fort des Natchitoches. Il mourut en cet endroit, le 11 juin 1744.

Dans son Histoire de la Louisiane, M. Lepage du Pratz a écrit de ce personnage: "Il aurait mérité d'être gouverneur de toute la colonie; il était aussi prudent dans sa manière de gouverner qu'il était bon officier; il a su toute sa vie se faire aimer et respecter tant des Français que des naturels. Ces derniers lui étaient si attachés que rien ne leur coûtait du moment qu'il était question de son service. Lorsque M. de Saint-Denys est mort, tous ces peuples l'ont pleuré et regretté comme de bons enfants pleureraient leur père".

SOURDS

Une bonne nouvelle pour vous

La méthode d'audition

ACOUSTICON

Inspirée des recherches, des découvertes et des recommandations du gouvernement des Etats-Unis

1—Nouveau mode scientifique d'essai.
2—Analyse standardisée d'essai et d'ajustement.
3—"Lentilles pour entendre".
4—Vérifications périodiques.
5—La santé mieux protégée.
6—Surveillance et participation médicales.
7—Service individuel.
8—Prix minime.

ACOUSTICON avec lentilles pour entendre $89.50

Trois modèles à partir de

Prix raisonnable qui met ACCOUSTICON à la portée de toutes les bourses

DEMONSTRATIONS PRIVEES GRATUITES
La semaine prochaine aux endroits suivants:

Trois-Rivières, Château de Blois, 16 octobre
Shawinigan Falls, Hôtel Shawinigan, 17 octobre
La Tuque, Hôtel Royal, 24 octobre
de 1 hre à 5 hres p.m.

batteries pour toutes sortes d'appareils.

ACOUSTICON

Le pionnier des appareils électriques pour aider à entendre

1396, rue Ste-Catherine ouest, Montréal, 25, Qué.



CHAUSSURES EXCLUSIVES
Réal Pelletier
1472, rue Notre-Dame Trois-Rivières Téléphone 315

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 13 OCTOBRE 1945

CELA PAIE DE MAGASINER CHEZ
ZELLER'S
Détaillants aux Canadiens économes

Réunion des présidents des Chambres des Jeunes demain

Une assemblée de la Fédération régionale des Chambres de Commerce des Jeunes de la Mauricie, qui groupe les présidents des Chambres de Commerce des Jeunes de la région, aura lieu, demain midi, au Château Louise, à Louiseville.

Seront représentées, les Chambres suivantes: Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère, Cap-de-la-Madeleine, La Tuque, Saint-Tite, Sainte-Anne de la Pérade et Nicolet.

La réunion sera sous la présidence de M. Gaston Fleury, administrateur régional.

Aqueduc déficitaire prétend M. J. A. Lemire de Maskinongé

M. J. Alcide Lemire, de Maskinongé a présenté une requête devant les membres de la Régie Provinciale des Transports et Communications lui demandant la permission de cesser d'approvisionner d'eau un groupe d'environ 25 abonnés dans le rang "du pied de la côte" parce que cette partie du système d'aqueduc dont il est propriétaire est tellement déficitaire qu'elle serait cause d'un déficit constant dans l'ensemble du réseau. Le requérant était représenté par Me Léopold Pinsonnault, c.r. et les abonnés dont il est question dans la requête ont confié à Me Lucien Comeau, c.r., le soin de les défendre.

Le requérant dit que la partie du système qui fait l'objet du litige est plus longue, soit de 15,000 pieds, qu'elle compte moins d'abonnés et est beaucoup moins payante. Elle est sise à partir du village en direction ouest sur l'ancienne route nationale.

M. Lemire déclare que certaines réparations urgentes s'imposent mais qu'il n'a virtuellement pas les moyens de les entreprendre et il demande tout simplement la permission de se désister de ce service. Il se déclare prêt à abandonner le système aux abonnés pour la valeur des quelque 1,200 pieds de bons tuyaux qu'il y reste, et s'engage à leur vendre de l'eau pour alimenter ce système.

M. Roméo Morrissette, i.c., appelé comme témoin dit avoir fait l'expertise de l'aqueduc. A son avis le système entier est déficitaire de $600.00 par année et il déclare qu'il en coûterait $12,000 pour remplacer la tuyauterie dans la partie contestée du réseau.

Les opposants, et plus spécialement MM. Jules Paquin et Moïse Couture, tous deux de Maskinongé se déclarent satisfaits du service d'aqueduc et seraient désireux de le voir continuer. Il ajoutent qu'il leur est matériellement impossible de s'approvisionner en eau d'une autre façon et qu'ils ne peuvent creuser de puits l'eau étant souffreuse et dure.

L'un des régisseurs fait remarquer que ça n'a aucun sens d'être allé bâtir 15,000 pieds d'aqueduc pour alimenter 25 maisons et qu'il est impossible d'exploiter un tel système de façon payante.

Ordre du défilé et programme du pèlerinage des travailleurs

Voici l'ordre du défilé et le lieu de ralliement des groupes qui prendront part au pèlerinage à pied au sanctuaire du Cap, demain, fête du T. S. Rosaire:

Rue Royale, près Laviolette: chef de police des Trois-Rivières et peloton de policiers; fanfare l'Union musicale des Trois-Rivières; l'hon. premier ministre ou son représentant, MM. les députés et maires de la Cité et des villes de la région; MM. les officiers des Corps publics; tous les dignitaires et invités d'honneur; société St-Jean-Baptiste Syndicats nationaux, J.O.C., Voyageurs de Commerce, Chevaliers de Colomb...

Rue Royale, près Ste-Julie: bataillon des Zouaves; paroissiens de la cathédrale et ligues; délégation de Ste-Angèle; paroissiens de St-Philippe et ligues.

Rue Royale, près Radisson: fanfare la Philhamonie D.L.S. Rue Bonaventure, côté nord de la rue Royale: paroissiens de Ste-Marguerite et ligues. Rue St-Maurice, près Laviolette: paroissiens de St-Sacrement et ligues.

Rue Laviolette, près St-Maurice: garde Notre-Dame; paroissiens de Notre-Dame et ligues. Rue St-Frs-Xavier, près St-Maurice: paroissiens de St-Frs-d'Assise et ligues. Rue St-Paul, près St-Maurice: paroissiens de Ste-Cécile et ligues.

Rue Notre-Dame, angle Fusey au Cap: fanfare l'Union musicale du Cap, paroissiens de Ste-Famille, de St-Lazare, de Ste-Madeleine et les pèlerins de l'extérieur.

Le cortège part de la cathédrale à 1.30 heure précise, même si un groupement n'est pas arrivé. La cérémonie doit finir assez tôt, étant donné la température un peu froide de la saison.

Voici le programme des cérémonies qui se dérouleront au Sanctuaire du Cap demain après midi à l'occasion de la Fête du T. S. Rosaire et du grand pèlerinage à pied des travailleurs:

1— Cantiques populaires.
2—Mot de bienvenue du R. P. Gilles Marchand, supérieur des Gardiens du Sanctuaire.
3—Paroles de Mgr H. Trudel, vicaire capitulaire.
4—Salut du T. S. Sacrement au cours duquel la classe ouvrière se consacre à Notre-Dame du Rosaire.
5—Bénédiction des objets de piété.
6—Sermon de circonstance par M. l'abbé G. Miville-Deschênes, curé de la paroisse Sacré-Coeur de Québec.
7—Chant de clôture.
8—Vénération des reliques à l'intérieur.
9—Quête en faveur de la future Basilique.

Décès de Mme Albert Olivier

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Albert Olivier, épouse du propriétaire de l'Araignée d'Or.

Mme Olivier, née Irène Tellier, fille de feu le juge Louis Tellier de Saint-Hyacinthe, est morte à sa demeure, à 4 h. 15 vendredi matin, à l'âge de 58 ans et 9 mois.

Elle laisse outre son époux, une fille Mme Jean Clerk, née Monique deux belles-filles Mme Rémi Désilets (Thérèse) et Colette Olivier; ses frères: MM. Arthur Tellier, de Québec, Paul Tellier, de Chicoutimi et Eugène Tellier de Saint-Hyacinthe; ses soeurs: Mme Luce T. Morin, et Mme T. Gendreau; sa belle-mère, Mme Louis Tellier de Saint-Hyacinthe; ses petits-fils: Olivier et Guy Désilets et J. Clerk.

A M. Albert Olivier et à tous les membres de famille Le Nouvelliste offre ses plus sincères condoléances.

Réunion

Le cercle régional Saint-Maurice de l'Association Forestière Québecoise Inc. aura une réunion de son bureau de direction, lundi le 22 octobre prochain, à neuf heures et 30 de l'avant-midi, à l'Ecole de Papeterie.

On y procédera à l'élection d'un nouveau bureau de direction et à l'adoption du programme de l'année 1945-46.

Conseiller



Urbain Boucher, président de la Ligue des propriétaires des Trois-Rivières été nommé membre du Conseil de l'Union des Ligues des propriétaires de la province de Québec Inc. qui a tenu récemment son congrès annuel à Québec.

Carier et Frère devant la Régie Provinciale

La Régie Provinciale a aussi pris en délibéré une autre requête de Carier & Frère Ltée, qui demande l'autorisation d'exploiter un service d'autobus entre Shawinigan Falls, Glenada, St-Gérard et St-Mathieu. Un seul témoin a été entendu, M. Gilbert Larue de St-Mathieu. Me Jos Lafond occupait pour la requérante.

Carier & Frère Ltée présentaient une autre requête aux membres de la régie les priant d'autoriser l'exitation d'un service d'autobus entre Grand'Mère et St-Jean des Piles Ltée.

Champoux Autobus Transport Inc., qui avait inscrit une requête analogue l'a retirée en faveur de Carier & Frère Ltée. Cette compagnie représentée par Me Jos Lafond a fait entendre M. Paul Cadorette de St-Jean des Piles et M. Théodore Carier de Shawinigan tandis que M. Octave Beaulac Charretier de St-Jean des Piles s'est inscrit comme opposant.

Un déjeuner des retraitants à St-Philippe

La reprise des déjeuners-causerie des anciens retraitants de la paroisse St-Philippe aura lieu, demain, avant-midi. Le conférencier sera le R. Père Jean-Marie Ferron, O.M.I. Il expliquera la messe. La messe des retraitants aura lieu à huit heures et elle sera suivie du déjeuner au sous-sol de l'église.

Réélu président



Le notaire A.-J. O. Bergeron, secrétaire-trésorier de la municipalité de Ste-Geneviève de Batiscan, a été réélu président de l'association des secrétaires de municipalités qui a tenu son congrès à Québec.

Des oeuvres de Bernard Piché sont publiées

Deux oeuvres de Bernard Piché, ancien organiste à la Cathédrale et maintenant titulaire des orgues en l'église St-Pierre et St-Paul à Lewiston, viennent d'être publiées et mises sur le marché à New-York par l'entremise de l'éditeur H. W. Gray de New-York. Ces deux oeuvres sont la Rhapsodie sur quatre Noëls et un Scherzo. Ces deux compositions sont connues aux Trois-Rivières et ont connu une excellente publicité aux Etats-Unis lors de la première tournée de concert de Bernard Piché l'hiver dernier.

Cette nouvelle a été communiquée par Bernard Piché lui-même dans une lettre adressée à un des membres de la rédaction de notre journal.

Bernard Piché se dit en excellente santé, mais il insiste sur le fait qu'il reçoit beaucoup d'encouragement dans son nouveau milieu. Notre brillant artiste n'a pas encore de plan déterminé pour la prochaine saison artistique, mais il fera une autre tournée de concerts cet hiver dans l'est des Etats-Unis.

A la fin d'août dernier,, Piché a donné un grand concert au City Hall de Portland, Maine. Bernard y a donné une autre de ses compositions 'Intermezzo". Le 22 octobre, il vient jouer sur les orgues de Notre-Dame à Montréal pour la société Casavant et le 23, le lendemain, il se rend donner un récital à la cathédrale de Valleyfield sous les auspices de la même société. Après cette tournée en notre province, Bernard Piché fera un court séjour aux Trois-Rivières pour saluer ses nombreux amis.

Comme on peut le constater Bernard Piché continue de nous faire honneur outre-frontière. Sa réputation s'accentue graduellement. C'est un de nos brillants ambassadeurs au prys du président Truman.

Requête de M. Alfred St-Onge à la Régie

M. Alfred St-Onge de Grand'Mère demande à la Régie Provinciale des Transports la permission d'établir un service de transport de malles et de colis à l'aide d'une camionnette.

Me Roger Deshaies qui comparait pour lui déclare que ce service est désiré par tous les chauffeurs de taxis qui veulent éviter de s'occuper de ce genre de transport afin de protéger leurs voitures. Me R. Lacoste, s'oppose à la requête au nom de l'Association de Transport interurbain et déclare qu'il veut protéger les membres de cette association. Le requérant assure de son côté qu'il ne veut aucunement empiéter sur les droits et privilèges des membres de la dite association

La Collecte du vêtement à Nicolet

Nicolet 13. (DNC) — La collecte du vêtement à Nicolet sous la présidence de M. Geo. Robin, commencée il y a quelques jours se continue. Tous les citoyens de Nicolet sont invités à préparer leurs colis de vêtements qu'il destinent aux pauvres des pays ravagés par la guerre et de se mettre en communication avec le président, M. G Robin qui s'occupera de les faire recueillir, ou encore de les transporter au restaurant Lemire, coin des rues Notre-Dame et Panet. Quand à la population de la campagne, elle pourra envoyer les mêmes effets aux écoles des rangs.

Des vêtements, des chaussures, de la literie, voilà autant de nécessités de la vie dont manquent plusieurs millions de citoyens européens. Donnons généreusement. Ecoutons l'appel du président, M. Geo. Robin.

La requête de M. Demontigny en délibéré

La Régie Provinciale des Transports et Communications a pris en délibéré une requête présentée par M. Charles Edouard Demontigny de St- Louis-de-France qui veut obtenir une modification des taux d'aqueduc à cet endroit. M. Demontigny, représenté par Me François Lajoie, c.r., a fourni au tribunal un état de renseignements d'ordre général pour lui permettre d'apprécier le bien-fondé de sa requête. Il ne s'est présenté aucun opposant.

Le Père A. Milot

Un déjeuner aux fèves sera offert aux anciens retraitants de la paroisse de St-François d'Assise à 8 heures 15 dimanche.

La causerie aux retraitants sera donnée par le Révérend Père Albert Milot, dominicain.

Le "Rivière-du-Loup" fera la navette entre notre ville et Sainte-Angèle

Lors d'une brève assemblée de la Commission Permanente tenue hier matin à dix heures, le conseil de ville a autorisé le gérant de la cité, M. J. H. Valiquette i.c., à retenir les services du "Rivières-du-Loup," un bateau-passeur qui faisait la navette entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup. La ville louera ce navire de la Clark Steamship Co. pour remplacer l'un ou l'autre de nos deux traversiers durant les réparations, que ces derniers devront subir.

Le "Rivière-du-Loup" est loué au prix de cent dollars par jour, plus les dépenses. Il arrivera à Trois-Rivières vers le 22 octobre.

Il remplacera d'abord le "Lavérendrye", que l'on préparera pour le service d'hiver, puis le Rivière du Loup remplacera ensuite le "Cité des Trois-Rivières", qui doit entrer aux chantiers de Sorel pour y subir des radoubs.

Le navire loué de la Clark Steamship est un vaisseau qui peut contenir trente automobiles et environ 300 passagers, nous a déclaré hier après-midi, le gérant M. J. H. Valiquette.

En louant ce navire le conseil de ville veut maintenir le service suivant l'horaire actuel et donner satisfaction au public.

2,512 élèves inscrits dans les écoles du Cap

Cap-de-la-Madeleine, 13. (DNC) Un relevé des inscriptions à chacune des dix écoles sous le contrôle de la Commission Scolaire révèle qu'il y a actuellement 2,512 élèves dans les 83 classes de ces dix écoles.

Avec ses quinze classes, l'Académie Pierre-Boucher, qui est en même temps l'Ecole Supérieure du Cap, a le plus grand nombre d'élèves, soit 425. La plus petite école est celle des Grandes-Prairies qui compte 2 classes et 45 élèves. Nos lecteurs seront intéressés à connaitre le nombre exact de classes et d'élèves par écoles. Le voici. Ste-Madeleine, 9 lasses et 254 élèves; Académie du Sacré-Coeur, 14 classes et 362 élèves; St-Joseph, 8 classes et 275 élèves; St-Jean-Baptiste 4 classes et 118 élèves; Des Saints-Anges, 4 classes et 148 élèves; Du Côteau 5 classes et 148 élèves; Dollard, 10 classes et 321 élèves; Ste-Famille, 12 classes et 380 élèves; Académie Pierre-Boucher, 15 classes et 425 élèves; Des Grandes-Prairies, 2 classes et 45 élèves.

Il y a deux classes de plus cette année que l'an dernier. L'augmentation du nombre des élèves est d'une centaine. On peut dire qu'au Cap-de-la-Madeleine environ 20% ou un cinquième de la population totale est dans les écoles de la Commission Scolaire. C'est un fait assez exceptionnel.

Si l'on classe les élèves par année, on constate que ce sont les élèves de quatrième année qui sont les plus nombreux avec 400 exactement. Naturellement ce sont ceux de la douzième année qui sont les moins nombreux. On en compte seulement 9. Voici quel est le nombre par année: le 389, 2e 331, 3e 361 4e 400, 5e 338, 6e 304, 7e 187, 8e 99 9e 66, 10e 15, 11e 13, 12e 9.

A l'exception de l'école St-Jean-Baptiste toutes les écoles de la Commission Scolaire sont dirigées par des religieux et des religieuses.

On compte dans nos écoles 23 frères du Sacré-Coeur et 23 soeurs de la communauté des Filles de Jésus. Quarante-cinq religieux sont titulaires de classes, les autres sont directeurs ou directrices.

Les autres classes sont confiées à trente-sept institutrices laïques et à un professeur laïque.

St-Tite veut avoir un service d'autobus pour déboucher au nord

Un groupe assez représentatif de citoyens de St-Tite ont témoigné devant les membres de la Régie Provinciale des Transports et Communications en faveur de M. Albert Carier du même endroit qui demande aux régisseurs l'autorisation d'exploiter un service d'autobus de St-Tite jusqu'à Mattawin.

La cause a été entendue en même temps que celle de L'Heureux Express qui demandait l'autorisation pour sa part de faire le transport de voyageurs à tant par tête, par taxi, de St-Tite à St-Joseph de Mékinac.

Charles Champoux, de La Tuque, qui a déjà un service d'autobus sur une partie du parcours, était représenté par Me François Lajoie c.r., et il a déclaré en substance qu'il n'a pas d'objection à la requête de l'un ou de l'autre si on s'en tient a St-Tite, St-Roch et St-Joseph de Mékinac. Il s'objecte cependant à ce que l'on se rende jusqu'à Mattawin.

M. Albert Carier, représenté par Me Léon Méthot, c. r., a finalement retiré sa requête pour la rendre semblable à celle de L'Heureux Express, quant au parcours demandé.

M. François L'Heureux, propriétaire de l'Heureux Express, l'un des requérants était représenté par Me François Nobert.

Le maire de la paroisse de St-Tite, M. Joseph Goulet témoignant en faveur de M. Carier a déclaré que St-Tite n'a actuellement aucun débouché vers le nord. Il ajoute avoir demandé ce service d'autobus à Champoux Express ce qui lui aurait été refusé à deux reprises.

M. G. A. Boulay, manufacturier de chaussures, de gants, etc... et président de la Chambre de Commerce de St-Tite, déclare supporter la demande de M. Carier. Il croit absolument nécessaire le service d'autobus demandé par ce dernier. M. Henri Naud, gérant d'une manufacture de St-Tite abonde aussi dans ce sens.

Me François Nobert a fait entendre M. François L'Heureux, camionneur à St-Tite qui se déclare prêt à donner ce service de voiturage par taxi hier comme été. Il affirme qu'il n'y a pas assez de circulation entre St-Roch et St-Tite pour autoriser l'organisation d'un service par autobus. Il se déclare prêt toutefois, si la clientèle augmentait et que le besoin s'en faisait sentir à mettre un autobus à sa disposition. Il ajoute pouvoir être en mesure de donner plus de service par taxi en faisant plus de voyages.

M. Charles Champoux, l'opposant déclare ensuite qu'il a abandonné en 1942 après trois ans d'essai, le service d'autobus qu'il exploitait entre St-Tite et St-Roch. Il dit qu'à son avis le service par taxi serait amplement suffisant et il ajoute qu'il serait même surpris si le propriétaire réussissait à en vivre.

Les membres du Lac Brûlé veulent un droit de passage vers le lac

Les membres de la Régie Provinciale des Transports et Communications ont ajourné hier sur la fin de l'après-midi une séance particulièrement chargée et après avoir entendu un nombre considérable de requêtes au cours des deux dernières journées, ont annoncé qu'ils se réuniraient de nouveaux au Palais de Justice de Trois-Rivières au cours du mois de novembre.

La cause la plus importante, du moins la plus longue qui fut entendue hier fut la requête du Club du Lac Brûlé vs l'intimé Arthur Cloutier, du Lac aux Sables. Le club, représenté par Me Lucien Comeau, c. r., demande à la Régie de forcer M. Cloutier à céder un droit de passage sur le chemin permettant de se rendre au club. L'intimé était représenté par Me Guy Hudon, c. r. et Me Louis Dussault de Québec.

Quelques témoins furent entendus de part et d'autre.

Ont témoigné pour le requérant M. l'échevin Frédéric Poliquin, secrétaire-trésorier du club depuis 26 ans, M. Eddie Martin, de notre ville, un fondateur du club du Lac Brûlé, ainsi que M. Joseph Beaupré du Lac aux Sables, gardien du club du Lac Brûlé.

En défense, l'intimé M. Arthur Cloutier, boulanger et industriel de Ste-Thècle ainsi que ses deux garçons Patrick et Florent furent successivement entendus.

Les requérants exposent que le chemin connu sous le nom de "chemin Price" ne sert plus depuis nombre d'années pour se rendre au club et qu'il peut être considéré comme abandonné, les arbres y étant repoussés. Depuis plusieurs années, soit depuis 1931 environ les membres du club empruntaient le chemin connu sous le nom de "chemin Simard" ou "chemin du club" pour se rendre au Lac Brûlé. Or il est advenu que l'intimé, qui possède un moulin dans les environs a acheté plusieurs terrains et plusieurs lisières de terrain le long du parcours de ce chemin et y a construit à ses frais un chemin qu'il appelle "chemin Cloutier" lequel a environ 3 milles de long et longe l'ancien chemin sur une certaine partie du parcours et emprunte l'assiette du chemin Simard sur une autre partie. Il a mis des barrières aux endroits du chemin lui appartenant en sorte que les membres du club ne peuvent plus se rendre au Lac Brûlé par cette route.

Les requérants continuent en disant avoir offert $150.00 à M. Cloutier pour acheter leur paix et pouvoir passer librement sur cette route sur laquelle ils prétendent avoir accès.

Me Hudon, procureur de l'intimé nie que la Régie provinciale ait juridiction dans la cause qui lui est soumise. Il prétend que la condition préalable qui lui donnerait juridiction serait qu'il n'y ait aucune issue et que le terrain soit enclavé. Or il ajoute que le vieux chemin Price, abandonné librement, doit être encore considéré comme un débouché et qu'il n'y a aucune preuve que le terrain du club soit enclavé, ni de près ni de loin.

"Pour venir devant la régie, déclare-t-il il faut établir l'absence d'issue sur la voie publique. Ce n'est pas à la régie de déterminer qu'une servitude de passage a été établie depuis 10 ou 15 ans. Il n'y a aucune preuve d'enclave. Le fait de n'avoir pas entretenu un chemin, par sa propre faute, ne peut constituer une preuve d'enclave. Me Hudon, continue en disant qu'il n'est pas prouvé non plus que les lots adjacents appartiennent au gouvernement ce qui serait d'après lui nécessaire pour établir qu'il y a enclave.

Le président du tribunal fait remarquer que la route "Price" qui sert à Me Hudon pour prouver qu'il y a un débouché, n'existe plus en fait, et que la preuve des requérants établit qu'on y passe comme partout ailleurs en forêt, mais qu'elle est absolument impraticable et impossible comme route.

Me Lucien Comeau c.r., dans sa plaidorie signale que la "seule place où ça a du bon sens de passer, c'est là qu'on passe". Il rappelle que ce sont les membres du club qui ont ouvert le chemin qui contourne le Lac Brûlé. Me Comeau ajoute que les membres du club sont prêts à payer les dommages si M. Cloutier réussit à en prouver, mais s'estiment dans leur droit de passer sur ce chemin puisqu'il n'en existe aucun autre.

Une société littéraire est fondée au Cap

Cap-de-la-Madeleine, 13. (D.N.C.) — Une nouvelle société littéraire et dramatique vient d'être fondée en notre ville. Elle porte le nom de "Les Compagnons de la Rampe".

Voici la déclaration que nous remettait Me J.-A. Cambray, directeur artistique de la nouvelle société, en nous annonçant officiellement sa fondation:

"Les oeuvres postscolaires se font rares chez nous. Or, les jeunes quittent l'école, errent dans les routes du bien ou du mal, parce que l'on ne s'occupe pas d'eux. Ils sont nombreux, les jeunes qui désirent former une élite, se grouper pour réaliser des rêves purs, des espérances toutes juvéniles, mais crânes, sans avoir la chimérique ambition de créer parmi nous un mouvement d'idées et d'aspirations nouvelles. Ils savent que tout citoyen digne de ce nom doit avoir au fond de son coeur deux grands amours, qui l'élèvent, pour lesquelles, suivant le mot de lord Dufferin à l'Université Laval, il vaut la peine de lutter, même de mourir pour elles, l'amour de Dieu et de la Patrie. Ils savent, les jeunes de chez nous, la grande influence qu'exerce sur ses semblables celui qui sait habilement manier sa langue, qui peut, sur les tréteaux populaires, défendre les principes qui font les peuples heureux et prospères. La religion catholique, a dit Pie XI, est la mère féconde et la nourrice de toutes les vertus, l'ennemie des vices et la libératrice des âmes. Ils savent que le sentiment religieux est la source de la grandeur morale d'une nation. Pleins de ces bons sentiments et de ce pur idéal les "Compagnons de la Rampe" viennent de se former en association, ils veulent être une élite. L'heure est bien choisie, car, au lendemain de la grande tuerie mondiale, au milieu des incertitudes et des bouleversements, il est temps de quitter le terre-à-terre et de regarder plus haut, excelsior, excelsior. Les jeunes de chez nous, ouvriers et étudiants, vont étudier, donner des représentations théâtrales, devenir des fanatiques dans le bien. Qu'ils prennent leur essor vers le succès, c'est le souhait de leurs aînés qui, déjà, les applaudissent à pleines mains."

Voici la composition du premier bureau de direction: directeur artistique, recorder Me J.-A. Cambray; maître de cérémonies, Richard Rochefort; président, Parfait Beaudoin; secrétaire, Jacques Cambray; trésorier, Jacques Lemarier; aumônier, Rév. R. Lemire; membres, Elphège Héroux, Roland Bourassa, Clément Rousseau, Etienne Pépin, Raymond Léveillé, René Tremblay, Marcel Beaudoin et Maurice Beaudin.

La première pièce, qui sera jouée à la nouvelle salle des Chevaliers de Colomb, par les "Compagnons de la Rampe", sera l'"Expiation", magnifique tragédie, évoquant l'époque des Croisades.

M. Jos Boisvert veut un permis de transport

M. Jos. S. Boisvert, journalier de St-Thomas de Caxton, s'est adressé hier à la Régie Provinciale des Transports afin d'obtenir un permis de cammionnage qui lui permettrait de transporter des marchandises diverses pour le compte des gens de la paroisse, de St-Thomas à divers points de la province et d'en ramener des marchandises pour les gens de St-Thomas.

Le requérant était représenté par Me Rosaire Lajoie, de Shawinigan. Un grand nombre de gens lui ont fait opposition: MM. G. E. Lampron et A. Lemire, de St-Thomas représentée par Me Maurice Langlois; MM. Robitaille d'Almaville et Matteau de Charette, représentés par Me François Nobert; M. Omer Dallaire, représenté par Me Roger Lacoste.

La requête a été prise en délibéré.

218 élèves sont enregistrés à Manseau

Manseau, 13. (D.N.C.)— Au Couvent que dirige les Rvdes SS. de l'Assomption, 86 enfants se sont enregistrés. Dans nos écoles de la paroisse, 132 élèves ont été enregistrés par les institutrices suivantes: 35 pour Mlle Thérèse Beaudoin; 35 pour Mlle Jacqueline Thiffeault; 30 pour Mlle Irène Bussière et 32 pour Mlle Jeanne d'Arc Tousignant. Total: 218.

Un accident d'auto permet de découvrir de l'alcool frelaté

La police des liqueurs a fait, grâce à la coopération de la police de la route, une "pêche" excellente sur la route de Louiseville, à Saint-Léon. Un automobile a capoté par deux fois dans un vallon creux de 25 ou 30 pieds en bordure de cette route pour s'arrêter sur ses quatre roues et permettre à la police de la route d'y trouver neuf gallons d'alcool de contrebande, une certaine quantité d'alcool de la Commission des Liqueurs et un automobiliste, encore tout étourdi par cette dégringolade.

La police de la route a immédiatement avisé M. Jean-Paul Lapointe, agent en charge de la police des liqueurs du district des Trois-Rivières, lequel s'est rendu sur les lieux opérer la saisie de la voiture et de l'alcool qu'il y avait dedans.

L'automobiliste a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement. Une plainte sera logée à la Cour la semaine prochaine.

La voiture est de Joliette. L'automobiliste s'est tiré sain et sauf de cet accident malencontreux. On suppose qu'il s'est endormi au volant.

Film sur le développement industriel de la Mauricie

MM. Jean-Marc Couture et Tim Wilson, de l'Office National du Film, sont actuellement à tourner un film sur le développement industriel de la Vallée du Saint-Maurice.

Arrivés dans la région depuis déjà quelques semaines, ils ont passé de nombreux jours dans le Haut du Saint-Maurice, dans une longue randonnée qui les a conduits du barrage Gouin jusqu'aux Trois-Rivières.

Tout leur film, d'après ce que nous avons compris illustrera le rôle joué par le Saint-Maurice dans la vie industrielle de la région. Le Saint-Maurice en plus de fournir l'électricité est le véhicule qui conduit les billes de bois des forêts aux usines de papier de notre région.

Ils consacreront une grande partie de leur film à la grande industrie, mais aussi à tous les établissements qui caractérisent la petite industrie dans notre district, particulièrement à celle qui nous est particulière.

De passage aux bureaux du Commissaire industriel, M. Léon Trépanier, avant-hier, et à nos bureaux, hier avant-midi, ils ont recueilli les renseignements qui leur permettront de compléter leur travail de façon à donner la meilleure description de la Mauricie.

Jusqu'ici leur travail a consisté surtout dans la prise de scènes extérieures. Pendant les prochaines semaines, ils tourneront des intérieurs.

Ils estiment qu'il faudra ensuite une couple de mois de travail avant que le film puisse être montré au public, de sorte que l'on pourra difficilement le voir avant le début de l'année 1946.

La construction d'une meunerie coopérative débute à Batiscan

On a entrepris la construction d'une meunerie coopérative à Batiscan. C'est là une autre des grandes initiatives de la Coopérative agricole régionale du comté de Champlain, laquelle a recruté des membres jusque dans les comtés environnants.

Cette coopérative possède déjà à Batiscan un couvoir coopératif, dont les sujets ont mérité les premiers prix dans nos expositions agricoles de l'été.

Voici un communiqué enthousiaste que nous recevons de la coopérative à l'occasion de la construction de la meunerie:

"Réjouissez-vous, Messieurs les cultivateurs de la région de Champlain. Grâce à la grande générosité du Gouvernement à l'énergie de notre député, M. Maurice Bellemare, au dévouement de nos agronomes, Messieurs Elzéar Roy et Ludger Massé, puis à la bonne entente des membres actuels de la Coopérative agricole régionale, les murs d'une grainerie s'élèvent le long de la voie ferrée du Pacifique Canadien, à Batiscan.

"Dès la fin de novembre, la Coopérative sera en mesure de fournir de la moulée et des engrais de toute première qualité, fabriqués chez-nous !

"Notre but est de produire ce qu'il y a de meilleur pour faire rendre plus à nos troupeaux tout en en abaissant le coût de production, actuellement trop élevé.

"La Coopérative régionale poursuit sa route vers le progrès. Inauguré en 1943 avec un simple couvoir, lequel produisit 40,000 poussins, en 1944, 65,000 en 1945, 72,000. Que nous réserve 1946 ? A vous la réponse, aviculteurs et cultivateurs de la région.

"En 1944, la Coopérative organisa un poste de classification d'oeufs de consommation, lequel fonctionne très bien, de 10 caisses au mois de novembre, il est monté à 135 caisses par semaine au cours de l'hiver. C'est un grand avantage pour les aviculteurs d'avoir un marché sûr et toujours ouvert à leurs portes.

"En 1946, nous aurons une meunerie de 8 chars de grain et capable de peser 800 poches par jour.

"Continuons à lutter ensemble cultivateurs, voyez ce que l'accord peut produire seulement en trois ans.

"Nous ne nous arrêterons pas là. L'an prochain c'est le tour du poste d'abattage et de la mise en conserve des viandes et légumes. Notre but est d'aider les cultivateurs dans tout ce qu'ils désirent.

"La Coopérative régionale recrute ses membres dans toutes les paroisses environnantes: Les Trois-Rivières, Le Cap, Champlain, Batiscan, Ste-Anne-de-la-Pérade, Ste-Geneviève, St-Prosper, St-Stanislas, St-Luc, St-Alban, jusqu'à St-Barnabé et Shawinigan. Jugez quel pouvoir nous aurions si tous voyaient les avantages de la coopération. Comptez seulement 50 membres par paroisse, nous serions 600 consommateurs et producteurs. Quel le force et quelle économie dans le coût de production Y pensez-vous?

"Tous les gens qui ont étudié les luttes de la classe agricole, nous le disent et insistent: Seule une bonne et vraie coopération, sauvera l'agriculture et ses travailleurs.

"Les portes de la Coopérative sont ouvertes à tous les cultivateurs aviculteurs, producteurs et consommateurs. Rendez-vous à Batiscan étudier les activités de la Coopérative Regionale, M. A. St-Pierre, gérant, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions dans la mesure du possible.

Une cargaison de papier à journal pour l'Angleterre

Une cargaison de 5,263 tonnes de papier à journal a quitté le port de Trois-Rivières à destination de Manchester, Angleterre, à bord du S.S. Pashesham, au cours de la journée du 11 octobre.

Pendant la même journée la goélette F. Mary est partie pour Forestville avec une cargaison de 157 tonnes de foin.

Les arrivages furent beaucoup plus considérables. Une dizaine de navires, barges et autres embarcations, ont laissé ici 12,977 tonnes de marchandises.

Le J. J. Ramacher et le Blue River ont débarqué à l'élévateur à grain des cargaisons de 2,486 et 3,178 tonnes de blé.

Le Cartierdoc a laissé à la Canadian International Paper 2,400 tonnes de bois de pulpe venant de Sainte-Anne des Monts.

Deux barges touées par le remorqueur Charlemagne ont laissé 1200 tonnes de bois de pulpe à la Saint-Lawrence Paper.

Une cargaison de 3,260 tonnes de charbon bitumineux venant de Rochester New-York a été laissée ici à bord du Redfern.

OPÉRATRICES
Expérimentées
Demandées pour machine "In Seam" et P.X.M." pour manufacture de gants fins. Ouvrage à domicile, Machine fournie. Conditions avantageuses.
S'adresser:
Casier 1149 Le Nouvelliste
Trois-Rivières

Logement demandé
à Trois-Rivières ou dans un rayon de 15 à 20 milles
7 ou 8 pièces chauffées ou non — Possession immédiate
S'adresser au bureau du personnel
CANADIAN INTERNATIONAL PAPER

Pèlerinage des travailleurs catholiques au Cap demain

HENRI MARIEN
CHAUSSURES
43, Mercier SHAWINIGAN Tél. 3353

LA PAGE DE
Grand'Mère SHAWINIGAN La Tuque
SAMEDI 13 OCTOBRE 1945

53, DE LA STATION, TEL.: 2500
J.A.W. MATTEAU
5¢ A $1.00
135-136, St-Marc SHAWINIGAN Téléphone 3077

Assemblée annuelle des Fanfares en fin de semaine à St-Jean

Shawinigan, 13 — L'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec tiendra son assemblée générale annuelle à St-Jean, dimanche le 14, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. J.-H Hains, de Drummondville.

Près de cent délégués de vingt fanfares de toute la province y prendront part.

M. M. Coutu, secrétaire-trésorier, de Shawinigan, soumettra son rapport financier. Il fera aussi une revue de l'organisation du festival des Trois-Rivières, le 22 juillet dernier commentera le Chicago Musicland Festival, auquel il a assisté comme délégué, avec le président M. H Hains; à ce dernier festival, 6000 musiciens participèrent au programme, et le Soldiers Field regorgeait de plus de cent mille auditeurs.

Les délégués apprendront et apprécieront le généreux geste du Provincial qui a renouvelé en l'augmentant de $500. l'octroi annuel de $3,000 à l'Association.

Plusieurs cités réclament le festival annuel. Il y aura que l'embarras du choix. Plus de 25 fanfares se rendirent le 22 juillet dernier aux Trois-Rivières, et on groupa plus de 25,000 personnes venant du Québec de l'Ontario et même des Etats-Unis.

Le président sortant de charge M. Hains, a complété le terme maximum à cette fonction. On devra donc lui choisir un successeur.

Les fanfares suivantes seront représentées officiellement: Union Musicale et Philharmonie de la Salle des Trois-Rivières; fanfares de St-Hyacinthe, Sherbrooke, Joliette, St-Jean, Drummondville, Granby, Valleyfield, Shawinigan Falls, Grand'-Mère, Sorel Thetford-les-Mines, Victoriaville, Lachine, Cap-de-la-Madeleine.

Etablissement à garder fermés le dimanche matin

Shawinigan, 13— M. J.-N. Longval, le chef de la police municipale, désire attirer l'attention des restaurateurs et des propriétaires d'établissements vendant bonbons, journaux, liqueurs, cigares, cigarette, tabac, crème glacée, et (—) autres établissements comme salles de billard, de quilles, sur le fait qu'il existe un règlement municipal, portant le numéro 273, interdisant à ces établissements d'ouvrir l'avant-midi, les dimanches et fêtes d'obligation.

L'article 3 de ce règlement dit explicitement: Toute personne ayant une licence pour tenir un restaurant ou magasin de bonbons, crème glacée, liqueurs douces, tabac, cigarettes, cigares, etc., devra fermer cet établissement à minuit, jusqu'à six heures du matin de chaque jour et le samedi soir et les veilles des fêtes d'obligation à minuit jusqu'à midi le lendemain matin.

On a une tendance à violer ce règlement, mais les policiers ont instruction de le faire respecter à la lettre, nous disait le chef. Nul ne pourra plaider ignorance sur ce sujet, car des copies du règlement en entier ont été distribuées à tous les propriétaires de tels établissements.

Triduum et Pèlerinage à St-Gérard

St-Gérard des Laurentides, 11, (D.N.C.) De belles cérémonies auront lieu dimanche prochain le 14 octobre, à St-Gérard des Laurentides, près de Shawinigan.

Ce sera d'abord la clôture d'un triduum préparatoire à la fête du patron de la paroisse, saint Gérard. Ce triduum commencera le 12 et se continuera les 13 et 14. Dimanche soir, une procession au flambeau marquera la clôture du triduum. La fête de saint Gérard est le 16 octobre, et la solennité en est le 21 octobre. Le triduum sera prêché par le Révérend Père Hervé Aubin, rédemptoriste.

Le Révérend Père Aubin sera aussi le prédicateur, dimanche après-midi, lors du pèlerinage à St-Gérard que feront les Shawiniganais,. Le départ de Shawinigan aura lieu à une heure demie, Place du Marché, par les autobus Carier et Frère, et la cérémonie commencera à deux heures demie. La cérémonie se terminera par la distribution du pain bénit.

M. Sutherland au Canadian Club

Shawinigan, 13— Une soirée intéressante a inauguré jeudi la saison du Canadian Club. L'invité était M. H. S. Sutherland, récemment revenu d'une mission outremer, et qui a fait part de ses observations en Angleterre et sur le continent.

A la table d'honneur, étaient M. C. T. Cornellus, gérant local d'Aluminum Co. of Canada et président du Canadian Club, M. le notaire Nap. Desaulniers, président sortant de charge du Canadian Club, M. H. S. Reid vice-président de Shawinigan Chemicals et gérant des usines locales, et M. le Dr. Sutherland, ancien surintendant des usines de St-Maurice Chemicals.

M. Reid a présenté le conférencier, avec lequel il était allé en Allemagne, en voyage d'étude, en 1938 Il a fait depuis plusieurs autres voyages d'étude sur le continent européen. M. Reid a déclaré que M. Sutherland était un travailleur ardent à la tâche, intéressé aux découvertes les plus modernes, et toujours curieux d'en avoir le dernier mot. Il a été un homme d'un prix inestimable à St-Maurice Chemicals.

M. Sutherland a repris une conférence récente au club Rotary, en l'amplifiant. Il a parlé de la dévastation en Angleterre et en Allemagne, surtout de la dévastation des bombes volantes, de la destruction des usines chimiques du Reich de la cherté des vivres et des vêtements et de leur rareté en France et il a fait, en même temps un vibrant appel pour la collecte nationale du vêtement disant qu'on ne saurait jamais trop donner à ces millions de gens qui ont tant souffert et auxquels il ne reste plus rien Il a parlé des divers problèmes faisant suite à l'armistice, travaux de construction, civile, réadaptation des vétérans en Europe, travail féminin, contrôle de l'alimentation problèmes ouvriers. En somme M. Sutherland a brossé un tableau de la vie européenne des derniers mois avant et après la fin de la guerre.

Le Dr. Mueller chimiste à Shawinigan Chemicals, a remercié avec compétence le Dr. Sutherland.

Intéressante causerie de M. Pieri au Rotary

Shawinigan 13 — M. Lou Pieri, propriétaire du club de hockey Providence, de la ligue Américaine de hockey, qui a fait son entrainement à Shawinigan, devenu le club-ferme de Providence, et aussi secrétaire de la fameuse organisation de patinage de fantaisie Ice Capades, a été jeudi le conférencier du dîner-causerie hebdomadaire du club Rotary.

C'est M. Pieri, il y a plus d'une dizaine d'années, qui lança cette fameuse revue, améliorée et transformée d'année en année et qui comprend aujourd'hui 152 membres dont 134 patineuses et patineurs. Aujourd'hui, l'organisation est la propriété de neufs promoteurs sportifs américains, et M. Pieri est naturellement du groupe.

Dans sa causerie, M. Pieri a déclaré qu'une telle organisation pourrait être amenée à Shawinigan, sous les auspices de divers clubs, comme le Rotary, qui pourraient participer à la préparation d'un tel spectacle et en retirer une part de profits qui iraient aux bonnes oeuvres. A Providence, par exemple, le Rotary s'occupe de telles choses et avec les profits, on achète des lunettes pour les écoliers qui n'ont pas les moyens d'en avoir. A Noël le Rotary de Providence offre aussi une fête aux enfants pauvres. En fait, touts les oeuvres de bienfaisance du Rotary, à Providence, sont pour la jeunesse.

Revenant sur le sujet du hockey, qui l'intéresse naturellement au plus haut point, M. Pieri a demandé aux Rotariens d'appuyer l'entreprise du hockey à Shawinigan. Notre ville, selon lui, possède un des plus beaux aréna du pays, et une excellente équipe de hockey obtient non seulement au Canada mais aux Etats-Unis, une publicité ultra-économique et ultra-rapide.

M. Pieri, en terminant, a déclaré qu'il avait été émerveillé de sa visite à Shawinigan, qu'il trouve une ville propre, d'un site géographique au ordinaire, et où la coopération existe au plus haut point. C'est avec une telle ville qu'on peut espérer le progrès le plus rapide et le plus sûr.

Collecte du vêtement demain et lundi dans Shawinigan

Shawinigan, 13 — Nul ne peut rester indifférent à la collecte nationale du vêtement, puisqu'il s'agit d'un grand acte de charité, pour des millions de gens à qui les chaussures et les vêtements manquent totalement depuis des années, par suite de la guerre qui a tout détruit.

En bien des endroits, la campagne est déjà commencée. A Shawinigan, on a déjà recueilli une certaine quantité de ces effets usagés mais encore utiles et dont on peut se départir sans avoir à les remplacer. C'est la seule collecte d'envergure nationale qui aura lieu au cours de l'année.

La pénurie de vêtements dans les pays dévastés par la guerre touche au tragique. A Belgrade, une annonce a paru dans un journal il y a quelques mois, où une femme disait avoir "perdu un soulier, en cuir noir, pointure 5½ rapiécé à gauche", et promettait une généreuse récompense à qui le lui rapporterait. Des millions de gens ont tout perdu, sauf les vêtements qu'ils portaient quand leurs foyers furent envahis ou pillés. Ils ont dû vivre des années avec ces vêtements usés jusqu'à la corde, devenus haillons; songeons qu'on n'avait aucun chauffage. Des milliers sont morts de froid: d'autres ont eu mains et pieds gelés sont aujourd'hui de pitoyables amputés; d'autres, par millions, sont tuberculeux; combien enfin, ont succombé aux épidémies inséparables de la guerre. Tous ces gens, il faut les aider, en leur donnant des choses que nous ne porterons plus jamais et qui répondront à leurs plus pressants besoins. Dans cette détresse, il y a 30 millions d'enfants.

Dimanche après-midi, à une heure, la paroisse St-Marc fera sa collecte. Lundi soir, à sept heures, les autres paroisses de la ville feront la leur. Les autres villes de la région ont été des plus généreuses. Shawinigan a toujours fait sa part et ce n'est certainement pas quand l'occasion se présente de faire encore davantage qu'elle fera moins. M. F Roy, le président de la collecte compte sur toutes les bonnes volontés, pour que beaucoup de malheureux soient soulagés par la générosité des Shawiniganais.

Les Lacordaires de Grand'Mère

Grand'Mère, 13 oct. (D.N.C.) — Lors d'une assemblée régulière des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, tenue au Club social, la secrétaire-financière, Mlle Gisèle Villemure a donné un compte rendu de la journée antialcoolique du 16 septembre dernier. Cette journée a remporté un vif succès, alors qu'environ 1500 personnes ont assisté aux deux représentations du drame "La Rançon d'une Faute."

Les membres présents ont été mis au courant de la formation d'une Ligue d'Achat chez les Nôtres au sein de la Société St-Jean-Baptiste. L'importance et la nécessité de cette Ligue ont été démontrées avec chiffres à l'appui.

L'assemblée s'est terminée par un programme récréatif sous la direction de M. Jules Dumont.

36 arrestations en septembre

Shawinigan, 12. — La police de Shawinigan, au cours du mois de septembre, a effectué trente-six arrestations: neuf pour ivresse, six pour avoir troublé la paix, quatre pour véhiculation de deux personnes sur une même bécane, quatre pour voies de fait, un pour vol à main armée, trois pour vagabondage, un pour refus de pourvoir, deux pour stationnement la nuit, deux pour infractions aux règlements de circulation, un pour faux prétexte, un pour assaut, un pour grossière indécence, un pour blasphème.

Le nombre des accidents de l'automobile est le plus considérable depuis des mois, vingt. Six personnes ont reçu des blessures dans ces accidents. On a conduit une jeune fille au Bon Pasteur.

Les constables ont répondu, en tout, à cent quatre-vingt-quatorze appels. On a conduit à domicile onze personnes ivres, et ramené à ses parents un enfant égaré. On a trouvé vingt portes non fermées à clé la nuit. On a tué sur demande du propriétaire onze chiens et dix chats. On a logé sous protection treize personnes.

Le nombre des mandats d'arrestation émis en septembre est de dix, celui des mandats de perquisition signifiés de trois. Il y a eu aussi cinq bris de sommation. Une automobile a été volée et retrouvée, le mois dernier. Six bicyclettes ont été volées, et cinq d'entre elles ont été retracées.

Le total des plaintes enregistrées a été de douze, et il y a eu sept de ces plaintes pour vol. Les marchandises volées ont été de $558, et les valeurs perdues de $146.

Une nouvelle saison de tennis sur table commencera bientôt

Shawinigan, 13— La ligue de tennis sur table va bientôt entreprendre sa 3e saison, et on entrevoit une grande activité. M. Maurice Coutu a été le premier président du circuit, mais n'a pas l'intention de se représenter à ces fonctions. Dans un message aux intéressés, il s'exprime ainsi:

"Nous avons développé des joueurs de talent, et constituons une menace pour les fortes équipes de Québec et des Trois-Rivières, plus expérimentées et organisées depuis plus longtemps que nous. Le trophée Carier et Frère restera toujours un objet de convoitise pour les équipes locales. Les Chevaliers de Colomb entendent défendre leur championnat avec âpreté.

"Mais une telle association demande pour la diriger un homme ayant des loisirs. J'y ai consacré deux années, et j'aimerais bien qu'on me libère à présent, et céder ma place. Je continuerai à m'intéresser indirectement à ce sport, qui fait rencontrer et se connaitre des chefs d'usines, des hommes d'affaires, des industriels, d'une part, des écoliers, des artisans, des jeunes gens ambitieux cherchant à étendre le champ de leurs relations sociales, d'autre part. Les gens de races différentes se sont mieux connus et mieux appréciés, et cette ligue de tennis sur table a été un facteur de bonne entente chez nous.

"Merci aux équipes de C.I.L., Shawinigan Chemicals, Chevaliers de Colomb, Harmonie du C.I.C., Ecole Technique, Union Musicale, pour leur confiance et leur collaboration et puisse mon successeur bénéficier de la même aide."

Cette assemblée des Intermédiaires aura lieu à l'H. Shawinigan

Shawinigan, 13— Une assemblée pour constituer un circuit de hockey de calibre intermédiaire B de la Mauricie, et les équipes de St-Tite, Ste-Thècle, Shawinigan, Grand'Mère désirant se faire représenter lundi soir le 15 octobre avaient été convoqués l'hôtel Vendôme. Tous les intéressés voudront noter que le lieu de la réunion a été changé, et que cette réunion aura lieu lundi soir, à la même heure, à l'hôtel Shawinigan.

Les intéressés voudront en prendre note.

L'HIVER S'EN VIENT
Laissez-nous préparer autos et camions pour la rude saison
● Antigel ● Chaufferette ● Chassis Double
Huile et Graisse d'Hiver
SHAWINIGAN AUTOMOBILE ENRG
11, 5ème RUE SHAWINIGAN Tél: 2850


• HED - AKE •
soulage les maux de tête, rhumes, grippe, névralgie, douleurs rhumatismales et douleurs menstruelles.
en vente dans toutes les pharmacies
échantillon gratuit à la
Pharmacie FAFARD
Coin Tamarac et 4e rue
Shawinigan

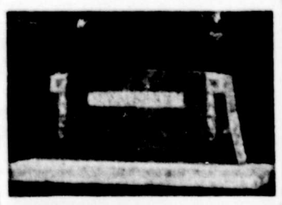
A GRAND'MÈRE
SALON D'OPTIQUE
J. Alphida CRÊTE O. D.
OPTOMETRISTE
Spécialités
Examen de la vue - Correction du strabisme
Heures de consultation:
tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le soir, sur appointement.
551, 3e Rue GRAND'MERE Téléphone 631

Théâtre Auditorium
SHAWINIGAN
Dimanche - Lundi - Mardi - Mercredi
14 Octobre 15 Octobre 16 Octobre 17 Octobre
Un drame musical
"NOB HILL"
Avec:
GEORGE RAFT JOAN BENNETT
Vivian BLAINE Peggy Ann GARNER

Videz vos armoires
POUR SECOURIR
Les victimes de la guerre
LORS DE LA
Collection National du vêtement
A SHAWINIGAN FALLS
Lundi, 15 octobre
S'il y a pluie, la ramasse se fera le lendemain

DOULEURS RHUMATISMALES
pour de bons résultats employer
"LA CAPSULE UNA"
en vente en deux formats
$2.50 et $5.00
dans toutes les bonnes pharmacies ou chez son fabriquant Dr Adj. DESCHESNES Shawinigan Falls.

Lavallée, Bédard
Lyonnais
Messier, Gascon
Comptables-agréés
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE. 1059


Alex L'Heureux
MANUFACTURIER
de
Monuments Funéraires
et de
Pierre à Construction
vous achetez directement de la manufacture. Pas de Commissions à payer.
1685, 5e Avenue Tél. 4131
(Route Nationale)
Almaville-Haut

Votre Domaine Mesdames
La Fourrure chez Gauthier & Cie



Mouton de Perse
Manteaux de mouton de perse soyeux et d'un beau noir encore. Nous les vendons tout faits ou confectionnés d'après vos propres mesures sur des modèles d'inspiration COUTURIER. Le modèle illustré ci-contre est une création 1945 de Gauthier & Cie. Les manteaux faits sur mesure le sont sans aucun frais additionnel.
$275. à $550.

Machine à Glaiser les Fourrures
Nous possédons depuis quelques mois une machine ultra moderne à Glaiser (lustrer) les manteaux de fourures, ou tout genre d'articles en fourrures; Nous sommes heureux de vous apprendre que nous avons l'exclusivité de ce genre de machine, ayant la priorité pour le district. Nous croyons pouvoir vous garantir un service de premier ordre; nous serons de plus très heureux de faire voir notre machine à quiconque en fera la demande. Toute fourrure qui sort de notre magasin ou de notre voûte a été glaisée et porte un coupon attestant le travail accompli, chaque morceau reçoit de notre part une attention particulière.

Rat Musqué
Rat Musqué ressemblant au véritable vison . . . Voyez le manteau illustré ci-contre, et remarquez en le prix . . . Pouvez-vous douter que ce soit une aubaine remarquable. Les peaux intactes proviennent des froides régions altières du nord, elles sont mélangées de façon exquise par Holiander. Elles ont presque les tons bruns foncé du vison.
$329.


Création 1945 de GAUTHIER & Cie

Manteaux de Drap
Nous avons également un très vaste assortiment de manteaux de drap garni de très belle fourrure. Modèles droits, amples ou tuxedos, grandeurs de 12 à 42.
Que vous achetiez ou non, une visite à notre magasin nous fera grandement plaisir et le personnel compétent sera heureux de vous servir avec toute l'attention et la courtoisie accordée à la clientèle.

Gauthier & Cie Fourrures
Confections pour DAMES ET ENFANTS
147 RUE ST-MARC
Tél. 2388
Visitez le magasin renommé pour sa belle fourrure

L'impôt sur le revenu est diminué

(Suite de la 1ère page)

Nous avons prévu que cette taxe nous rapporterait au cours de la présente année financière la somme de soixante-quinze millions de dollars. Cette somme, cependant, est sujette à des remboursements considérables sur les achats effectués pour d'autres gouvernements, et le chiffre s'accroit par les achats considérables de matériel de guerre aux Etats-Unis. Bien qu'il soit difficile d'établir un chiffre estimatif, il semble probable que la perte de revenu soit d'environ soixante millions, au cours d'une année complète, et ne dépasse pas la somme de trente millions durant l'année financière en cours.

LA TAXE DE VENTE

J'ai aussi été frappé de l'étendue de l'effet décourageant que produit la taxe de vente sur la modernisation rapide et efficace de notre outillage de production. Tandis que la taxe de guerre sur le change n'affectait que l'outillage importé, la taxe de vente s'applique aussi bien à la production domestique qu'aux importations. Durant cette période de transition de la production pour fins de guerre, à la production pour fins civiles, alors que doivent nécessairement se faire des mises de fonds considérables dans les usines, la machinerie, les outils et les matrices, et que les producteurs au premier degré remplacent et améliorent leur outillage, il est de la plus haute importance que nous abolissions, partout où la chose est possible, les taxes qui ont pour effet d'accroitre les prix de revient. Nous devrions, tout particulièrement, supprimer les taxes, qui, imposées dès le début des procédés de production, relèvent le coût de production dans une mesure qui est hors de proportion avec ce qu'elles apportent au revenu.

S'il doit y avoir des diminutions dans les impôts, il importe tout particulièrement qu'elles aient lieu maintenant, afin que les industries n'aient pas à faire face à l'avenir, en portant des coûts de construction et d'outillage majorés. Il importe, de plus, pour favoriser l'expansion de nos exportations du temps de paix et permettre aux nouvelles industries d'envahir les marchés étrangers, on enlève cet obstacle qui gêne la concurrence sur les marchés mondiaux.

Nous nous proposons de soustraire à la taxe de vente la machinerie et les appareils (non compris l'outillage de bureau et les véhicules automobiles) qui, de l'avis du ministre du Bureau national, doivent servir directement à la fabrication ou la production de denrées. Cette exception de la taxe de vente entrera en vigueur à compter de minuit, ce soir.

La Chambre notera que nous supprimons la taxe de vente sur les machines et appareils servant à la fabrication et à la production de denrées, mais non sur les machines et appareils qui servent à la distribution ou à l'accomplissement de services. Le principe que nous essayons de suivre comporte la déduction de la taxe de vente sur les frais des industries dont les produits sont assujettis à la taxe de vente, y compris celles dont les produits ont été délibérément exemptés, comme dans le cas de denrées alimentaires. La taxe de vente sera encore exigée dans le cas des machines et appareils servant aux industries de distribution et de service qui ne sont pas assujetties à la taxe de vente.

Presque toutes les machines employées par les producteurs au premier degré sont déjà spécifiquement exemptes de la taxe de vente, mais la disposition proposée en ce moment étendra cette exemption encore davantage.

Il est prévu que, pour une année entière, cette exemption de la taxe de vente entrainera une perte de revenu d'environ $30,000,000, dont environ la moitié sera suble au cours de la présente année financière.

Il y a certaines modifications à la loi spéciale des revenus de guerre qui sont moins importantes et je me contenterai de les signaler en passant. Nous avons l'intention de simplifier la méthode peu satisfaisante d'imposition dans le cas des fourrures.

Actuellement les fourrures sont frappées d'un droits d'accise de 25 p. 100, prélevé à l'endroit où l'on prépare et teint les fourrures, et on n'exige pas de taxe de vente sur les fourrures à ce titre. Cependant, la taxe de vente est imposée sur les vêtements garnis de fourrure. On a l'intention maintenant de baisser la taxe d'accise à 10 p. 100 et d'assujettir tous les vêtements et articles de fourrure de même que les vêtements garnis de fourrure à la taxe de vente de 8 p. 100. Le principal résultat de ce changement sera de simplifier et d'uniformiser le régime d'imposition. Il y aura aussi de légère réductions dans les impôts sur les fourrures en général et une réduction plus appréciable dans l'impôt sur les fourrures servant à garnir les vêtements de drap. La date de la reclassification des manufacturiers de vêtements de fourrure en tant que manufacturiers pour les fins de l'imposition de la taxe de vente sera annoncée par le ministre du revenu national après qu'on aura fait un relevé des inventaires.

Actuellement les touristes canadiens qui reviennent des Etats-Unis jouissent d'une exemption de $100. sur les achats qu'ils apportent avec eux. Aux termes de la loi actuelle, la taxe d'accise de détail est perçue sur les articles inclus dans ces achats. Cette taxe est difficile à percevoir et on a jugé que sa perception est une diminution inutile des privilèges réciproquement accordés aux touristes chez nous et aux Etats-Unis. Il est donc projeté de soustraire ces achats à la taxe d'accise de détail.

Les motifs dont nous avons tenu compte en rédigeant les propositions budgétaires indiquent que les diminutions d'impôts doivent porter sur les points les plus importants et ne doivent pas s'étendre aux articles de consommation en général. Il y a d'autres moyens plus appropriés de stimuler l'achat de denrées de consommation dans la mesure où il y a lieu de le stimuler en deça de son niveau élevé actuel. Il y aura des moments plus tard où la réduction des impôts sur les catégories de denrées de consommation aussi de dégrevement additionnels.

La seconde proposition a trait aux petites firmes, qu'elles soient ou non constituées en corporation. On a prétendu que ces dernières ont souffert plus que la plupart des autres parce qu'on ne pouvait pas s'attendre qu'elles se développeraient, proportionnellement, aussi rapidement que les grosses compagnies.

Plusieurs de ces compagnies ne réalisent que le taux minimum de profits réguliers de $5,000. Un grand nombre ont pris de l'expansion durant la guerre et on est d'avis qu'elles peuvent contribuer énormément à fournir des emplois durant la période d'après-guerre. Les charges de ces compagnies ont été considérablement allégées tant au Royaume-Uni qu'aux Etats-Unis. En conséquence, nous avons l'intention d'accroitre le chiffre des profits réguliers de toutes les compagnies de la moitié de la différence qui existe entre leurs profits réguliers actuels et la somme de $25,000. Cette mesure aura pour effet de relever le chiffre minimum de profits réguliers de $5,000 à $15,000. De plus, dans la cas d'une compagnie dont les profits réguliers sont de $13,000, le nouveau niveau sera de $19,000. Les compagnies dont le profit régulier est de $25,000 ou plus ne bénéficient pas de cette proposition.

En vertu de la présente recommandation et de celles qui précèdent, environ 12,000 établissements se verront totalement soustraits à la taxe sur les surplus de bénéfices et plusieurs autres jouiront d'une réduction de la taxe.

Le gouvernement en a convenu que durant une période où il désire encourager la plus forte expansion possible de l'embauchage et du revenu, le taux de 100 p. 100 fixé [illegible] es dispositions de la loi de ta[illegible]tion des surplus de bénéfices ne peut pas raisonnablement être maintenu. Maintenant que nous passons de la guerre à la paix, ses effets désavantageux prennent une plus grande importance. La loi sur la [illegible] en vigueur depuis le début de la taxation des surplus de bénéfices [illegible]uerre et le chiffre fixé des profits réguliers fondé sur la moyenne des profits avant la guerre devient de plus en plus démodé. On constate de plus en plus généralement que l'initiative est paralysée et que la prudence ordinaire dans les dépenses du commerce s'est considérablement affaiblie.

Comme premier pas vers l'abolition définitive de la taxe sur les surplus de bénéfices, nous proposons (A) d'abolir la partie remboursable de 20 p. 100 de la taxe sur les surplus de bénéfices; et (B) de réduire le taux de la taxe sur les surplus de bénéfices à 60 p. 100. L'effet bien simple de cette mesure sera que tous les profits des corporations seront soumis à un taux de 40 p. 100 et les profits des corporations dépassant 116 2-3 p. 100 des profits réguliers seront soumis à une taxe additionnelle de 20 p. 100. Dans le cas des sociétés à propriétaire unique et des associations commerciales, le taux de l'impôt sur les profits dépassant approximativement 117 p. 100 des profits réguliers sera de 60 p. 100. Les modifications de la loi sur la taxation des surplus de bénéfices entreront en vigueur le 1er janvier 1946.

Nous calculons que, du fait de l'application de ces changements, le gouvernement perdra la source qui lui permettait d'emprunter $72,000,000 sous forme de partie remboursable aux termes de la loi de taxation des surplus de bénéfices; que la réduction du taux des surplus de bénéfices à 60 p. 100 nous fera perdre $72,000,000 de revenu au cours d'une année complète; que le relèvement des profits réguliers pour les petites compagnies et l'exemption des compagnies non constituées du taux de 15 p. 100 nous coûtera $22,000,000.

Vu que nous devons encore continuer à effectuer des dépenses de guerre et que les profits du commerce sont encore bien soutenus par suite des fortes dépenses du gouvernement et du chiffre croissant des dépenses privées, j'en suis venu à la conclusion qu'il n'est pas dans l'intérêt de notre pays ni utile à une transition ordonnée et rapide au régime économique du temps de paix, d'abolir totalement la taxe sur les surplus de bénéfices pour le moment. En exposant cette conclusion, je n'infirme en rien l'assurance donnée antérieurement que la taxe sur les surplus de bénéfices ne sera pas maintenue indéfiniment.

Il n'est pas non plus possible, à mon avis, de modifier à l'heure actuelle, l'impôt de 40 p. 100 sur le revenu des sociétés. Si les accords fiscaux actuels avec les provinces sont annulés sans être remplacés par d'autres le gouvernement devra réduire de 10 p. 100 l'impôt en question. Si de nouveaux accords sont conclus, l'impôt pourrait être réduit promptement mais le réduire considérablement dans le moment et se trouver dans l'obligation d'y apporter une nouvelle diminution de 10 p. 100 à la fin de 1946, constituerait, je crois, un programme trop rigoureux d'abaissement fiscal. On peut sans doute invoquer de solides arguments à l'appui d'une certaine réduction, mais le gouvernement semble accepter comme concluantes les considérations susmentionnées. J'ajoute qu'une très faible proportion des plaintes qu'a reçues le ministère des finances touchant l'impôt sur les affaires avaient trait au taux de 40 p. 100.

Il y a certains changements moins importants que nous nous proposons d'apporter à la loi sur la taxation des excédents de bénéfices. Maintenant que le taux de 100 p. 100 est abaissé à 60 p. 100, nous nous proposons de supprimer la restriction imposée jusqu'ici, en vertu d'un règlement d'ordre administratif aux dépenses publicitaires. Cette restriction sera supprimée le 1er janvier 1946.

Il existe une disposition qui présente un certain intérêt pour l'industrie minière et en vertu de laquelle les bénéfices des nouvelles mines de ces métaux ou de métaux stratégiques se trouvent exempts de la taxe sur les excédents de bénéfices pendant les trois première années de leur mise en exploitation. Cette exemption est censée expirer le 31 décembre 1945. Nous avons l'intention de la proroger et d'inclure dans cette exemption les bénéfices des mines d'or et de certaines mines de minéraux industriels.

Nous nous proposons également de prolonger pour une autre année les dégrèvements d'impôt consentis aux sociétés minières et pétrolières sur les dépenses d'organisation encourues pour des travaux d'exploitation et, dans le cas des compagnies pétrolières, sur les dépenses encourues pour le forage de puits de grande profondeur.

Dans le cas des industries forestières, nous nous proposons de reconnaitre par voie de règlement administratif l'amortissement de toute partie non amortie de dépenses en immobilisation lorsque, par suite d'incendie, d'insectes, de maladie ou de tempête, les opérations dans une région déterminée ont été abandonnées.

Une disposition du budget de l'an dernier permettait d'imputer sur les bénéfices réalisés au cours d'une année de guerre la moitié des frais d'entretien et de réparation encourus dans une année d'après-guerre à désigner. Etant donné qu'il y a toujours pénurie de certains matériaux et qu'il reste à entreprendre de grands travaux de construction, mais nous continuerons à étudier la question.

IMPOTS SUR LE REVENU DE PARTICULIERS

Je passe maintenant à l'impôt sur le revenu des particuliers, qui nous fournit en ce moment environ le tiers de nos revenus, le revenu des particuliers va continuer. Dans la période d'après-guerre, à tenir une place de première importance dans notre régime fiscal. L'importance et la nature des besoins du gouvernement nous obligeront à conserver à l'impôt sur le revenu des particuliers son rôle de premier plan dans notre régime fiscal. Toutefois, cet impôt sur le revenu sera soigneusement revisé afin qu'il puisse conserver son efficacité et être adapté aux besoins d'après-guerre.

Comme je le rappelais précédemment à la chambre c'est entre les années 1939 et 1945 que l'impôt actuel sur le revenu des particuliers fut porté à son niveau du temps de guerre et que le régime des perceptions à la source fut introduit. On a mis en oeuvre plusieurs moyens, y compris un système assez compliqué de remboursements d'impôt, afin de permettre aux divers groupes de contribuables de supporter un rigoureux régime d'impôts.

En général une très forte imposition constitue un problème complexe à moins que le parlement ne soit prêt à se montrer inflexible devant les privations qui en résultent dans certains cas. Je dirai même que plus une très lourde imposition dure, plus elle devient compliquée par suite des adoucissements spéciaux accordés dans certains cas. En 1944, la disposition touchant la partie remboursable de l'impôt sur le revenu des particuliers a été abrogée, bien qu'on en tienne encore compte dans le calcul de l'impôt payable, ce qui le complique inutilement.

Les raisons pour lesquelles il faut remanier et simplifier notre système d'imposition le plus tôt possible, sont claires et évidentes. Nous avons sérieusement pesé ces raisons. Toutefois, en étudiant la question je me suis aperçu que d'autres considérations importantes entraient en jeu.

C'est surtout à la lumière du niveau réaliste d'imposition d'après-guerre qu'il est possible de reviser efficacement toute la structure de notre impôt sur le revenu des particuliers. En présentant quelques semaines après la fin des hostilités, le budget d'une année financière à moitié écoulée, le ministre des Finances ne peut pas calculer avec certitude ses crédits si longtemps à l'avance. Le gouvernement a soumis aux provinces certaines propositions d'ordre financier et autre.

Si on les accepte, le gouvernement présentera une loi visant à étendre les mesures de sécurité sociale moyennant une contribution qui, qu'elle qu'en soit la forme influera notablement sur la répartition équitable des taux d'impôt sur le revenu. Si les provinces rejettent les propositions et si on n'arrive pas à une entente générale, le Dominion sera obligé de réduire ses taux d'imposition dans une certaine mesure, mais il devra étudier quel degré de responsabilité il pourra assumer, dans les circonstances, vis-à-vis des propositions dans leur ensemble ou de l'une d'entre elles en particulier.

A regret, j'en suis venu à la conclusion qu'au tout début de la période envisagée, compte tenu des conséquences possibles de nos discussions avec les provinces, il n'est pas prudent de combiner, en une seule tentative, une revision immédiate de l'échelle entière de l'impôt sur le revenu personnel avec une réduction de l'impôt.

Mon collègue, le ministre du revenu national a constaté, toutefois, qu'il est possible, même sans simplifier la loi, d'apporter des modifications administratives qui faciliteront dans une large mesure la tâche du contribuable. Lorsque ce dernier aura à préparer son rapport de 1945, il se rendra compte que la méthode de calcul est beaucoup plus simple. Il ne s'agit pas d'une mesure législative, et nous donnerons à la chambre, en une occasion plus propice, des renseignements plus précis sur cette question.

Je suis frappé, toutefois, des effets nuisibles de notre régime actuel d'impôt sur le revenu élevé qui décourage le travail et l'initiative de tous les groupes au moment ou l'emploi doit prendre une expansion rapide e toû il nous faut une main-d'oeuvre mobile et animée de bonne volonté.

J'ai beaucoup insisté sur ces inconvénients en 1944 quand nous avons aboli la partie remboursable de l'impôt intéressant surtout les contribuables dans la catégorie des petits revenus. Par contre, je suis convaincu qu'une réduction de l'impôt sur le revenu personnel peut fortement contribuer à stimuler l'initiative privée et l'embauchage.

Je crois donc sage de recommander une mesure provisoire comportant un prompt et incontestable allégement. Nous proposons que l'impôt perçu soit diminué de 16 p. 100 à compter du 1er octobre, 1945. Ce dégrèvement de 16 p. 100 s'appliquera sur les présentes déductions à la source de l'impôt dès que les changments nécessaires pourront être faits.

Il s'agit d'une mesure provisoire immédiatement applicable et qui continuera jusqu'à ce que nous puissions introduire un dégrèvement supplémentaire en même temps qu'une revision complète de toute l'échelle de l'impôt sur le revenu personnel.

J'espère que de nouveaux arrangements avec les provinces, et qu'un retour plus accentué aux conditions normales, éclaicront à tel point la situation que nous pourrons, dans le budget de 1946, proposer une revision complète de l'assiette de l'impôt.

En plus du changement important que je viens d'annoncer, nous nous proposons de soumettre d'autres modifications aussi importantes. Lors de l'application de la loi des allocations familiales, il a fallu, afin de rendre effectives les dispositions de cette loi, aviser aux moyens, conformément à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, d'ajuster les déductions d'impôt pour ceux qui avaient des enfants à leur charge afin d'éviter les superpositions dans le cas de ceux quitouchaient des allocations fa- qui touchaient des alocations fa-

On a alors publié un tableau indiquant le redressement des déductions d'impôts à la source conformément à ce principe. Pour fins de simplification, le tableau comportait la récupération du pourcentage indiqué de l'allocation familiale, selon le revenu imposable du contribuable. Il avait pour effet, toutefois, de réduire ou d'éliminer le dégrèvement accordé pour les enfants à la charge du contribuable et à l'égard desquels des allocations familiales avaient été versées durant l'année.

Pour fins de simplification éga-

(Suite à la page 7)

Souffrez-vous de

DOULEURS RHUMATISMALES ?

Pour de bons résultats, employez

"LA CAPSULE UNA"

No 19380, loi Spécialités Pharmaceutiques ou Médicaments Brevetés
En vente en deux formats $2.50 et $5.00

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
ou chez son fabricant

Dr. ADJ. DESCHENES — Shawinigan Falls P.Q.

Automobilistes !

Demain, dimanche

pour vos

besoins d'huile ou gazoline



Le poste d'essence ouvert de 9 h. a.m. à 7 h. p.m. est

ST-MAURICE AUTOMOBILE

52. DES CEDRES — SHAWINIGAN — Téléphone 3022

VACHES à VENDRE

Je recevrai lundi le15 octobre au matin

Un plein char de vaches

ayant subi les deux tests toutes ces vaches seront vendues avec garantie de satisfaction.

S'adresser à



Wilfrid Bronsard — Ste-Flore, Tél. 2234

Pour tout en PLOMBERIE voyez

JOHN

CORRIVEAU

LIMITEE

PROTEGEZ-VOUS

Ne risquez pas de tuyaux gelés... des égouts bouchés... et tous ces malheureux hasards qui peuvent se produire en hiver...

Laissez-nous vérifier et réparer au besoin votre système de plomberie. Protégez-vous contre tout ennui et tout trouble durant la saison froide en protégeant votre plomberie.

91, 4ème RUE — SHAWINIGAN — Tél: 3055



PROTECTION D'HIVER

Votre auto et votre camion

ont besoin

de l'homme de service

du

Garage Lamothe Ltée

C'est le temps pour l'automobiliste de faire préparer son véhicule pour la froide saison. Le moteur doit être en ordre pour asurer un démarrage plus rapide. La transmission et le différentiel doivent recevoir le grade de graisse voulu pour empêcher une usure trop rapide des pièces et partant une économie appréciable. Le radiateur doit contenir de l'antigel pour éviter de le geler et de fendre le moteur. Nos hommes de services verront à tous ces besoins de votre automobile ou camion. Hâtez-vous pour vous éviter des ennuis si le froid tombe trop rapidement.

Les "Pièces Chrysler"

Nombre de nos clients nous ont félicité de nos annonces récentes et des économies que nous leur avons fait réaliser en se procurant leurs pièces authentiques Chrysler à notre département de pièces sur la quatrième rue, face à notre garage.

Nous pouvons maintenant obtenir plus rapidement les pièces qui nous manqueraient et donner le service réclamé plus facilement. Nous vous invitons à visiter notre choix considérable de pièces. Nous serons heureux de vous donner tout renseignement dont vous auriez besoin.

Le patron de notre garage assistait à Montréal récemment à une convention-école pour garagistes Chrysler. On y a enseigné la cause des troubles sur les pompes à l'eau et le remède à appliquer. Il fera plaisir à Monsieur Rémi Lamothe de renseigner toute personne qui aurait des ennuis avec la pompe à l'eau de son automobile ou son camion.

Notez le numéro de téléphone du nouveau département des pièces ouvert de 9 à 12 h., 1 à 6 h.

4564

GARAGE R. LAMOTHE Ltée

24, 4e Rue — Shawinigan — Tel: 2101

Pour être propriétaire de votre maison

sur le Boulevard Thibaudeau, à Glenada, situé aux limites de Shawinigan Falls, où les taxes municipales ne sont que de 35 cents. Il y a là déjà, tous les services publics, autobus services religieux dans l'école, 3 magasins, bureau de poste, et vous pouvez obtenir le prêt fédéral en vous adressant à:

J. E. THIBAUDEAU

1-5ème rue. — SHAWINIGAN FALLS — Tél. 3050

Boutons et Vers à Tête Noire

Soulagés par cet Onguent Médicinal

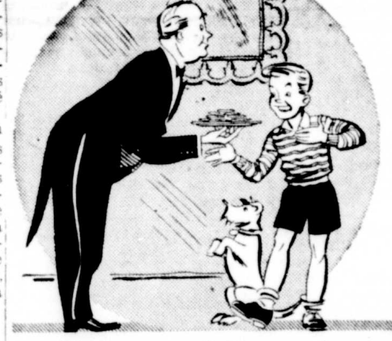
Que vous soyez en costume de bain ou en robe de soirée, vous serez beaucoup embarrassée par les affections de la peau et les irritations sur les épaules, le dos, ainsi que sur le visage.

Pourquoi ne pas faire quelque chose pour enrayer cette condition—quelque chose qui vaut la peine. L'Onguent du Dr. Chase est un produit médicinal sur lequel vous pouvez vous fier pour clairer les troubles de la peau de cette sorte ainsi que les démangeaisons et l'eczéma.

Les mères qui sont accoutumées d'employer l'Onguent du Dr. Chase pour la peau du bébé et pour l'eczéma le trouve plaisamment doux et calmant et bientôt elles prennent l'habitude d'employer elles mêmes pour les affections de leur peau. 60cts. la boîte. Bocal Economique, contenant cinq fois autant, $2.00.



L'Onguent Dr. Chase



DANS UN CRACKER C'EST LA *Qualité* QUI COMPTE

Croustillance ... saveur fraîche ... consistance uniformément tendre ... cuisson parfaite ... tout cela représente la Qualité Christie. Pas surprenant que les gens *préfèrent* les Christie's Premium Soda Crackers avec les soupes, salades, breuvages, et collations!

Biscuits Christie's

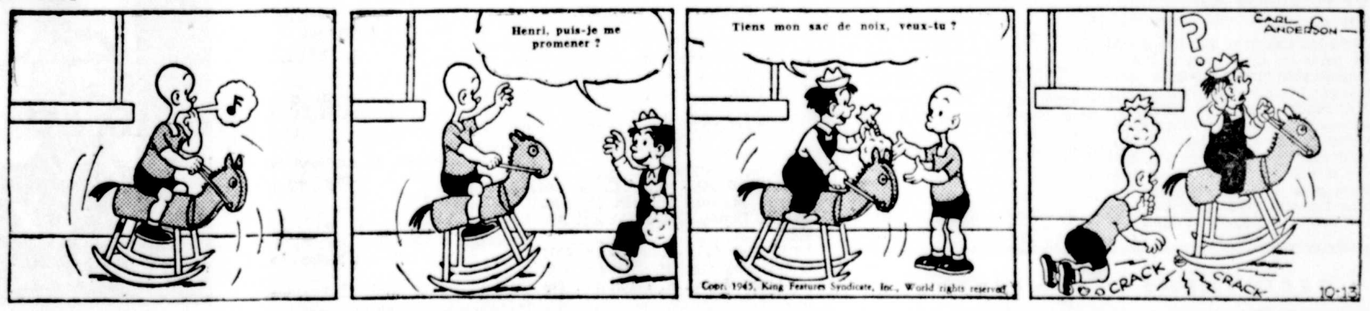
CB-945F



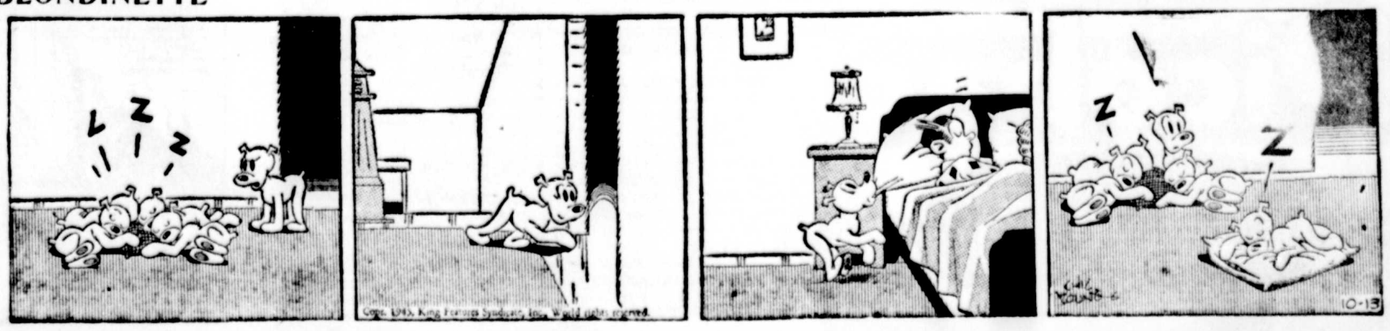
LE SURHOMME — visiteur indésiré.



HENRI — Par Carl Anderson



BLONDINETTE — C'est la coutume dans la famille



Providence et Canadien vont s'affronter à Shawinigan demain

Shawinigan, 13 — Un des plus importants événements sportifs de toute la saison d'hiver sera certainement l'exhibition que donneront demain, à la population de Shawinigan, le Canadien, de la ligue Nationale de hockey, et le Providence de la ligue Américaine de hockey.

La popularité du Canadien n'est plus à faire. C'est le club toujours aimé, toujours demandé et redemandé par les amateurs, quand il s'agit de faire venir une attraction de l'extérieur. Ce club est encore plus cher aux amateurs locaux du fait que deux de ses vedettes ont déjà évolué plusieurs saisons à Shawinigan. Bob Filion et Fernand Gauthier. Et qui ne voudrait voir évolué le plus sensationnel joueur de la ligne qui a battu record sur record l'an passé, le trio Richard-Lach-Blake, qui ne voudrait voir à l'oeuvre Emile Bouchard, le meilleur bloqueur du circuit Dutton.

Le Providence appartient à la ligue Américaine, la ligue qui a fait le plus de progrès, et aujourd'hui le circuit professionnel qui rompte le plus de clubs et attire les plus fortes assistances, à tel point qu'il peut devenir un circuit rival pour la ligue Nationale. Le Providence s'est entraîné ici depuis trois semaines, ses joueurs se sont fait de nombreux amis, des partisans qui lui resteront et plusieurs autres liens rendent ce club populaire auprès des amateurs locaux; plusieurs de nos anciennes vedettes, comme Leclerc, Courteau, Lavole, Gagné, Larochelle, sont aujourd'hui les étoiles du Providence ce club est celui, de tout le hockey professionnel, qui aligne le plus de joueurs canadiens-français; enfin, ce club est lié par une entente avec le club Shawinigan et en a fait son club-ferme.

Il y aura toujours, demain, la question, pour les milliers d'amateurs présents, de savoir à qui accorder ses préférences.

Il y aura encore, pour tous ces amateurs, le fait de voir évoluer l'un contre l'autre, deux des membres de la ligue d'avants la plus populaire que nous puissions nous rapeler à Shawinigan, celle de Lavoie-Calhoun-Gauthier. Demain Lavoie patrouillera l'aile gauche pour Providence, Gauthier l'aile droite pour Canadien. Ce sera intéressant de voir ces deux anciens copains rivaliser d'adresse, de ruse, de rapidité, tenter de s'affirmer l'un sur l'autre et de voir à qui des deux iront les applaudissements de leurs anciens partisans communs.

Comme on le voit, malgré que la joute n'en soit qu'une exhibition, il y aura de nombreuses questions de prestige en jeu, demain après-midi. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'Arena ait reçu tant de demandes de billets de l'extérieur, d'endroits éloignés jusque 90 milles de Shawinigan, tandis que les amateurs locaux manifestent un intérêt inaccoutumé, même s'ils sont toujours enthousiastes et qui ressemble presque à de la fièvre.

Il ne fait aucun doute que le Canadien et le Providence attireront une assistance record et que les amateurs se souviendront longtemps d'une joute offrant autant d'atouts aux sportifs.

Les sportifs voudront aussi noter que ce sera leur dernière occasion cette saison, de voir le Providence à l'oeuvre, à moins qu'il nous revienne dans une autre exhibition plus tard, car Lou Pieri et les joueurs avec lesquels il va commencer la saison partiront de Shawinigan immédiatement après la joute.

La partie commencera exactement à deux heures demie.

La course Louiseville vs Trois-Rivières dimanche

La course Trois-Rivières-Louiseville pour le championnat de la vallée du St-Maurice aura lieu dimanche le 14 octobre, beau temps, mauvais temps. Le départ se fera chez M. Gérard Lesage de Louiseville et le signal sera donnée par son honneur le maire René Béland accompagné de plusieurs notables de Louiseville. Une quinzaine de coureurs se disputeront les honneurs de cette course. Le promoteur Paul Lefebvre a dit qu'au delà de cinquante prix seront distribués aux coureurs.



EUGENE CHARLAND

Le trajet de la course est le suivant, route Louiseville, Trois-Rivières, entrée par la rue Notre-Dame, Ste-Cécile, pour finir à l'arena, les coureurs feront 50 tours pour terminer la course.

Durant que les coureurs feront le trajet, une troupe de vaudeville donnera des attractions à l'arena, pour amuser l'assistance. Tout le monde est invité à venir encourager ce jeune promoteur qui se dépense au sport du cyclisme en notre ville et ainsi encourager ces jeunes athlètes qui promettent beaucoup.

Voici la liste des coureurs:
Ronald McDonald Cap-Madeleine
Gérard Livernoche, Cap-Madeleine
Jean Dumas, Cap-Madeleine
R. Lamothe, Trois-Rivières
François Grenier, Trois-Rivières
Marcel Rocheleau, Trois-Rivières
J. J. Mathieu, Trois-Rivières
Clément Carignan, Trois-Rivières
Emilien Rouette, Trois-Rivières
Yvon Rivard, Trois-Rivières
Delphis Martin, Ste-Marguerite
Marcel Lajoie, La Tuque
T. Laflamme, La Tuque
M. Duchesneau, La Tuque
Pat Beaumont, La Tuque
Eugène Charland, La Tuque

Et plusieurs autres qui se joindront la journée de la course et se promettent de causer des surprises.

Le comité d'organiation a réuni les coureurs hier soir et les instructions leur furent données par l'officiel en chef Roland Bornais accompagné de Paul Lefebvre, Henri Hamel.

Les coureurs sont priés de se rendre chez Armand Legendre pour midi, d'où le départ se fera en vue de Louiseville.

Banquet de l'A. P. B. M. ce soir à Shawinigan

Shawinigan, 13 — C'est ce soir qu'aura lieu, au Cascade Inn, le banquet de l'Association Provinciale de Balle-Molle, à huit heures et demie. Il sera présidé par M. Elzéar Poitras, de Québec, président de l'association.

Des représentants de Québec, Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère assisteront à ce banquet. Plusieurs allocutions y seront prononcées. Le programme de l'année 1946 y sera probablement fixé et l'on s'attend à de nombreux développements dans le domaine de la balle-molle.

Troisième joute de la finale de la ligue à Pte-du-Lac dimanche

C'est demain après-midi, si le temps le permet, que sera disputée la troisième joute de la finale pour le championnat de la ligue Rurale ntre St-Barnabé et Pointe-du-Lac à ce dernier endroit. La partie est cédulée pour 2.00 p.m. et l'on s'attend à un duel passionnant entre les deux clubs. Jules Blais et Armand Mélançon seront les lanceurs officiants.

Pointe-du-Lac, avec deux victoires contre aucune défaite, est favori pour l'emporter, mais St-Barnabé peut bien causer une forte surprise à ses adversaires trop anxieux de s'emparer de la coupe P. A. Gouin, emblème du championnat de la ligue.

Une foule-record est attendu sur les lieux pour voir se disputer cette partie.

Quant aux arbitres, il n'y a pas de changement. Ce seront les mêmes choisis pour la joute contremandée de dimanche dernier. On voudra en tenir note à moins d'avis contraire.

Shawinigan commencera son entraînement lundi matin

Shawinigan, 13. — Les amateurs de Shawinigan attendent avec impatience le début de l'entrainement du club, qui va représenter leur ville dans le circuit senior le plus important de la province de Québec. Or, Jacques Toupin va lancer ses joueurs sur la glace, lundi matin. Un nombre imposant de recrues, et quelques joueurs déjà signés, plus quelques vétérans, vont commencer à se mettre en forme, lundi, et c'est parmi eux que le pilote du Shawinigan choisira son alignement pour commencer la saison, le 28 octobre.

Déjà, Paul Lessard, gardien de buts; Germain Bergeron, joueur de défense; Edouard Théberge, autre joueur de défense, et Roger Cabana, joueur d'avant, ont signé leur contrat. Seul Lessard n'a pas pratiqué avec Providence, de façon régulière, et les trois autres sont déjà en bonne condition. Jacques Toupin a aussi chaussé les patins assez souvent et sera en condition pour le début de la saison, même s'il n'est pas certain qu'il joue de façon régulière.

Victoriaville, qui est devenu il y a une semaine, le club-ferme de Shawinigan, ne tardera pas, lui non plus, à arriver pour l'entrainement et recevra un certain nombre de joueurs du Shawinigan. De toute façon, il y aura une grande activité à l'arena, la semaine prochaine et jusqu'à l'ouverture de la cédule.

21 records établis et 18 égalés dans la dernière série mondiale

New-York, 11, (P.A.)— La série mondiale entre Détroit et Chicago qui a pris fin hier, a établi 21 records et en a égalé 18.

Un total de 333,457 personnes ont payé leur entrée aux sept parties à comparer à une foule de 328,051 qui assistèrent à la série Yankees de New-York-Cardinaux de St-Louis, en 1926. Le total des recettes à l'entrée, incluant $100,000 pour les droits de radio-diffusion ont atteint $1,592, 454.00 dépassant le total précédent de $1,322,328.00 établi en 1940 lors de la série entre Détroit et Cincinnati.

La plus grande performance fut probablement affichée par Claude Passeau des Cubs qui blanchit les Tigers avec un coup sûr le 5 octobre, n'affrontant que 28 frappeurs. Stan Hack est le seul joueur qui a été enregistré dans le livre des records comme frappeur et joueurs d'intérieur. En plus d'avoir égalé un record en frappant quatre coups sûrs au cours de la même partie, il en a établi un autre pour les joueurs au troisième but en effectuant 12 retraits surpassant le total de sept parties de Bobby Byrne des Pirates de Pittsburgh en 1909.

Hal Newhouser des Tigers en retirant 22 frappeurs, a brisé la marque de 20 détenue par trois autres lanceurs dans une série de sept parties. Bill Dineen des Red Sox Boston de 1903, en retira 28, mais le fit dans une série de huit parties.

Les records suivants sont basés sur une série de sept parties:

Le plus de chances acceptées par un voltigeur dans une série, 26, Andy Pafko de Chicago de la ligue Nationale.

Le plus petit nombre de frappeurs à affronter un lanceur dans une seule partie, 28, contre Claude Passeau des Cubs. (5 oct.)

La plus haute moyenne au bâton du club perdant dans une série 263, par Chicago.

Le plus de buts sur balles pour un club dans une série — 33, Détroit, (L.A.)

Le plus de retraits pour un club dans une série — 48, Chicao, (L.N.)

Le plus de points produits par les deux clubs dans une série — 59, (Détroit, A. 32, Chicago, N. 27).

Le plus de joueurs employés dans une série par un club — 33 par Détroit, L.A.

Le plus de joueurs employés dans une partie par un club — 19, par Détroit, A. et Chicago, N.

Le plus de joueurs employés dans une partie par les deux clubs — 38, (Détroit 19 et Chicago 19).

Le plus de frappeurs de relève employés par un club dans une série — 14 par Chicago (L.N.)

Le plus de frappeurs de relève employés par les deux clubs dans une série — 25, (Chicago 14 et Détroit 11).

La plus longue partie — 3.28 hres (Chicago L.N. et Détroit L.A., 12 manches le 8 octobre).

Shawinigan est passé en finale

Shawinigan 12 — La semaine dernière, au club de croquet Shawinigan, a eu lieu la semi-finale de la série éliminatoire pour le championnat de la vallée du St-Maurice. Ce devait être une rencontre "home & home", mais à cause de la température trop froide des derniers jours et du fait que Grand'Mère n'a pas de jeu intérieur, les deux rencontres ont été disputées à Shawinigan.

Les joutes furent contestées. Les meilleurs joueurs de chaque club affichèrent une belle forme, et le Shawinigan dut se surpasser pour remporter les honneurs, prenant la première rencontre au score de 3 à 1, et la deuxième au score de 2-1, soit un total de 5 à 2.

Le Shawinigan s'est ainsi qualifié pour jouer la finale avec le gagnant de la rencontre Wabasso-T.-Rivières qui doit avoir lieu sous peu aux Trois-Rivières.

Voici les résultats des parties disputées entre Shawinigan et Grand'Mère:

A. et D. Berthiaume, Grand'Mère (0) vs A. Vermette et G. Lacombe, Shawinigan (1)

J. et A. Villemure, Grand'Mère (o) vs A. et F. Héroux, Shawinigan (1).

Boisvert et Auger, Grand'Mère (o) vs Jolivet et Fratelli (1) Shawinigan.

Bordeleau et Bergeron, Grand'Mère (1) vs Marineau et Richard, Shawinigan (1)).

2ème rencontre:

J. et A. Villemure, Grand'Mère (1) vs A. et F. Héroux, Shawinigan (0).

Boisvert et Auger, Grand'Mère vs Vermette et Lacombe, Shawinigan (1).

Bergeron et Bordeleau, Grand'Mère (0) vs Richard et Marineau, Shawinigan (1).

Aux membres du club de ski

Tous les membres du club de ski sont priés de se présenter dimanche matin à 10.30 a.m. à la porte Duplessis, boulevard Des Forges afin de se rendre visiter en groupe les casernes du terrain de l'Exposition. Le club de ski a manifesté l'intention d'acheter une caserne à la dernière séance du conseil. Il est donc urgent pour tous de se réunir dimanche matin pour prendre connaissance de l'immeuble désiré.

Autre ligue de hockey en vue

Un jeune sportman de Louiseville, M. Gilles Ringuette, vient de manifester l'intention de fonder une ligue de hockey devant comprendre des équipes de la région comme par exemple Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Ste-Catherine de Sienne, même Pointe-du-Lac, Yamachiche et Louiseville.

Si dans les localités mentionnées, il y a des promoteurs intéressés à se dévouer à la cause, prière leur est faite de communiquer avec Gilles Ringuette, Louiseville. S'il y a suffisamment d'adhésions, le mouvement vaudra certainement la peine qu'on s'en occupe et donnera sûrement dans le ton pour commencer la saison. Ce circuit serait amateur et s'affilierait certainement à la Q.A.H.A. à moins que ses dirigeants décident de rester dans la plus stricte neutralité.

DÉCIDÉMENT Doux NETTEMENT Agréable
Picobac
Le Choix des Tabacs

QUILLES

Ligue du Nouvelliste

Les journalistes ont pris la tête de la ligue, samedi dernier, en remportant trois parties consécutives contre les Typos lors de leur première apparition officielle dans la ligue de quilles du Nouvelliste. Dans les autres rencontres, les Pressiers ont remporté deux victoires et enregistré une défaite contre les Linos.

Marcel Héroux a brillé chez les Journalistes avec une partie simple de 132 et un total de 359, tandis que Gérard St-Pierre des Linos roulait une partie simple de 148 étant sur un pied d'égalité avec Jules Bergeron des Pressiers au total de trois parties avec 325, chacun.

Voici les résultats:

Typos				
L. Laferté	95	84	78—	257
T. Lachance	47	85	63—	195
P.E. Grenier	111	81	79—	271
L. Plouffe	61	105	82—	248
L. Bergeron	83	70	71—	224
Total:	397	425	373—	1195
Journalistes				
G. Jean	67	92	81—	240
T. Lord	83	71	71—	225
P.E. Plouffe	107	85	122—	314
M. Héroux	118	132	109—	359
Dummy	61	70	71—	202
Total:	436	450	454—	1340
Pressiers				
M. Comeau	73	113	97—	283
J. Ouellette	89	74	95—	258
F. Girardeau	87	58	88—	233
J. Turcotte			86—	86
J. Bergeron	80	109	136—	325
R. Fleury	122	101	97—	320
Total:	451	455	599—	1505
Linos				
J. Jean	62	80	68—	210
J. Dubois	69	110	81—	260
L. Poulin	84	78	50—	212
Dummy			86—	86
G. St-Pierre	64	148	113—	325
L. Comeau	106	90	116—	312
Total:	385	506	514—	1405

LIGUE COMMERCIALE

Voici les résultats des dernières parties jouées dans la ligue Commerciale. L. Cossette du club Villemure a roulé la meilleure partie soit 165 et R. Deschesnes du club Proulx le meilleur total soit 424.

SHAW, W. P.—Ph. Paillé 392; R. Richard 308 M. Bastien 253; L. Paillé 291; A. Cloutier 311— Total 1555.

CHEVROLET M. S.—E. Lafortune 256; A. Caron 267; J. M. Rivard 303; O. Guenette 262; L. Paquette 389. Total 1477.

BIJOUTERIE PROULX— J. P. Proulx 381; H. Ross 327; F. Soulard 347; R. Deschesnes 424; R. Doucet 385. Total: 1864.

EDDY VILLEMURE. — P. Trudel 357; C. Poirier 347; L. Cossette 394; G. Cayer 393; H. Rheault 326. Total 1817.

GARAGE QUESSY. — G. Trottechaud 397; G. Cadorette 332; C. Guay 347; M. Blanchette 362; A. Mélançon 370. Total 1808.

MATTEAU RADIO — C. Beauchesne 316; R. Girard 275; J. P. Mailhot 335; O. Mailhot 381; M. Gauthier 308. Total 1625.

PACTEURS — V. Lavigne 271; A. Dufresne 282; E. Caron 334; M. Paquette 357; A. Dagenais 336. Total 1580.

NOUVELLISTE. — P. E. Grenier 334; G. St-Pierre 349; J. Bergeron 298 M. Héroux 374; R. Fleury 337. Total 1692.

Voici les résultats des joutes de quilles dans la classe B, disputées à la salle Notre-Dame.

Classe B

MATEAU RADIO. — C. Sigmen 423; E. Matteau 411; R. Matteau 465; N. Donat 438; A. Trudel 581 Total 2318.

PEPSI-COLA.—J. Pélissier 509; J. Lafrance 418; M. Béchard 414; Z. Robert 493; J. A. Bégin 465. Total 2199.

C. P. R.—L. Leclerc 481; J. Boisvert 430; H. P. Ricard 426; G. Julien 460; M. Salvas 388. Total 218 .

GOUIN LUMBER. — L. Gélinas 429; R. Normandin 443; G. Deschesnes 527; J. Chabot 433; B. Chabot 566. Total 2398.

Dans une récente rencontre entre le club J. M. Martin de notre ville et le club Hinse de Victoriaville, les Trifluviens ont triomphé de leurs adversaires par un score impressionnant dont voici le sommaire. Georges Lamy du J. M. Mar-

SALLE HINSE. — A. Boulé 304; J. Beauchesne 441; R. Hamel 285; R. Lamy 353; G. Six 410; H. Mailhot 464. Total 2257.

J. M. MARTIN—P. Paillé 403; J. P. Mailhot 342; O. Mailhot 425; M. Gauthier 311; L. Cossette 413; G. Lamy 450. Total: 2344

Chandler veut des arbitres mieux payés

Chandler, 8, (P.A.)— Le Commissaire du baseball, Chandler a proposé que les arbitres officiant dans les séries mondiales soient payés $4,000 au lieu de $2,500 chacun pour leurs services, et sa suggestion a précipité un argument entre lui-même et les présidents des ligues Américaine et Nationale, avons-nous appris, hier soir.

Le président Will Harridge de la ligue Américaine a dit hier soir que la question d'une augmentation de salaire pour les arbitres "est une partie" de la dissention qui existe dans les différences d'opinion entre le nouveau tsar du losange et quelques hommes éminents du baseball.

Les salaires des arbitres dans les séries mondiales sont établis par une loi du baseball, a dit Harridge, et tout changement à la somme de $2,500 doit être voté par les 16 propriétaires de club des majeures.

Le président Ford Frick de la ligue Nationale, refusant de commenter la chose a dit: "Tout exposé devra venir du commissaire."

Harridge, quoiqu'admettant l'argumentation de salaires des arbitres ne discutera aucun autre différent avec le commissaire. Il a aussi dit que tout exposé de la situation doit venir du commissaire Chandler qui ne pourra être atteint immédiatement.

Harridge fut particulièrement empathique sur ce fait que les commentaires rapportent que le mécontentement est assez étendu dans les majeures qu'on y a établi un mouvement pour acheter le contrat du commissaire. Ceci a été rumeur pendant plusieurs jours de la série.

Résultats des dernières parties de quilles disputées dans la ligue de quilles du Jeune Commerce de notre ville. Les joutes eurent lieu à la salle Centrale.

HETU

Maurice Ayotte 303; Yvon Goulet 341; Félix Hudon 357; André Sirois 291; François Hétu 370—1662

PLAMONDON

Philippe Carette 318; Louis Allen 362; François Lajoie 412; Maurice Héroux 313; L. Plamondon 328—1733

BERGERON

Guy Balcer 323; Narcisse Damphousse 193; Roland Baribeau 340; P.-Emile Bellefeuille 390; Gérald Leclerc 403—1649

MASSICOTTE

François Rouette 329; Germain Ricard 332; Rodrigue Tapps 257; Némèse Latreille 309; Robert Marcotte 298—1525

MAGNAN

J. A. Déry 275; R. Magnan 297; Ernie Tapps 314; Gérard Lanteigne 357; Lionel Bellefeuille 364—1607

LAJOIE

Paul Ménard 321; Pierre Grenier 295; Roland Desmarais 313; Gérard Lacroix 314; J. Jacques Lajoie 291—1534

A LOUISEVILLE

Résultats des parties de quilles disputées dans la ligue à Louiseville dernièrement.

HIBOUX

L. Isabelle 380; R. Laroche 338; J. Duhaime 340; L. Landry 309; A. Lesard 439. Total 1806.

RENTIERS

H. Donnelly 266; H. P. Desjardins 331; C. A. Milot 381; G. Deveault 354; L. Côté 354. Total 1686.

BRIQUETEURS

M. Guignard 296; L. Lescouarnec 335; A. Champagne 343; R. Bourassa 348; L. Mandeville 439. Total 1761.

ALL STARS

V. Guignard 307; L. Désaulniers 295; Dummy 365; R. Bellemare 299; F. Deveault 370. Total 1536.

VOYAGEURS

P. Y. Durand 275; N. Vary 245; M. Roussel 404; W. Lawler 332; R. Lagloire 376; Total 1632.

ROYAL

L. Larose 318; B. Gravel 319; H. Frigon 416; Dummy 357; R. Baribeau 423. Total 1833.

CHAMPLAIN

R. Baribeau 328; A. Bourasas 360; R. Croisetière 296; L. Béland 451; A. Pagé 363. Total 1798.

SARATOGA

M. Genest 251; R. Betrand 281; F. Grenier 280; R. Diamond 401; R. Durand 435. Total 1648.

Le Ki-8-Eb clôt ses activités

Le club de golf Ki-8-Eb clôt ses activités en cette fin de semaine par une grande réunion de famille. Il y aura souper et distribution des prix. Les dames sont cordialement invitées à assister à cette réunion et toutes les précautions nécesaires seront prises pour assurer aux personnes présentes le confort et la haleur désirée.

Biographie de Lionel Bouvrette

Voici quelques notes biographiques sur Lionel Bouvrette, gardien de buts des As de Québec, qui ne manquera pas d'intéresser plusieurs amateurs de hockey.

Lionel mesure 5.8 et pèse 170 lbs.

Notre populaire gardien de buts est né à Hawksbury, Ont.

Il a débuté dans le hockey junior en 1931-32 avec le St-François Xavier jr de Montréal. Il demeura avec ce club pendant quatre années.

En 1935-36 il joua avec le Lafontaine Sr.

En 1936-37 il garda les buts du Delormier intermédiaire.

En 1937-38, et durant les trois années suivantes il figura sur l'alignement du Concordia Sr. sous l'habile direction de Sylvio Mantha.

En 1941-42, il était avec les As de Québec qui se rendirent en semi-finale pour la coupe Allan.

En 1942-43, il était avec les As de Morton sous la direction de Bill Reay.

En 1943-44, il brilla avec les As de Québec qui remportèrent la Coupe Allan. C'est cette année qu'il remporta le trophé Bing de Vimy.

En 1944-45, il gardait de nouveau les filets des As lorsque ceux-ci remportèrent le championnat de la Q.S.H.L.

Cette année encore les amateurs de hockey de Québec auront le plaisir de voir les filets de leurs favoris bien gardés.

BELLEVUE

Gustave Chevalier a remporté le championnat du tournoi de tennis sur table le trophée Paul Dupuis en triomphant en finale de Pierre Lamoureux 21-6, 21-15, 21-10, 21-16. Après avoir triomphé de S. Neilson, A. Champoux, C. McCarthy, B. Saundres et E. Aboud, Gustave Chevalier s'empara de la finale avec le même jeu calme et souple qu'il opposa à tous ses adversaires. Les jeune Lamoureux de son côté s'est distingué par sa technique agressive sans parvenir à vaincre la riposte solide du champion.

Chez les dames Mary Aboud a défait Suzanne Guimont et J. Richer, tandis que Denise Lamarre triomphait facilement de Jacqueline Fortier. Ce soir à 9 heures 30 la finale du tournoi féminin sera disputée entre Denise Lamarre, la championne '44, et Denise Cloutier qui l'a emporté par défaut contre Mary Aboud.

La rencontre la plus sensationnelle mit aux prises Denise Lamarre et Jacqueline Fortier. Mlle Lamarre s'assura la victoire qu'après une lutte serrée 21-19, 21-17, 21-18. 22-24, 21-8.

Ce soir, à 9 heures 30, finale du tournoi féminin, Denise Lamarre vs Denise Cloutier.

D. L. S. à Berthier dimanche prochain

A la suite de la mauvaise température de la fin de semaine dernière les équipiers du Révérend Frère Maurèle n'ont pas rencontré d'adversaires mais ont tenu quand même à pratiquer sous la surveillance de leur habile entraineur Jack Jones. L'équipe de football du Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes de notre ville peut rivaliser avec toutes les institutions du genre dans la province et peut-être en mesure de causer des surprises.

Dimanche prochain, nous annonce le R. F. Haurèle les porte-couleurs des étudiants du DLS iront rencontrer les américains du R. F. Cloutier du High School St-Joseph de Berthier. Les Trifluviens n'auront pas alors une tâche facile en faisant face à des rapides joueurs d'outre-frontière qui n'ont pas connu la défaite à date et qui semblent bien décidés de maintenir leur record intact. On sait que c'est cette équipe qui groupe des rapides coureurs des Etats-Unis, qui reçoivent des conseils des entraineurs les plus aguerris.

Le coach Jack Jones nous déclarait au cours de la semaine qu'à la suite de la décision du St-Patrick de ne pas opérer cette saison plusieurs joueurs parmi les plus brillants ont offert leur service au DLS qui a fait un choix judicieux afin de bien représenter l'institution. Depuis lors ces nouveaux venus ont évolué sous le regard averti de Jack Jones qui compte avoir le matériel nécessaire pour former une merveilleuse équipe qui pourra donner à la population trifluvienne d'intéressantes joutes au cours des dimanches qui vont suivre. On nous disait aussi qu'un des nouveaux venus serait appelé à remplacer le jeune Lemieux qui subissait un malencontreux accident lors de la rencontre à Québec il y a une quinzaine.

Le football prend de l'envergure à l'Académie sous l'étroite surveillance des révérends frères Maurèle et Liguori.

Une équipe junior est formée et est sur le point de se mesurer à un club de l'extérieur. On désire faire de ce sport un sport où les jeunes étudiants pourraient développer leur physique d'une façon analogue à celui des Américains. Les étudiants possèdent un équipement des plus modernes et l'addition d'un coach de la trempe de Jack Jones ne fera que mettre plus d'enthousiasme au sein des jeunes. Jack Jones connait son football pour l'avoir joué et avoir brillé avec les clubs de l'Ontario. C'est ainsi qu'il ira se frotter les coudes aux gars de Berthier dimanche prochain.

Les As signent trois autres bons joueurs

Québec, 13. — Les As de Québec continuent l'organisation de leur équipe pour la prochaine saison. Le coach Lex Cook aura un formidable alignement à opposer à ses adversaires du groupe senior. On remarque Dartnell et Robinson qui sont de retour, et qu'Eddie Slovensoy, de Winnipeg, a été engagé.

Voici donc le communiqué des As de Québec pour ce matin:

Voici la deuxième liste de joueurs mis sous contrat par les As de Québec.

Bill Robinson, 24 ans, mesure 5 pieds 8½ pouces et pèse 165 livres. Il était avec les As l'an dernier. C'est un joueur de centre ou d'aile gauche.

Frand Dartnell, 25 ans, pèse 160 livres et mesure 5 pieds 8 pouces. C'est un allier droit.

Eddie Slovensky, joueur de Winnipeg, il a passé les deux dernières saisons dans l'armée. Il a déjà joué pour les Commandos d'Ottawa.

D'autres notes vous seront fournies un peu plus tard.

Lachine joue à Drummondville

La quatrième joute de la finale pour le championnat de la ligue Provinciale sera disputée à Drummondville dimanche si la température est clémente. Drummondville mène avec deux victoires contre une défaite. La cinquième joute aura lieu aux Trois-Rivières, le dimanche suivant, soit le 21 octobre.

Match-revanche Lortie-Russell

Le promoteur Toupin nous annonce qu'il a conclu un match-revanche entre Bob Russell et Paul Lortie pour mardi soir prochain à l'aréna. La défaite du Russel a permis à Lortie de reprendre le titre de champion poids-lourd junior. Cette défaite a fort humiliée Russell et c'est pour cette raison qu'une revanche lui a été accordée.

Les amateurs auront le plaisir de revoir le fameux lutteur français Félix Miquet. Il fera les frais de la semi-finale contre Al Tucker.

Joe De Valteau, qui vient de se marier, nous reviendra cette fois contre Bob Lortie en spécial. Comme ouverture, nous aurons le plaisir de voir Eddy Sobel aux prises avec Stan Robi.

C'est un excellent programme que celui de mardi prochain. La séance promet d'être fort active et les lutteurs entreprenants.

Versification "A" triomphe de son confrère 10-5

Le club Versification "A" s'est assuré la première position de la ligue junior du séminaire, dernièrement, en triomphant de la Versification "C" au score de 10-5.

R. Dufour fut l'étoile de la joute avec un double et un simple. G. Tousignant fut l'artilleur des vainqueurs sur le monticule et effectua 11 retraits au bâton. Lacroix des vainqueurs fut également brillant avec deux coups sûrs en trois apparitions.

Lessard et Cadieux lancèrent pour les perdants.

L'entrainement dans la N. H. L

Regina 13, (P.C.)— Le coach des Hawks de Chicago, Johnny Gottselig, a annoncé hier qu'il avait signé un jeune joueurs de défense de Brantford, Ontario. Léo Reise, le fils de Léo Reise, ancien arrière-garde des Amerks de New-York dans la N. H. L. Reise est âgé de 22 ans, mesure six pieds et pèse 190 livres.

Québec, 13, (P.C.)— Les Bruins de Boston s'entrainent au Colisée sous la direction d'Art. Ross. Parmi les nouveaux venus, on remarqua le trio Bauer-Dumart-Schmidt. Hier Jean-Paul Gladu de St-Hyacinthe se rapportait à Ross tandis que Paul Bibeault prenait place dans les buts des Bruins.

Montréal, 13, (P.C.)—Les joueurs du Canadien pratiquent régulièrement et tiennent deux à trois exercices sur la glace. On rapporte que Bill Reay n'a pas encore signé son contrat avec les Habitants et si Gorman ne lui donne pas ce qu'il désire, Reay retournera à Québec sans autre forme de procès.

RAQUETTEURS

L'assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne de Raquetteurs aura lieu samedi, le 13 courant, à 8½ hres p.m. à Montréal dans le salon "D" et "F" de l'Hôtel Queen's coin des rues Windsor et St-Jacques.

Dans l'après-midi il y aura réunion du Bureau de Direction à 2½ hres, dans la chambre 153 de l'Hôtel Queen's.

L'ordre du jour comprend: rapport du Comité International, rapport du secrétaire-trésorier, rapport du présidunt du comité des courses, choix de la ville pour le prochain congrès international et national, amendements, etc.

Tous les clubs membres de l'Union sont priés d'être présents à cette importante assemblée, qui ne manquera pas d'être des plus intéressantes car il sera question de plusieurs changements dans la conduite des courses et du sport de la raquette en générale. Une délégation des Etats-Unis est attendue pour cette réunion.

Le Trois-Rivières de 1914-15



Voici une photo sportive qui évoquera bien des souvenirs chez les amateurs de quilles des Trois-Rivières. Elle représente les quilleurs qui firent partie de la première équipe à représenter Trois-Rivières dans la ligue Provinciale de quilles, lors de l'année de sa fondation en 1914. Rangée d'en arrière, de gauche à droite: Josaphat BLAIS, Arthur PICARD, Frédéric POLIQUIN, Philippe HEROUX; assis: Fortunat FOURNIER, Théo MONETTE. De ce groupe deux sont décédés, M. Fournier en 1936, et M. Monette en 1944. Ces 6 joueurs formaient l'équipe régulière du Trois-Rivières, qui, au cours de sa première année, eut à lutter contre le Montréal, Québec, Lévis et Grand'Mère. Ont aussi figuré sur le même club, à l'occasion: Albert et Dionis Blais.

L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders



MANDRAKE, LE MAGICIEN — Par Lee Falk et Phil. Davis



L'impôt sur le revenu est diminué

(Suite de la page 5)

lement, le redressement n'était qu'approximité; on avait soin de s'assurer que personne ne subissait de pertes et qu'en général les personnes assujetties à l'impôt parmi les groupes à revenus modiques conservaient un gain net grâce aux résultats combinés des allocations familiales et des dégrèvements prévus par la loi, de l'impôt sur le revenu. En raison de la défalcation proposée, il faudra préparer un nouveau barème de redressement d'impôts pour 1946.

Au cours de l'exposé budgétaire de l'an dernier j'ai déclaré qu'il y avait certains problèmes fiscaux complexes qui, à mon sens, exigeaient plus d'attention et plus d'étude que le ministère des Finances n'était en mesure de leur accorder et que je devais recommander la nomination de deux commissions spéciales chargées d'enquêter sur ces problèmes. Ces commissions ont été désignées, elles ont mené des enquêtes approfondies et toutes deux ont présenté leur rapport.

La commission sur la taxation des rentes viagères et des corporations familiales, sous la présidence de M. le juge Ives, a présenté le printemps dernier un rapport qui a été imprimé et publié. Indubitablement, les députés sont au courant des recommandations qu'il contenait.

Le gouvernement est disposé à accepter toutes principales recommandations de cette commission et en ce qui concerne la législation requise, je propose qu'on présente les amendements nécessaires. Sans mentionner les motifs sur lesquels s'appuient les reccommandations de la commission, j'expliquerai très brièvement en quoi consistent les propositions du gouvernement.

Pour ce qui est des rentes viagères contractuelles, nous proposons que leur capital ne soit pas assujetti à l'impôt. Nous recommandons que les annuités ou paiements périodiques versés en vertu de testaments ou de fidei commis ne soient assujettis à l'impôt sur le revenu que dans la mesure où ils sont versés à même le revenu.

Quant aux pensions, les résolutions budgétaires stipuleront que toutes les pensions seront imposables sauf que, lorsqu'un employé n'a pas eu droit jusqu'ici à une déduction de son revenu imposable au chapitre de ses contributions, une partie déterminée de la pension sera exempte de l'impôt au moment où l'employé ou les personnes à sa charge toucheront cette pension.

Les revenus que détiennent les fidei commissaires des fonds de pension seront exemptés de l'impôt La commission recommandait la suppression des limites actuelles sur les déductions de revenus pour fins de contribution de la part des patrons et des employés, à un fonds ou plan reconnu de pension. Il n'est que juste d'exempter de l'impôt les contributions raisonnables à des pensions modiques, et d'imposer les pensions lors de leur versement.

Il y aurait, toutefois, un certain danger à accorder une liberté absolue dans le cas des très fortes contributions à un fonds de pension lorsqu'elles peuvent constituer une forme majeure de placement. Je note que la commission a considéré notamment que les exemptions actuelles sont trop faibles, étant donné, comme elle le fait observer qu'avec les faibles taux d'intérêt actuellement en cours, l'employeur pourrait devoir contribuer jusqu'à 9 p. 100, et l'employé en contribuer autant, pour constituer une pension égale à la moitié du salaire de l'employé.

Afin de ne pas accorder une trop grande liberté avant que toutes les caisses de retraite soient soumises à une surveillance continue, je recommande que la déduction annuelle accordée à un employé en raison de ses contributions courantes à une caisse de retraite, ou à un employeurs relativement à un employé, ne dépasse pas neuf cents dollars. En outre, nous nous proposons de prendre des mesures pour donner suite aux voeux de la commission voulant que les caisses de retraite soient assujetties non seulement à l'approbation des autorités fiscales, mais à une surveillance continue.

Le deuxième sujet principal sur lequel la commission Ives a fait rapport est celui qui a trait à la distribution des surplus accumulés de 1917 à 1939, par des sociétés privées exclusives. La commission avait à déterminer quel dégrèvement d'impôt sur le revenu il convenait, le cas échéant, d'accorder lors de la distribution de ces surplus à l'occasion du décès d'un actionnaire principal et pour le versement des droits successoraux. Dans le cas des sociétés privées exclusives, le gouvernement propose de donner suite à la recommandation principale soumise par la commission sur ce point. Nous proposons que les surplus accumulés de 1917 à 1939 par les dites compagnies soient exempts d'impôt en ce qui concerne les actionnaires, pourvu que la compagnie acquitte, à cet égard, un impôt conforme à la cédule recommandée par la commission et pourvu que la compagnie décide avant le 31 décembre 1947 d'acquitter cet impôt.

La commission a recommandé en outre que, dans le cas où une société se réorganisait ou abandonnait les affaires, les recettes non digribuées, considérées comme dividendes en vertu de la présente loi, devraient être réduites d'un montant égal à vingt pour cent des recettes gagnées en 1940 et durant les années subséquentes, après paiement de l'impôt. C'est là une modification importante apportée à la méthode actuelle et à la définition fondamentale du revenu, adoptée dans nos lois d'imposition. Les membres de la commission n'approuvèrent pas à l'unanimité cette recommandation et le gouvernement est d'avis qu'on ne devrait pas lui donner suite avant de l'étudier davantage.

La deuxième commission royale fut chargée de faire rapport sur l'imposition des coopératives. Ce rapport n'a été reçu que tout récemment et on est actuellement à l'imprimer, afin d'en faire la distribution et de le déposer en Chambre Le temps nous a manqué, jusqu'ici, de faire une étude approfondie de ce rapport, mais, si c'est possible, je présenterai au comité des voies et moyens les autres résolutions touchant les modifications à apporter dans l'impôt, qi me paraitront opportunes, après examen des recommandations de la commission.

Je ne vais mentionner que brièvement plusieurs amendements de moindre importance apportés à l'impôt personnel sur le revenu.

On propose d'abroger la disposition voulant que ceux qui paient des dividendes, des intérêts nominatifs, et de redevances déduisent 7 pour cent à la source au nom du contribuable. Cette disposition n'a pas peu d'influence sur la perception courante des impôts que le contribuable lui-même doit acquitter par paiements échelonnés. L'obligation pour celui qui effectue ces déboursés d'en faire rapport à l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, restera naturellement en vigueur, et c'est là le point important en ce qui concerne le rapport du revenu.

L'élimination de la retenue de 7 pour cent à la source réduira sensiblement le travail d'écriture et embrouillera moins les contribuables.

La Chambre se rapellera que la loi de l'impôt sur le revenu comporte depuis quelque temps un dégrèvement au chapitre des dépenses médicales extraordinaires, inséré pour alléger dans une certaine mesure des circonstances qui deviennent souvent de dures épreuves. Je crois qu'on s'est très bien trouvé de cet adoucissement.

On se propose d'étendre la portée de cette disposition en vue de permettre à la succession si le contribuable meurt de réclamer le dégrèvement au chapitre des dépenses effectuées, et d'autoriser l'aplication de la déduction du revenu imposable à l'année précédent le décès du contribuable.

Les membres des services armés qui faisaient leur service à bord d'un navire ou d'un avion ainsi que les civils affectés à la navigation aérienne par le service de transport de la Royal Air Force jouissaient d'une exemption spéciale en matière d'impôt sur le revenu. Maintenant que les hostilités effectives ont cessé, il n'y a plus lieu d'accorder l'exemption et, en conséquence, on la retire.

Le printemps dernier, lorsqu'on préparait le programme de remboursement des obligations de l'Alberta, j'ai recommandé, en vue d'empêcher les bénéfices spéculatifs sur le commerce de ces titres, un impôt spécial de 100 p. 100 sur les bénéfices réalisés sur l'achat de ces obligations.

Je recommande donc de prélever un impôt de 100 p. 100 sur tous les bénéfices réalisés sur les obligations de l'Alberta achetées entre le 31 janvier 1945 et le 7 août 1945.

A cette dernière date, ça avait fait connaitre toutes les conditions de l'offre faite par le gouvernement de l'Alberta et on avait eu le temps de lui donner toute la publicité voulue.

On m'a présenté de forts arguments en faveur d'un changement dans la loi permettant de prendre le revenu moyen, réparti sur un certain nombre d'années, comme le revenu imposable des cultivateurs et des pêcheurs dont les recettes sont fort variables selon la température comme selon les marchés.

-naeè rdtaf

Le caractère raisonnable de telles requêtes m'a frappé, mais les propositions soumises impliquaient jusqu'à maintenant une perception d'impôt des cultivateurs et des pêcheurs pendant les mauvaises années où ils pourraient avoir subi une perte. J'espère, toutefois, qu'on pourra trouver une solution à ce problème et je suis prêt à considérer d'un oeil très sympathique l'insertion d'une disposition de cette nature dans une loi revisée de l'impôt sur le revenu.

Un grand nombre de personnes ont demandé quand la partie remboursable de l'impôt sur le revenu des particuliers sera remise aux contribuables. Dass le cas des impôts versés sur le revenu de l'année fiscale de 1942, la loi prévoit que le remboursement se fera un peu plus tard à la fin de la deuxième année financière commençant après la cessation des hostilités.

Cela veut dire que le remboursement des impôts de 1942 devra avoir lieu au plus tard le 31 mars 1948. Les impôts remboursables de 1943 devront être remboursés le 31 mars 1940 au plus tard et ceux du premier semestre de 1944, le 31 mars 1950 au plus tard.

Telles sont les dates extrêmes auxquelles les remboursements devront s'opérer. Il est loisible au gouverneur en conseil d'opérer ces remboursements à des dates antérieures mais aucune disposition ne permet le remboursement de ces fonds à certains individus et non à d'autres.

Les tendances inflationnistes n'étant pas complètement disparues, le gouvernement n'a pas jugé opportun de rembourser intégralement ces sommes. Si les conditions étaient différentes, le gouvernement songerait à les rembourser sans attendre nécessairement jusqu'aux dates spécifiées.

Je proposerai deux simples amendements à la loi des droits successoraux. Conformément à la recommandation de la commission Ives, nous proposerons de ne pas prélever de droits successoraux sur la valeur de toute pension considérée comme revenu imposable, mais d'établir une répartition appropriée dans le cas d'une pension partiellement imposable et partiellement non imposable.

Jusqu'ici, la loi des impôts successoraux ne contenait aucune disposition permettant d'alléger les droits successoraux à l'égard des successions peu prolongées. Ayant examiné la loi du Royaume-Uni et des Etats-Unis, je recommande qu'il soit prévu un pourcentage de réduction dans le montant des droits successoraux, lorsque les mêmes biens sont légués à nouveau à la suite d'un deuxième décès au cours d'une période de cinq ans, à compter du premier décès où les biens ont été assujettis aux droits successoraux.

Nous avons apporté bon nombre d'amendements à la loi du tarif des douanes, mais la plupart de ces changements ont consisté simplement à redéfinir les termes en vue de faciliter l'application de la loi et sont importance majeure. Je ne donnerai des explications à leur sujet que lorsque la Chambre sera saisie des résolutions.

Les patrons du Nouvelliste



Patron No 2956, grandeurs, 10 à 20 ans appliqué inclus

Adressez toute commande comme suit: Service des Patrons, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron et la grandeur désirée. Ne pas demander des mesures autres que celles qui son spécifiées.

Le prix du patron est de 20c plus 1c de taxe. Le Nouvelliste ne se tient pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne son pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de huit jours.

L'hon. Ilsley présente une revue de la situation financière du Canada

Ottawa, 13. — Dans une revue de la politique financière de guerre du Canada, l'honorable Ilsley, ministre des finances, a fait une rapide étude des mesures adoptées au cours de la guerre et un exposé de la situation financière du Canada à l'heure actuelle.

Il prévoit pour la présente année une baisse de cent cinquante millions de dollars dans les revenus du pays et estime à cinq milliards quatre cents millions de dollars, soit trois cents millions de dollars de moins que l'année dernière.

Voici le texte partiel de cette revue financière présentée par l'honorable Ilsley:

Le discours du budget de septembre 1939 exposait certains principes généraux de finance de guerre. Nous nous proposions de suivre "autant que possible la politique de paiement au fur et à mesure".

L'équilibre que nous avons essayé de maintenir entre les impôts et les emprunts nous permit, jusqu'au 31 mars 1945, d'acquitter, après avoir payé toutes les autres dépenses, environ quarante-trois pour cent de nos dépenses de guerre, à même les recettes courantes.

Le second principe formulé portait, qu'après une première expansion de crédit, destinée à faciliter une rapide augmentation de la production, nous devions nous efforcer de limiter nos emprunts autant que possible aux épargnes réelles du pays.

Le nombre de souscriptions particulières en espèces au premier emprunt de la victoire était de $946,549. Lors du huitième emprunt de la victoire, en mai dernier, ce nombre s'est élevé à $3,178,275. J'ai confiance que, pour le neuvième emprunt de la victoire, qui sera offert au public au cours du mois, ce grand nombre sera maintenu ou dépassé. Il est difficile d'estimer l'importance que revêtent pour l'avenir les épargnes très considérables que possèdent à l'heure actuelle les particuliers canadiens. On ne peut arriver qu'à une estimation approximative des épargnes détenues sous certaines formes liquides par les particuliers canadiens.

D'après une telle estimation, qui ne peut s'écarter de beaucoup de la vérité, les particuliers canadiens détenaient, le 31 mai 1945, en monnaie, dépôts en banque, taxes remboursables et obligations du gouvernement canadien, des économies d'une valeur de plus de neuf milliards et demi de dollars, soit une augmentation de plus de six milliards et demi sur la fin de l'année 1938. Les obligations du Dominion constituent la majeure partie de ces épargnes, soit un montant estimatif de cinq milliards et un quart. Ces chiffres ne comprennent pas, il va sans dire, toutes les épargnes des particuliers, mais seulement celles qu'ils détiennent sous les formes liquides précitées. Ils ne tiennent pas compte des assurances, pensions, maisons, ou obligations de corporations.

Au début de la guerre, nous avons établi comme troisième principe que nous nous efforcerions de fixer au plus bas taux possible l'intérêt de nos emprunts. Nos emprunts publiés ont commencé en janvier 1940, avec l'émission d'obligations à trois et un quart pour cent d'intérêt et à échéance moyenne de dix ans. L'émission à long terme que nous lançons avec le neuvième emprunt de la victoire est à échéance de vingt ans et porte un taux d'intérêt de trois pour cent.

Aux taux actuels, une obligation de dix ans comme celles qui ont été émises à 3¼ p. 100 en janvier 1940 pourrait l'être aujourd'hui à 2.50 p. 100. Au 31 mars 1939, le taux moyen d'intérêt sur la dette fondée était tombé à 2.51 p. 100.

Le quatrième principe posé pour l'application de la politique-financière pour la durée de la guerre faisait partie intégrante des autres principes. C'était une condamnation absolue des méthodes de finance encourageant l'inflation. Ce principe a guidé toutes nos opérations dans les domaines de l'impôt et des emprunts et nous a inspiré à maintes décisions importantes dans d'autres domaines...

J'ai rappelé succintement quelques-uns de ces points de notre politique du temps de guerre, tels que nous les avions indiqués dans notre premier budget de guerre, tels que nous sommes maintenant au seuil d'une ère nouvelle et que nous avons à envisager de nouvelles conditions et de nouveaux problèmes. L'attitude que nous avons observée durant la guerre a une grande portée sur ce que nous aurons à faire dorénavant...

Au cours de l'année 1944-1945, les recettes totales, y compris les impôts remboursables, se sont chiffrés par un peu plus de 2,900 millions de dollars, soit une légère diminution sur celles de l'année précédente. Les recettes totales provenant de l'impôt, y compris les impôts remboursables, un peu inférieures à celles de l'année précédente, se sont élevées à 2,374 millions de dollars. Cette réduction limitée des recettes provenant des impôts s'est produite surtout dans le rendement de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, de même que, dans une proportion moindre, de l'impôt sur les excédents de bénéfices. Parmi les impôts sur les denrées, les recettes provenant de la vente des spiritueux et des malts, des cigares, des cigarettes, du tabac et de l'essence ont toutes augmenté sensiblement.

Les dépenses ordinaires de l'année se sont élevées à 707 millions de dollars comparativement à 630 millions l'année précédente. Plus de la moitié de la différence est attribuable à l'augmentation du service de la dette publique. Viennent ensuite les dépenses du ministère des affaires des anciens combattants. Les affectations de guerre y compris l'aide mutelle, se sont chiffrés par 4,400 millions de dollars ou légèrement moins que l'année précédente. Le total global des dépenses s'est établi à 5,248 millions, soit environ 75 millions de moins que pendant l'exercice précédent. Puisque les recettes totales, à l'exclusion des impôts remboursables, ont été de 2,687 millions de dollars, le déficit global de l'année s'inscrit pour 2,558, millions de dollars, soit esviron un million de plus qu'au cours de l'année precédente. C'est de ce chiffre que la dette s'est augmentée.

Les emprunts globaux de l'année, y compris les impôts remboursables, se sont élvés à environ 2,350 millions de dollars dont 219 millions ont été obtenus d'impôts remboursables et 2,948 millions de la vente d'obligations de la victoire et de certificats d'épargne de guerre. Je dois ajouter que, ainsi qu'on peut le constater en consultant l'appendice au budget, la somme mise en réserve pour les impôts remboursables est exceptionnellement élevée. Il a été constaté, lors de l'examen des déclarations de revenu, que les contribuables ont été portés à inclure une trop forte partie de leurs remises dans la taxe sur les corporations et une trop faible part dans la taxe sur les surplus de bénéfice, ou encore à ne pas établir de distinction entre ces deux impôts. Il est donc devenu nécessaire d'accroitre la réserve applicable aux impôts remboursables. Les autres emprunts ont résulté d'un accroissement des émissions de billets du trésor et de certificats de dépôts, ainsi que de la dette courante. Nous avons utilisé la somme globable empruntée, soit 2,360 millions, pour rembourser un montant de 252 millions d'effets échus, pour accroitre de 152 millions nos encaisses et pour financer le découvert en espèces de 2,955 millions résultant du déficit budgétaire ainsi que des emprunts, avances et placements de l'année.

A la date du 31 mars 1945, le chiffre global de la dette fondée non échue, y compris les impôts remboursables, s'établissait à 13,584 millions. La dette nette était de 11,298 millions de dollars, s'étant accrue, au cours de l'année, du montant du déficit budgétaire. Le service annuel de la dette fondée s'établissait à $361,590,000. Le taux moyen d'intérêt était de 2.51 pour cent contre 2.54 pour cent au 31 mars 1944.

Prévisions budgétaires pour 1945-46 et prédictions financières.

... Le présent budget est un budget de guerre en ce que, comme je l'ai déjà signalé à la chambre, les dépenses de guerre et de démobilisation se maintiendront encore quelque temps à un niveau élevé, lors même que les hostilités ont pris fin et que la demande d'hommes et de matériel, de la part des services armés, a fléchi et continué de fléchir rapidement. Les exigences financières de la guerre et de la démobilisation sont encore très importantes pour notre pays comme pour les autres.

Par contre c'est le premier budget d'après-guerre et il ne faut pas oublier qu'il exercera d'importants effets sur l'emploi et les revenus.

La Chambre connait les dépenses estimatives pour le présent exercice. Les prévisions budgétaires embrassant les dépenses d'ordre civil exigent $1,024 millions. Les crédits de guerre s'élèvent à 3,365 millions. Les dépenses prévues pour les gratifications pour service de guerre et les crédits de rétablissement, autorisés par statut, se chiffrent à 240 millions. Nous comptons que les crédits supplémentaires atteindront 30 millions de dollars. Le montant total estimatif de nos dépenses pour l'année est donc d'environ 4,650 millions.

En ce qui concerne les recettes, on estime que sous le régime de nos lois fiscales actuelles, les recettes en 1945-46, à l'exclusion de la portion remboursable de l'impôt, atteindront 2,515 millions, par comparaison à $2,687 millions l'année précédente.

Sous le régime des présentes lois fiscales nous prévoyons un fléchissement dans les recettes provenant de la taxe de vente eet de l'impôt sur le change en temps de guerre, mais ces diminutions seront en partie contre-balancées par une diminution dans les remboursements sur les achats effectués pour le compte d'autres gouvernements. Nous prévoyons une augmentation dans les recettes provenant des droits d'accise et des taxes d'accise sur le tabac. De même, nous nous attendons à une légère augmentation dans les recettes provenant de la taxe d'accise sur les achats au détail, l'essence, les amusements et autres taxes semblables.

On aurait pu compter que les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers diminuent un peu, n'était-ce du remboursement de la partie des allocations familiales qui fait double emploi avec les dégrèvements fiscaux alloués aux contribuables à l'égard des enfants à leur charge.

Nous envisageons une diminution sensible des recet... l'impôt sur le revenu des corp...ations et de la taxe sur les surplus de bénéfices.

D'après nos estimations, la réduction de nos recettes sera d'environ 150 millions de dollars cette année; cependant, cette diminution s'explique par la remise de rabais et de remboursements se rapportant à l'an dernier mais effectuée cette année.

En chiffres approximatifs, des dépenses de 4 milliards 650 millions contre des recettes de 2 milliards 500 millions se traduiraient par un déficit budgétaire de 2 milliards 150 millions pour l'exercice 1945-46, soit environ 350 millions de moins que le déficit de l'an dernier.

J'ai déjà fait savoir à la Chambre, en une autre occasion, que, comme au cours des années précédentes, nos besoins financiers extra-budgétaires représenteront une somme appréciable, il sera nécessaire pendant la période de recons-

(suite à la page 9)

Madame, souffrez-vous d'Époques Douloureuses

avec nerfs tendus, fatigués; épuisement, humeur noire

? ? ? ?

Sachez que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham aide à soulager, non seulement les crampes, migraines, mal de dos, mais AUSSI la tension nerveuse, le mouvement fébrile, le sentiment de fatigue résultant des fonctions mensuelles.

Le Composé Pinkham est ce qu'on nomme un *sédatif utérin* à cause de son effet calmant sur l'un des principaux organes féminins.

Le Composé Pinkham AIDE LA NATURE. Achetez-en *aujourd'hui*! Suivez les instructions données sur l'étiquette.

Lydia E. Pinkham's COMPOSÉ VÉGÉTAL

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET OBTENEZ UN POT DE MERVEILLEUSE CRÈME POUR LES MAINS BARRINGTON GRATIS

Portez cette annonce à votre pharmacien ou à un comptoir d'articles de toilette. Payez 60¢ pour un pot géant de CRÈME BARRINGTON POUR LES MAINS et vous recevrez un pot de 20¢ *absolument gratis*. Essayez cette crème remarquable pour les mains. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, retournez le pot de 60¢ non ouvert à votre fournisseur qui vous remboursera.

LA *Barrington* A CE "QUELQUE CHOSE DE SPÉCIAL" ADOUCIT, BLANCHIT VITE LES MAINS ROUGES ET RÊCHES

Au Marchand: Ce coupon sera remboursé par John Stuart Sales, Toronto

Pour toutes maladies de la PEAU — KLEEREX POUR L'ECZEMA — MEDIUM ET FORT — VENDU A TOUTES LES PHARMACIES

Ne Manquez Plus de Réunions Joyeuses à causes des DOULEURS PERIODIQUES

ANTALGINE vous offre le moyen de rester actives pendant les jours redoutés. Continuez vos travaux, visites, sorties, amusements, etc, comme si de rien n'était.

ANTALGINE est un médicament spécialement préparé pour calmer les Malaises Féminins. ANTALGINE soulage rapidement les douleurs, maux de tête, lassitude, et vous permet de vaquer à vos occupations habituelles.

ANTALGINE est une prescription spécialisée, préparée et vendue depuis 25 ans. C'est l'anti-douleur favori de milliers de femmes et jeunes filles. Faites-en l'essai et juges de son efficacité.

ANTALGINE est maintenant présentée sous une forme améliorée, plus petite et plus facile à prendre. Même qualité, même prix 25c et 75c la boite (57)

Vos PROJETS peuvent être RÉALISÉS grâce à la N.H.A.*



Donnez à votre maison la TRIPLE PROTECTION BP

BUILDING PRODUCTS LIMITED — BP — LIMITED

★ La N.H.A. est la National Housing Act ou "Loi Nationale du Logement", une mesure fédérale qui permet d'emprunter de l'argent à un taux d'intérêt peu élevé pour la construction des maisons, avec privilège de remboursements répartis sur plusieurs années. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre compagnie d'assurance, ou de fidéicommis ou de prêt.



OUI, la nouvelle Loi Nationale du Logement peut vous permettre d'avoir enfin cette maison dont vous rêvez depuis longtemps, cette maison munie de la Triple Protection B.P.

Réunissez vos dessins, vos notes, vos plans et devis et consultez votre architecte et votre entrepreneur général. Faites en sorte que votre maison soit exactement telle que vous l'avez toujours rêvée... assurez la perfection du confort et de l'économie en l'isolant complètement grâce à la Triple Protection B.P.: bardeaux d'asphalte B.P. pour le toit, revêtement Insul-Bric B.P. pour les murs extérieurs, et Insul-Board B.P. pour les murs intérieurs et les plafonds.

La Triple Protection B.P. assurera à votre maison une beauté et une sécurité durables, le confort en tout temps, et des frais de combustible modiques. Envoyez par la poste le coupon ci-dessous afin d'avoir des renseignements complets sur ces produits renommés pour la construction ou la rénovation des maisons.

Building Products Limited, 29
Case Postale 6063, Montréal, P.Q.

Veuillez me faire parvenir des renseignements sur la Triple Protection B.P. Je m'intéresse particulièrement à — Toitures ☐ Revêtements ☐ Insul-Board ☐ Planchers ☐ Je projette: de construire une maison neuve ☐ de rénover ma maison actuelle ☐

Nom .....

Adresse .....

A cause des conditions actuelles, les matériaux viennent parfois à manquer; les stocks disponibles sont distribués équitablement aux dépositaires B.P.

R.I.P.

LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU & FRERE LIMITÉE TROIS RIVIERES

Les familles Asselin et Marchand

ont la douleur de vous faire part du décès de

ADELARD ASSELIN

époux de Agnès Marchand

survenu le 11 octobre 1945, à l'âge de 67 ans.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.00 heures en l'église St-Sacrement lundi le 15 oct., 1945.

Le convoi quittera Les Salons mortuaires Rousseau & Frère Ltée, 460, rue Des Forges à 8.45 heures pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Trois-Rivières, 13 octobre 1945

AIFRA

Avez-vous besoin d'un PRET PERSONNEL pour employer à des fins raisonnables?

Adressez-vous à la succursale la plus près de la

La Banque Canadienne de Commerce

Plans mensuels de remboursement fournis — Bas Tarifs —

En cas de décès du titulaire d'un Prêt Populaire en règle, l'assurance-vie négociée et soldée par la Banque pourvoit à la liquidation du solde dû.

Pour défier les jours froids



Le style tuxedo pour lequel on avait craint une vogue éphémère, tient le coup encore pour cette prochaine saison, et plus que cela, il semble vouloir régner en maître. C'est ce modèle qu'a choisi l'élégante ci-dessus pour son manteau en martre de Russie.

FRANCOISE NOUS ECRIT

Randonnée d'automne

Qui ne désire aller libre... loin, un beau jour d'automne. Quelle poésie dans l'air même, sensation qu'on ne peut définir, mais qui nous enveloppe, nous étreint.

En sortant de la ville, vous suivez la route, la grande voie en méandres aux pieds du Manoir; elle mène à la rivière; à cause des pluies récentes l'eau bouillonne sur les roches, en bas du pont.

On prend à droite, et là on s'engage dans un sous-bois; les arbres se penchent au-dessus du chemin, comme pour abriter; les feuilles de toutes couleurs jonchent le sol; elles se détachent par le vent, le vent qui fait sentir l'odeur de détrempé.

En bas, on entend le murmure de la rivière qui coule sur les roches; une trouée de soleil perce l'éclaircie d'un chalet; puis on s'engage par un sentier, un de ces petits chemins battus qui longent la côte. Là, l'eau ne chante plus, elle roule et gronde tant, que le vent, et le fracas des chutes couvrent les voix. Le bord coupe à pic; une rampe de vieux bois noirci, est le seul garde-fou! C'est "le Cap-Bonheur".

De l'autre côté, Saint Frédéric pointe sa flèche dans la lisière baignée de soleil, riche de tous les tons de vert, d'or, de pourpre, la ville nous apparait vis-à-vis. C'est là, que le Général Hériot qui se rendait remontant le Saint-François, de Nicolet à Sherbrooke, dût faire halte, et camper; et l'on nomma, ce rocher coupé, face aux chutes où l'eau roule et bouillonne "le Cap-Bonheur".

J'y suis allée, un beau jour d'octobre, par un délicieux après-midi, qui vous eût fait envie, je le sais.

FRANCOISE SIMONEAU

SOULAGEMENT DOUX ET EFFICACE DE LA **LOURDEUR**



De deux à quatre cuillerées à soupe de Lait de Magnésie Phillips' prises avec de l'eau au coucher vous soulageront de la constipation d'une façon douce et remarquablement efficace. Vous vous réveillerez frais et plein d'entrain. De plus, le Lait de Magnésie Phillips' est reconnu par la science comme étant l'un des neutralisants qui agissent le plus rapidement contre l'excès d'acidité de l'estomac. Demandez le véritable Lait de Magnésie Phillips' aujourd'hui à votre pharmacien . . . rappelez-vous que

cela ne vous coûte que 25¢ pour avoir ce qu'il y a de meilleur

FABRICATION CANADIENNE

PLAIRE AU MARI...



Il y a des femmes qui connaissent le secret de rester jeunes, gaies, enjouées, de conserver leur teint frais, leur bonne humeur et aussi . . . l'harmonie au foyer. Les maternités se répètent chez elles sans paraître les fatiguer; elles font leur besogne journalière avec ardeur et entrain. Ce sont de vrais prodiges d'activité et de sagesse, car beaucoup d'entre elles font usage des bonnes PILULES ROUGES pour maintenir leur santé.

Madame, ne craignez pas de dépenser quelqu'argent pour conserver votre vigueur. Vous aussi, ayez recours aux bonnes PILULES ROUGES, grâce à elles, vous serez forte et votre travail se fera facilement. Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont aidé des milliers de femmes dans les cas de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"Depuis quelques mois, je me sentais déprimée, sans appétit, je ne prenais intérêt à rien, ni à mon ouvrage ni au plaisir; tous ces ennuis étaient causés par la faiblesse. Mon mari me conseilla de prendre les PILULES ROUGES. En peu de temps, je m'aperçus d'une amélioration. J'ai continué ce traitement durant assez longtemps et je suis devenue grasse, plus gaie et j'avais bon appétit . . ."

(Signé) — Mme DELVAS GAGNE
Iberville, P. Q.

Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal 18.

Mademoiselle à la page...

CHRONIQUE DE PAULE

Les saisons de la vie

Tous les jours, c'est un film nouveau qui se déroule sous nos yeux. La nature se plait infiniment à varier son charme, pour mieux nous attirer vers elle. Le Maître des éléments, qui fait ainsi varier l'attrait passionnant des saisons, a mis dans l'âme de chacune d'elle, un caractère puissant, lequel ne sait nous échapper si nous sommes vraiment humains. Ces événements décisifs sont, pourrait-on dire, les saisons de la vie humaine: variations dans l'ordre moral, composées tantôt de jours ensoleillés et chauds d'espoir, tantôt de jours froids et sombres. Variations aussi dans l'ordre physique, composées du cours des âges, que sont: l'enfance, l'adolescence, l'âge mûr et la vieillesse.

La nature, il ne faut plus en douter, est une évocatrice des saisons de la vie humaine.

Le printemps nous rappelle la jeunesse, l'âge tendre des illusions, où l'on ne pense qu'au soleil qui brille. On entre dans la danse frénétique d'un renouveau... Le printemps s'ouvre devant nous, comme un pont qui conduira vers un avenir plein de promesses. Un renouveau dans l'esprit, dans la façon de comprendre la vie: d'une vie mieux équilibrée, adaptée dans son vrai sens. Un réveil dans le sens d'un retour à ce qui ne vieillit pas, à ce qui dure: un idéal de vie.

La brièveté de la belle saison nous rapproche des bonheurs, si courts, si volages que l'on goûte dans la joie délirante d'un présent sans lendemain. L'été nous fait songer à tous ces bonheurs, qui passent.... sans toutefois s'attarder au seuil de la vie.

Une autre étape de l'existence, nous rappelle l'automne. Cette saison promenant ci et là sa douce mélancolie, nous ramène à la vie pratique, aux soucis éparpillés dans les vents de l'indifférence. L'automne, nous fait retrouver la vie calme au foyer, nos petits bonheurs quotidiens: les longues veilles sous la lampe, la pensée tendue vers l'écrivain de son choix, éprouvant encore une joie sereine, sous les accords d'une symphonie...

Et l'hiver, malgré la rigueur de ses jours, nous fait retrouver la force, l'amour de la vie; tout un entrain presque de jeunesse. Le blanc de la nature rend plus purs encore nos sentiments envers l'humanité. Elle les entretient d'une vie plus belle, des souvenirs qui entourent notre existence; d'une vie intérieure où le commun des mortels pénètre si difficilement.

Les saisons de la vie humaine, sont bien aussi variées dans l'ordre physique. Le cours des âges ne révèle-t-il pas tous ses mystères.

L'enfance s'éveille, comme nait la fleur au printemps, d'une si fraiche, si belle, qu'on souhaiterait ne la voir jamais flétrir. L'inconscience en face des heures et des ans nous fait la vie heureuse, presque chimérique. Mais l'enfance a tôt fait de céder sa place à l'adolescence. Celle-ci plus rebelle rencontre déjà l'âge des aspirations, d'une telle transformation, qui fait aspirer à une toute autre vie. L'heure ardente de la jeunesse, réclame autre chose pour l'apaiser que les énigmes de la science. C'est l'heure où certains êtres insatiables exigent de la vie ce qu'elle ne peut donner: le bonheur total. Mais l'âge mûr ne tarde pas à venir mettre plus de réalités dans la vie, plus de raison dans la manoeuvre de ses idées. L'âge parfait, apporte plus de compréhension des choses qui troublent l'être. La lutte alors ouvre ses horizons, les problèmes se succèdent aux autres, mais une gloire, un succès longuement anticipé viennent un jour couronner ce débat avec la vie. Et puis, quand le cours des âges conduit à la vieillesse, le coeur reste encore tout épris des choses et des événements qu'il a vus se transformer, avec l'être. L'âme enrichie des souvenirs qu'elle porte, se plait à faire revivre un passé... et la vieillesse au seuil de l'éternité, attend paisiblement la récompense éternelle.

Les mystères qui s'emparent de la nature, apportent à son heure l'accalmie et le réconfort dont notre faiblesse a besoin. Nous le réalisons bien quand nous tournons une page ou encore que nous franchissons un seuil qui marque une étape dans notre existence.

PAULE

Songez-vous à l'achat d'un manteau d'hiver

On ne s'achète pas un manteau d'hiver tous les ans à moins d'être fortunée comme Crésus et encore... Crésus devait être plus patriote qu'on le serait en agissant ainsi.

Qu'on désire un manteau de fourrure ou un manteau de drap, l'essentiel est de choisir quelque chose de pratique et d'économique. Un tissu bon marché, naturellement, ne peut durer autant qu'un tissu plus cher. Les tweeds, les étoffes de laine de fabrication domestique (homespuns) et certains tissus de texture diagonale, ne se froissent pas, n'amassent guère la poussière et gardent longtemps une apparence soignée.

Les popelines, si elles donnent un air "mieux habillé", par contre montrent plus vite trace d'usure. Elles ne sont pas pratiques pour un manteau de tous les jours.

La doublure d'un bon manteau doit être résistante. Autrement, elle s'effilochera dans les coutures ou se fendra dans le dos. Une bonne rayonne à texture croisée constitue une excellente doublure. Elle doit être taillée de manière que les fils du tissu soient dans une position verticale, c'est-à-dire sur la longueur du manteau.

La coupe du manteau doit être généreuse et celui-ci doit croiser en avant de 12 à 16 pouces. Les épaules et les manches doivent être suffisamment amples pour ne pas entraver la liberté de mouvements.

Les modèles, les garnitures excentriques et les couleurs voyantes sont vite démodés. Seul un manteau sobre de lignes simples de coupe soignée et de tissu de bonne qualité ne vieillit pas et reste toujours de mode.

Les collets de fourrure doivent s'harmoniser avec la coupe et la teinte du manteau. La qualité ne doit pas non plus en être inférieure.

Les patrons du Nouvelliste



Patron No 3632, grandeurs, 10 à 40

Adressez-toute commande comme suit: Service des Patrons, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron et la grandeur désirée. Ne pas demander des mesures autres que celles qui son spécifiées.

Le prix du patron est de 20c plus 1c de taxe. Le Nouvelliste ne se tient pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de huit jours.



CASSE LA TOUX

Aux amis de "Reflets"

La campagne de recrutement lancée par la Société de conférences "Reflets", en vue de leur prochaine saison d'activités, qui débutera dès novembre prochain, bat son plein.

Tous les amis de Reflets seront heureux d'apprendre, que dans leur intérêt, la Société présentera à l'avenir sa série de conférences, en soirée. Celle présentée par Roger Picard aura lieu le 5 novembre à huit heures trente.

Pour obtenir des renseignements ou billets d'admission, on est prié de s'adresser à Mlle Marielle Schelling, tel: 1077 ou 4190j, ainsi qu'à Mlle Florida Doré, tél. 640 ou 1489j.

Au fil de la pensée

Vivre... c'est savoir, c'est espérer, c'est aimer, c'est admirer, c'est bien faire. Celui-là a le plus vecu qui, par son esprit, par son coeur et par ses actes, a le plus adoré.

R. Renan

X X X

La solitude est la demeure naturelle de toutes les pensées; c'est elle qui inspire tous les poètes, qui crée les artistes, qui anime le génie.

Lacordaire.

X X X

Le bonheur n'attahe point les hommes les uns aux autres: il faut qu'ils aient souffert ensemble, pour s'aimer autant qu'ils sont capables d'aimer.

Lamennais.

X X X

De toutes les passions, la plus charmante, c'est l'spérance. C'est elle qui nous entretient et qui nous nourrit, qui adoucit toutes les amertumes de la vie; et souvent nous quitterions des biens effectifs, plutôt que de renoncer à nos espérances.

Bossuet.

Ils sont si jolis cette saison



Les couvre-chefs sont si jolis cette saison, qu'il est vraiment difficile d'y faire son choix. Tout le classique de ce genre bérêt est rehaussé par cette large bordure qui vient se prolonger à l'arrière et se rejoint par une boucle en ruban de soie noire. La voilette légère qui le recouvre lui assure un chic plus séduisant encore et adoucit si bien les traits féminins.



Ayez recours à AREX COMPOUND

Il a fait ses preuves depuis des années. Il soulage promptement la goutte, les douleurs rhumatismales, les névralgies, etc. Faites-en l'essai: vous serez ravi.



AREX Compound

-LE COIN DES JEUNES

MOTS POUR RIRE

— Comment va ton frère ?
—Il est à l'hôpital.
— Qu'est-ce qu'il a ?
— Il a voulu rentrer à pied au lieu de prendre le tramway.
— Et alors ?
— Alors il a attrapé une pneumonie.
— Et, ton cousin qui travaille avec ton frère lui ?
— Lui aussi est à l'hôpital. . . Trois côtes brisées . . .
— Comment a-t-il fait ?
Il l'a pris le tramway.

Un noir porte plainte contre un blanc qui l'a frappé.
—Avec quoi t'a-t-il frappé ?
— Avec un fer à repasser, monsieur le juge.
— Et où t'a-t-il frappé ?
—Sur la tête.
Le juge regarde la tête du noir qui est vierge de toute contusion.
— Mais il n'y a rien sur ta tête. Pas la moindre bosse. Il ne t'a pas frappé bien fort.
Alors le nègre avec véhémence :
— Regardez le fer à repasser et vous verrez.

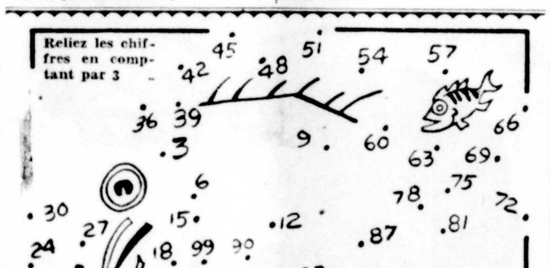
—Cocher, combien voulez-vous pour m'emmener d'ici à la citadelle?
— Trois dollars.
—Et pour m'emmener de la citadelle jusqu'ici ?
— Cette question ! . . . Trois dollars aussi.
Me prenez-vous pour un fou, de vous donner six dollars pour rester où je suis ?

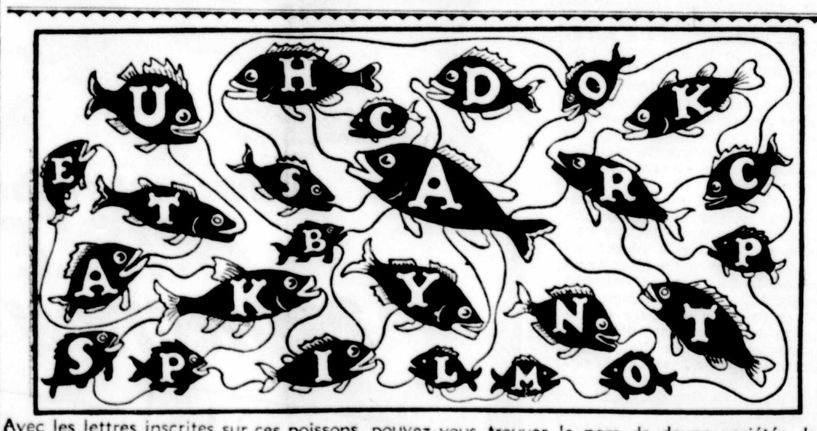
Marius retrouve son copain Olive qui lui demande :
— Alors, ça s'est bien passé, tes dix jours ?
— Figure-toi, Olive, que je n'avais pas prévenu ma femme de mon arrivée et que je l'ai trouvée couchée avec un lumbago !
— Ces étrangers, tout de même!... s'écrie Olive, ce qu'il peuvent être effrontés.

Un banquier meurt et on apprend qu'il a laissé une fortune de cent vingt millions de dollars.
— Tiens, s'exclama son rival, je le croyais plus à l'aise.

Marius défendait un criminel. Comme il voyait qu'il n'arrivait pas à impressionner les jurés il s'écria :
"Souvenez-vous, messieurs les jurés que mon client est très dur d'oreille et que par conséquent, la voix de sa conscience a parlé en vain.

Reliez les chiffres en comptant par 3



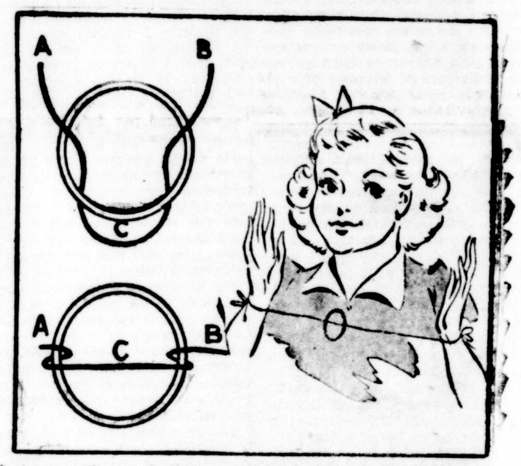


Avec les lettres inscrites sur ces poissons, pouvez-vous trouver le nom de douze variétés de poissons connues ? Vous pouvez employer la même lettre plusieurs fois. (Solution dans cette page).

Découpez ces morceaux et assemblez-les de manière à former un écureuil comme celui illustré à droite, mais plus gros)

(Solution dans cette page)





Exécutez ce petit truc devant vos amis qui en seront ébahis. Dites-leur que vous pouvez faire tenir un anneau sur une corde, en ayant les mains liées. Faites-vous attacher avec une corde ou un fil assez long pour vous permettre de tenir vos mains à deux pieds de distance. D'abord, faites entrer la corde dans l'anneau tel qu'illustré en haut à gauche ; puis passez la boucle par-dessus l'anneau (en bas à gauche) puis écartez les mains pour serrer la corde sur l'anneau.

QUESTIONNAIRE

Où et quand furent fondés les Chevaliers de Colomb?
—A New Haven, en 1882, par le révérend père McGivney.
D'où vient le pécari ?
— C'est une sorte de cochon sauvage de l'Amérique du Sud.
Que signifie le mot "frappé" en langage culinaire ?
— Congelé avec de la glace.
Quand eut lieu la première émission radiophonique ?
— Le 2 novembre 1920.
—Le portrait du président peut-il être sur les timbres des Etats-Unis?
La loi défend d'y mettre la figure d'une personne vivante.

Quelles femmes se servent de leur capuchon comme berceaux ?
Les Esquimaudes.
Comment à première vue peut-on dire que des légumes contiennent des vitamines A ?
Par leurs couleurs vertes et jaunes.
Qu'est-ce qu'un chaud-froid ?
Plat de volaille ou gibier fait à chaud, mais servi à froid avec gelée ou mayonnaise.
Comment appelle-t-on les habitants de Monaco ?
On les appelle les Monégasques.
—Quand a-t-on commencé à désigner par le nom de grippe cette maladie bien connue?
Vers 1762. On l'appelait précédemment "tac" "baraquette", "horion".

(Tiré des Jeux de cartes encyclopédiques de l'abbé Etienne Blanchard).

SOLUTIONS

Les poissons : Brochet-doré-carpe-plie-saumon-sole - sardine - morue-truite-raie-thon-merlan.
La phrase : — Où sont passés mes élèves ? Je ne les vois plus.



Votre vocabulaire

Choisissez dans le deuxième groupe le synonyme de chacun des mots suivants : quintessence — simulacre — connivence — jactance — évanescence 2e (roupe : Feinte — complicité — disparition — extrait — vantardise.

Rép. : 1-4 ; 2-1 ; 3-2 ; 4-5-5-3.

Répondez oui ou non, si la description suivant chaque nom est exacte :
Omniscience : pouvoir absolu
Vandalisme : amour des belles choses
Misologie : haine du raisonnement
Omnipotence : toute-puissance.
Monamanie : savoir illimité
Rép. : — Non-non-oui-oui-non.

Donnez la signification des racines soulignées :
Géographie — thermogène — lithologie — héliosCope — biographie.
Rép. : — terre-chaleur-pierre-soleil-vie.

$% s$nt p@ss"s
.... m"s "l"v"s? ....
.... J" n" l"s ....
.... v$-s pl%s. ....



La vieille institutrice pose ce problème au vieil instituteur. Pouvez-vous lui aider à le résoudre ? — Dans la phrase, les voyelles sont remplacées par des signes.

(Solution dans cette page)

L'hon. Ilsley présente une revue

(Suite de la page 7)

truction d'avancer des crédits aux nations alliées tant pour répondre à leurs besoins que pour opérer le financement de notre commerce d'exportation. J'aurai plus tard l'occasion de demander à la Chambre d'approuver une très sensible augmentation de la somme déjà prévue par la loi de l'assurance sur les crédits d'exportation et de voter le montant nécessaire à d'autres prêts et placements qu'il pourra y avoir lieu de faire. Bien qu'il soit impossible pour le moment de faire l'estimation des montants requis, on prévoit que ces crédits et ces prêts à la commission de contrôle du change étranger pourront atteindre cette année la somme d'environ 800 millions, ce qui portera le total de nos exigences financières, pour l'exercice en cours, à environ 5 milliards 400 millions, soit 300 millions de moins que la somme globale de nos besoins en espèces pour l'année financière précédente. Ces chiffres ne comprennent pas les souscriptions à la caisse monétaire internationale ou à la Banque internationale de la reconstruction et du développement car, si la Chambre approuve les mesures qui doivent être présentées à ce sujet, nous ne verserons cette année, à ces organismes, que des paiements symboliques.

Voilà les sommes dont nous aurons besoin jusqu'au 31 mars 1946. Bien qu'elles soient inférieures à celles de l'année dernière, et qu'elles révèlent que, dans une certaine mesure, les dépenses font place aux emprunts, elles n'en demeurent pas moins très élevées, ainsi que la Chambre s'en rend compte. Ces sommes ne signifient pas que le ministre soit en mesure de renoncer à tous autres revenus qu'il pourrait se procurer autrement...

Nul n'est plus impatient que le ministre des finances en face de la lenteur avec laquelle les dépenses de guerre diminuent. A tout événement, ces dépenses ont commencé à fléchir cette année dès la fin des hostilités, et notre programme de stabilisation nous a, jusqu'ici épargné une augmentation des dépenses dans la période d'après-guerre comme celle qui a causé une forte dislocation en 1919 et 1920. Il est esentiel de maintenir ce programme de stabilisation tant que le danger ne diminuera pas.

Considérations fondamentales

Si je recrute plus avant l'avenir, le cours des événements mondiaux intéressant l'industrie et le commerce canadiens est trop incertain pour que je risque une estimation précise de nos besoins financiers pour toute l'année 1946-1947. Nous aurons rattrappé le retard dans les paiements des approvisionnements de guerre et les paiements prendront fin. Les frais de la démobilisation fléchiront dès que le gros de ce travail sera accompli. Les pays alliés auront restauré leurs industries et ils trouveront dans leurs propres articles d'exportation des sources croissantes à même lesquelles les financer leur commerce d'importation. La caisse monétaire internationale et la banque internationale permettront de faire face à quelques autres besoins. Si la reconstruction se poursuit d'une manière soutenue à l'étranger nous pouvons envisager d'autres réductions sensibles dans les dépenses en 1946-1947.

En face de la réalité d'un déficit considérable pour une année financière dont cinq mois se sont écoulés avant la fin des hostilités et avec la perspective d'un abaisement des dépenses, il peut sembler prudent de maintenir nos revenus, de réduire nos emprunts et de combler notre déficit le plus promptement possible. Une telle politique n'est pas sans attrait pour un ministre des finances mais d'autres considérations doivent retenir son attention.

La seconde considération est d'ordre économique.

Le gouvernement a adopté, comme l'un des objectifs principaux de sa politique, le maintien d'un niveau élevé et stable des revenus et de l'embauchage. C'est donc une préoccupation importante de sa politique budgétaire. Voici comment m'apparait la situation actuelle: la libération des travailleurs des usines de guerre est à peu près terminée; la démobilisation des forces armées se poursuit rapidement et se maintiendra à un rythme accéléré pendant quelque temps; l'industrie et l'embauchage civils prennent rapidement de l'ampleur.

Plusieurs projets à l'étude ou en voie d'exécution devraient accroitre notre puissance industrielle et l'embauchage. Les capitaux abondent. Les consommateurs disposent d'économies liquides comme jamais auparavant et attendent des prix raisonnables pour en affecter une forte partie à la satisfaction de leurs besoins. Inutile pour moi d'insister sur la nécessité de logements. Des travaux d'entretiens qu'il avait fallu remettre à plus tard ainsi que d'autres ouvrages urgents dans le domaine des chemins de fer, des services d'utilité publique et des entreprises gouvernementales attendent aujourd'hui d'être exécutés.

Durant la guerre, nous avons établi un régime fiscal défavorable aux placements, au lancement de nouvelles entreprises et même aux dépenses de consommation. Dans bien des cas, l'effet était voulu afin de ralentir toute activité qui n'était pas nécessaire à la poursuite des hostilités. Certains impôts avaient pour objet de limiter le commerce. D'autres tendaient à augmenter les coûts. Je reconnais qu'en six ans, les impôts de guerre ont quelque peu refroidi les ambitions et que s'ils devaient se perpétuer, le progrès de l'industrie et du commerce en serait paralysé.

Cette considération est d'importance primordiale pour le pays. Dans les modifications qu'il nous est possible d'apporter aux impôts, il importe souverainement de faire tout en notre pouvoir pour réduire les coûts, réveiller les ambitions et favoriser les placements destinés à accroitre la capacité d'embauchage de nos entreprises grandes et petites, et augmenter l'efficacité dans la production et les exportations.

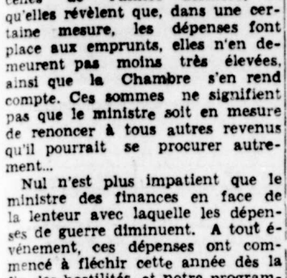
Il n'est probablement pas nécessaire que je m'arrête longtemps à la troisième considération majeure. Il nous faut pendant encore quelques mois, appliquer notre programme de stabilisation économique. Il a été notre planche de salut pendant la guerre et nous ne devons pas le rejeter tant qu'il est dangereux de perdre d'un seul coup ce que nous avons gagné par des efforts persévérants. Songeant aux événements qui ont suivis la première grande guerre, nous devons comprendre le danger d'inflation que peut entrainer l'empressement des clients à acheter les marchandises des commerçants à regarnir leurs rayons, des producteurs à augmenter leur puissance de fabrication. En évitant le récif d'un côté, n'allons pas nous plonger dans le remous de l'autre. Les modifications apportées à notre régime fiscal doivent être de nature à encourager l'embauchage et le maintien du revenu, plutôt que l'inflation et la spéculation.

Il est d'autres points dont nous ne saurions parler aussi longuement que leur importance le mérite. Après l'adoption du budget de 1941, le gouvernement a conclu des accords avec les autorités provinciales, afin de se réserver exclusivement l'exploitation des revenus des sociétés et des particuliers à des fins fiscales. En vertu de leurs dispositions mêmes, ces ententes ne s'appliqueront plus, vers la fin de 1946. En août dernier, le gouvernement a soumis aux représentants des provinces de vastes propositions concernant de nouveaux accords au sujet des impôts et des relations fédérales-provinciales en général. Si elles sont acceptées, elles influeront sensiblement sur les exigences financières du gouvernement et sur les principes qui devront régir la préparation de nos lois fiscales.

Si l'on n'en arrive pas à une entente, et que les accords prennent fin, le Dominion réduira nécessairement de dix pour cent l'impôt des corporations et réduira de même son impôt sur le revenu. Dans ces circonstances, il est clair qu'il serait imprudent de modifier et de réorganiser notre échelle d'imposition d'une manière hâtive et définitive.

C'est à la lumière de ces considérations, que les propositions que je suis sur le point de vous soumettre ont été formulées. Nous sommes heureusement arrivés à un temps où, malgré l'étendue de nos besoins, nous pouvons envisager une certaine réduction des impôts. En ce faisant, nous devons nous rappeler combien il importe d'aider à une prompte reconversion, de restaurer le stimulant au travail, puis d'encourager l'extension de notre production et de nos exportations qui sont essentielles pour assurer à notre population travail, revenu et bien-être. Les demandes de réduction ou de suppression des impôts sont actuellement nombreuses et variées, mais nous devons tous penser non pas au présent mais à l'avenir, ainsi qu'aux intérêts de la nation dans son ensemble.

"MADELON"



Nuits blanches

Rien de plus efficace qu'une ou deux tablettes **MADELON** au coucher contre l'indigestion, maux de tête, rhumatisme, grippe, névralgie, etc. Chaque tablette est gravée "MADELON" pour votre protection. En vente partout. Fabriquées par "Produits Madelon Enrg". 6296 rue St-André à Montréal.

Enveloppe de 3 "Madelon" 5c

CATÉCHISME DE L'ACHETEUR..... pour faciliter les emplettes !



L'aventure suivante vous est peut être déjà arrivée... Vous partez en quête d'une robe, visitez plusieurs magasins, examinez quantité de robes... et soudain vous trouvez l'objet de vos rêves... exactement la couleur et le style que vous désirez. Mais quand vous passez à la salle d'essayage vous faites une découverte désagréable... la robe est tachée. Il est facile de deviner ce qui s'est produit — une cliente précédente a essayé la robe sans y apporter trop de soin et elle l'a tachée de rouge à lèvres.

C'est très enuyeux pour vous surtout à une époque où l'industrie du vêtement est soumise à des restrictions de toutes sortes. Dans le cas de la cliente ci-dessus la robe en question était la seule de ce modèle, qui convenait à sa taille. Les achats seraient grandement facilités pour tous si l'on s'efforçait durant les essayages d'éviter soigneusement de tacher ou d'endommager les vêtements. Cette coopération éviterait des ennuis non seulement aux futurs clients mais aussi, et très fréquemment dans le cas de tissus aux couleurs claires, éliminera des pertes au marchand quand le nettoyage est insuffisant pour remettre la marchandise en bon état.

Un...deux...TROIS !

Pendant six ans, Hitler et ses complices de l'Axe ont terrorisé le monde. Nous les avons terrassés. L'Italie, l'Allemagne et le Japon ont dû capituler sans conditions.

Sur les divers théâtres d'opérations, nos soldats marchèrent de victoire en victoire. Ils entreprirent l'an dernier la campagne immortelle qui devait les conduire jusqu'à Berlin.

Restait le Japon qu'il a fallu traquer jusqu'au coeur de ses îles. Sous l'effort conjugué des Nations-Unies, cet ennemi cruel et fanatique fut abattu.

Maintenant, le Canada aura besoin d'argent pour démobiliser et aider nos vétérans d'Europe et du Pacifique à se réadapter à la vie civile. Achetons donc des Obligations du 9e Emprunt.

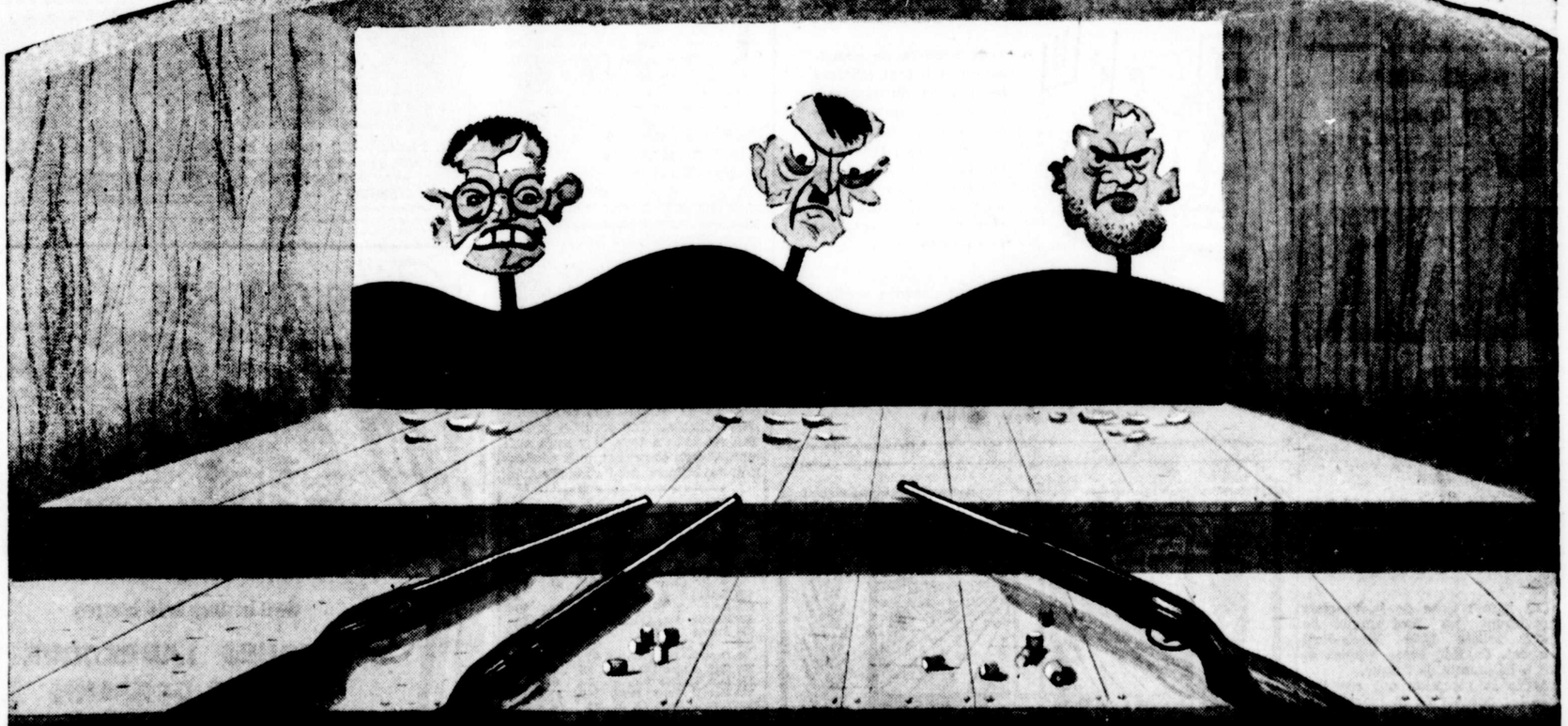
Maintenant . . .

1 — Un seul emprunt par année
2 — Un objectif plus élevé
3 — 12 mois pour payer

4 façons D'ACHETER DES OBLIGATIONS

— Au comptant
— Au moyen de retenues sur le salaire
— Par versements mensuels à la banque
— Au moyen de la lettre de paiement différé

Doublons nos achats . . . Les Obligations de la Victoire garantissent notre sécurité



SYMBOLES DE VICTOIRE

SOYONS PRÊTS À ACCUEILLIR LE VENDEUR

ACHETONS AVEC FIERTÉ DES OBLIGATIONS du 9e EMPRUNT

85F-4PL

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

BOIS À OUVRER!

Les forêts canadiennes réclament des hommes—et encore des hommes.

12,000 EMPLOIS

sont à remplir immédiatement dans les forêts du Québec

Vous serez assurés d'une vie de santé au grand-air—d'une existence agréable en commun et d'un emploi régulier vous permettant de faire des économies à des salaires maximums.

Pour renseignements complets addressez-vous à votre

BUREAU LOCAL DE PLACEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail — A. MacNAMARA, Sous-ministre

10-70F1

LA VOIX DE LA MARRAINE CHLN

4 heures à 5 heures

Les Operas célèbres...

chaque samedi, de 4 heures à 5

Manon - Werther - Carmen
Lucia - Gioconda - La Bohème

tous les autres opéras fameux aux personnage simmortalisés.

★★★★

Dimanche, 12 h. à 1 h.

Un programme réalisé en homage à la jolie ville de Shawinigan.

L'Heure de Shawinigan

qui vous est présentée tous les dimanches dans le but de vous faire mieux connaitre un certain groupe de commerçants et de vous faire apprécier les services qu'ils vous rendent.

★★★★

1 h. 30 à 2 h.

vous les connaissez bien...

Caruso - Gigli - Taubèr
Thill - Pons - Flagstard
Anderson - Vallin

et tant d'autres qui comptent parmi

Les plus belle voix du monde

★★★★

3 h. à 4 h.

DIMANCHE

diffusion des cérémonies qui marqueront la Fête du Très Saint-Rosaire au Cap

Le Poste CHLN

vous invite à écouter les exercices pieux à l'occasion du grand pèlerinage des ouvriers au Cap.

★★★★

6 h. 30 à 6 h. 45

A l'heure où les jardins s'endorment...

CREPUSCULE

POESIE... MUSIQUE...

A l'heure des confidences, chuchotées, des espoirs avoués, des amours naissantes.

★★★★

Dimanche, 7 h. 30 à 8 h.

Le programme dont on parle...

Sérénades aux Etoiles

entendu le dimanche à 7 h. 30
JEAN DESLAURIERS
et son ensemble.
Une artiste invitée au programme.

Ecoutez
CHLN

★★★★

8 h. - 9 h. p.m.

To our english listeners we present...

The English Hour

including american music, with Ernest Butler at the microphone.

★★★★

9 h. 15 - 9 h. 30

Page Musicale

S'OUVRE POUR VOUS CHAQUE DIMANCHE, MARQUEE A L'INITIALE D'UN MAITRE DE LA MUSIQUE.

SYNTONISEZ
1450
KILOCYCLES

Caron-Leduc

Ste-Anne-de-la-Pérade, (D.N.C.) — Dernièrement était bénit le mariage de Mlle Marie-Blanche Caron, fille de M. et Mme Philias Caron, décédés, avec M. Paul Leduc, fils de Mme J.A. Leduc.

Le mariage fut bénit par M. l'abbé Eug. L. Denoncourt, curé de la paroisse. M. Maurice Caron servait de témoin à sa soeur et M. Rodolphe Descarreaux pour son beau-frère.

Les jeunes filles de la paroisse exécutèrent un programme de chant; soliste Mlle Marie-Noël Beaudet. Le Réd Frère Sulpice était à la console de l'orgue.

Après la réception qui eût lieu chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent pour voyage. A leur retour M. et Mme Paul Leduc résideront à La Pérade.

CANADA,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières
COUR DE MAGISTRAT
No. 13417
REAL GIRARD,
Demandeur
vs
EDMOND TARDIF
Défendeur

AVIS PUBLIC

Par encan et par suite de saisie je procéderai le 22e jour d'octobre 1945, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur en cette cause en la cité des Trois-Rivières 1647 rue Royale, à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisi en cette cause consistant en un radio cabinet "Victor".

Le tout sera vendu suivant la loi pour argent comptant.

R. PROVENCHER
H. C. S.
District des Trois-Rivières

Aujourd'hui

12.55—Bulletin de nouvelles.
1.00—**LA PART DE LA TERRE.**
1.30—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes sociales.
3.00—L'Heure féminine.
4.00—**UNE HEURE A L'OPERA.** Nous vous invitons à écouter, aujourd'hui, l'opéra **La Bohème** de Puccini.
5.00—**LE QUART D'HEURE ANGLAIS** présente un résumé des nouvelles de la journée fournies par la Canadian Press News et un bref intermède musical.
5.15—**A LA CONSOLE des grandes orgues.** Nous pouvons entendre les mélodies populaires interprétées par les grands organistes tels que: Jesse Crawford Wilson Ames, Sidney Torch, etc.
5.30—COQUETEL MUSICAL. Un quart d'heure de musique gaie et entrainante présentée sous une forme agréable avec le concours de transcriptions électriques.
5.45—**RADIO-JOURNAL III.**
6.00—**BLOC NOTE CHLN.** Comme son titre l'indique, sert de mémo au radiophile qui trouve au cours de ce quart d'heure informations et renseignements sur le commerce de nos différents commanditaires.
6.15—**Dans nos cinémas.** Emission qui sert de guide à tous les cinéphiles sur les différents films présentés dans nos théâtres locaux.
6.30—**MUSIQUE DU SOUPER.** Emission de musique semi-classique-populaire interprétée par des orchestres de salon et des ensembles à cordes.
7.00—**MOSAIQUE.** Sous cette rubrique nous vous faisons entendre quelques extraits d'opéra enregistrés par des artistes de l'Opéra de Paris, du Metropolitan Opera House, de la Scala de Milan. Une émission faite pour plaire aux dilettantes.
7.15—La prière.
7.30—**Rêve de valse.**
7.45—Sous la lampe.
8.00—Fantaisie du rythme.
9.00—Musique semi-classique.
9.30—Evocations au piano.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

Demain

11.30—OUVERTURE. — Horaire des programmes.
11.35—Intermède musical.
11.45—**Radio-Journal I.**
12.00—**L'Heure de Shawinigan.**
1.00—**EN TOURNANT LES DISQUES.** Une demi-heure de musique choisie parmi les plus belles oeuvres de notre discothèque.
1.30—**LES PLUS BELLES VOIX DU MONDE.**
2.00—**LES DEMANDES SPECIALES.** Chansons et mélodies présentées sur demande de nos auditeurs.
3.00—Diffusion des cérémonies à l'occasion du grand pèlerinage des ouvriers directement du sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.
4.00—**Les demandes spéciales** (2ième partie).
4.30—**En prenant le thé.**
5.00—Harry Horlick et son orchestre.
5.30—Charsons de Paris.
5.45—**Radio-Journal II.**
6.00—Musique du souper.
6.30—**Crépuscule.**
6.45—Le violon Tzigane.
7.00—Causerie donnée par M. Benoit Dupuis, élève du séminaire président de la Ligue Missionnaire Etudiante sous le titre: **"L'après-guerre et les Missions"** en marge de la grande Semaine Missionnaire préparatoire au dimanche des Missions.
7.15—Prière du soir.
7.30—**SERENADE AUX ETOILES**
8.00—**L'Heure anglaise.**
9.00—People Ask.
9.15—**Page musicale.**
9.30—**Causerie de la Croix-Rouge.**
9.45—**Radio-Journal III.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

LUNDI

7.50—OUVERTURE. — Bulletin de nouvelles.
8.00—**La Prière du matin.**
8.15—Réveille-matin musical.
8.30—En déjeunant.
9.00—Radio-Journal I.
9.15—Nouveautés.
9.30—**La banque féminine.**
10.30—**Une visite chez Bennett.**
10.35—Le club des échanges.
11.00—Musique militaire.
11.15—La Métairie Rancourt.
11.45—Les variétés lyriques.
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—Musique du diner.
12.30—Sieste musicale.
12.55—Bulletin de nouvelles.
1.00—La Part de la Terre.
1.30—Les réveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—**Les demandes spéciales.**
3.00—L'Heure féminine.
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—**Gardez l'écoute...**
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—A la console des grandes orgues.
5.30—Coquetel musical.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Bloc Note CHLN.
6.15—**Dans nos cinémas.**
6.30—Musique du souper.
6.40—Radio-Vaudeville.
6.55—**Programme spécial en marge du 9e Emprunt de la Victoire.**
7.00—Le tango du soir.
7.15—La prière.
7.30—Le monde en chansons.
7.45—**Sous la lampe...**
8.00—A l'opéra.
8.30—Swing symphonique.
9.00—L'Heure de la Victoire.
10.00—**Radio-Journal IV.**
10.15—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

Conférence

Les conférences mensuelles du troisième lundi, qui se donnent à la chapelle des Oeuvres du Couvent Marie-Réparatrice, rue St-Charles reprendront leur cours.

La prochaine conférence aura lieu lundi prochain, le 15 octobre, à 2 heures précises. Toutes les conférences seront données par le Révérend Père Sylvain, o.p., curé de la paroisse Ste-Catherine de Sienne et il intitulera sa première conférence: "Pour mieux connaitre les nouveaux testaments".

Les dames sont cordialement invitées avec leurs amies.

Laxatif de qualité



Vous souffrez de constipation et il faut éliminer les poisons du système. Prenez un laxatif comme ROBOL qui, bien dosé, vous donnera satisfaction; en plus grâce à une drogue spéciale, les tablettes ROBOL n'irritent pas l'intestin ne donnent pas de coliques.

«Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin».

TABLETTES **ROBOL** CONTRE LA CONSTIPATION.

25 cents la boite.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée,
1566, rue S.-Denis, Montréal



Les familles Tellier et Olivier

ont la douleur de vous faire part du décès de

IRENE TELLIER

épouse de Albert Olivier

survenu le 12 octobre, 1945 à l'âge de 58 ans

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures en l'église Cathédrale lundi le 14 oct.

Le convoi quittera la résidence mortuaire 166, rue Bonaventure Trois-Rivières à 9.15 heures pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Trois-Rivières, 13 octobre 1945

AIRD

A la soirée Lacordaire



Les Chevaliers du Guet, ensemble vocal de très belle réputation, seront au programme de la grande manifestation Lacordaire, dimanche soir, à huit heures et demie, à l'auditorium de la Salle, à l'occasion du sixième anniversaire de la première soirée de propagande du Lacordarisme aux Trois-Rivières. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de Son Honneur le maire Arthur Rousseau et de madame la mairesse.

Bibliographie

son tract, L'ACADIE ET NOUS

Nos frères acadiens sont menacés de perdre leur belle langue française. L'absence de presse trop longtemps tolérée, l'incompétence du corps professoral de langue française, enfin l'insuffisance du clergé français particulièrement en Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile du Prince-Edouard, voilà les trois grands maux qui menacent l'avenir français en Acadie.

Grave problème qu'au Canadien n'a le droit d'ignorer. A nous aussi incombe le devoir d'y chercher une solution, d'unir nos énergies dans un commun effort pour secourir nos frères d'Acadie. Ils ont besoin de nous, mais n'oublions pas que nous avons également besoin d'eux, car "si profondément que nos droits soient gravés en ce roc du vieux Québec, j'ai la conviction absolue, écrit M. Gingras, que si une civilisation française et une vie française se maintiennent sur ce sol, ce ne sera qu'à la faveur d'efforts unanimes et convergents. Seule l'union de toutes les forces numériques et qualificatives d'un océan à l'autre et même au delà de notre frontière du sud, seul un bloc complet d'une infrangible unité pourra l'accomplir."

(1) L'ACADIE ET NOUS est une plaquette de 16 pages seulement. Elle n'en constitue pas moins un éloquent plaidoyer en faveur de la survivance française en Acadie. On peut se la procurer dans toutes les librairies et à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1 au prix de 0.10 (par la poste, $0.13)

PELERINAGE HAITIEN (1)

Tous n'ont pas le bonheur de faire un pèlerinage en Haiti. N. J. B. Gingras fut un de ces heureux privilégiés et aujourd'hui il nous invite à partager ses impressions de voyage.

Il nous fait grâce des réceptions officielles dont il fut l'objet, pour attirer notre attention sur l'élite intellectuelle d'Haïti qui doit son élévation au milieu français dans lequel il s'est développé. Puis il descend avec nous dans la masse du peuple, masse "pauvre" et sous-éduquée". Faut-il s'en surprendre le peuple haïtien "s'est fait lui-même... s'est édifié à l'insu de l'univers et dans un climat de malveillance". Des liens étroits rattachent aujourd'hui Canadiens français et Haïtiens, des relations de frères se sont engagées de part et d'autre. Cette union il faut la resserrer davantage. Il faut intensifier cette communauté de langue et de pensée qui unit le Canada français à la terre haïtienne. Le tract de M. Gingras nous y invite fortement

(1) Plaquette de 15 pages, en vente dans toutes les librairies et à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de $0.10 (franco, $0.13)

Partie de cartes à la Bibliothèque St-Frs-Xavier

La partie de cartes annuelle organisée par les Dames de l'Ouvroir des Missions, aura lieu, mercredi prochain, 17 octobre, à 2 heures 30 et à 8 heures p.m.

Ce même jour, se fera le tirage d'une bicyclette. Dames et jeunes filles sont vivement engagées à venir encourager les missions.

Prière d'apporter cartes et crayon.

Dimanche, 21 octobre, à 4 h. 15 p. m., une heure sainte missionnaire sera prêchée par le Rév. Père Ludolph, o.f.m., dans la chapelle du couvent de Marie-Réparatrice, 865 Saint-Charles. Une cordiale invitation est faite à tous. Il y aura sermon, chants et prières, puis vénération des reliques des Saints Martyrs.

Curb de Montréal

COURS DU 12 OCTOBRE 1945

		Haut	Bas	Ferm.
2760	Abitibi P. & P. Co.	4¼	4	4⅛
75	do priv. 6 p.c.	68½	68	68
400	Bathurst P. & P. B	4	4	4
365	Brew. & Dist. Van. '10	10½	10⅜	10¾
480	British Am. Oil Co.	25	24⅝	25
725	Brown Co. Ltd.	4⅛	4	4⅛
100	do privilégié	72	72	72
25	Canada Dom. Sugar	24	24	24
250	Cdn Marconi Co.	4⅜	4¼	4¼
275	Cdn Vickers Ltd.	9½	9	9½
100	Catelli Food Prod.	14½	14½	14½
2100	Claude Neon G. A.	50	50	50
150	Commercial Alcohols	5¼	5¼	5¼
6015	Cons. Paper Corp.	12⅛	11⅞	12¼
1500	Cdn West. Lumber	2.10	2.05	2.05
750	Dominion E. Works	39½	39½	39½
315	Dom. Oilcloth Lin.	40	40	40
35	Dom. Sqare Corp.	14	14	14
1115	Donnacona Paper	15¼	15¼	15¼
690	Fairchild Aircraft	4	4	4
81	Fanny Farmer Candy	48½	48½	48½
320	Fleet Aircraft Ltd.	6½	6	6½
1295	Fraser Co's Ltd.	46	45	45⅞
330	Lowneys Chocolate	12	12	12
10	Lake St. John P. P.	48	48	48
240	Maclaren P. & P.	31	29½	31
35	Maple Leaf M. Co	14	14	14
50	Melchers Distilleries	7⅛	7⅛	7V
56	do privilégié	12	12	12
800	Minn. & Ont. Paper	14½	14⅛	14½
85	Quebec Pulp priv.	46	46	48
1067	Southmount Invt.	25	24	25
160	United Corp. cl. B	19½	19½	19½
150	United Dist. of Can.	6¼	6½	6½
25	United Securities	5	5	5
5	Windsor Hotel Co.	10	10	10
	Les mines:			
3000	Aldermac Copper	.11	.11	.11
2500	Arno Mines Ltd.	.08	.07	07
4000	Astoria-Quebec M.	.28	.27	27
1000	Aumaque Gold M.	1.23	1.23	1.23
200	Aubelle Mines Ltd.	70	70	70
2250	Bouscadillac G. M.	.18	.17	17
10,000	Beaufor Gold M.	35½	34	34
2250	Bouscadillac G. M.	.18	.17	17
500	Bonville Limited	.35	.35	35
1000	Cartier Malartic G.	.09	.09	09
47300	Central Cadillac M.	.36	.33	33
700	Central Pat. Gold	2.70	2.70	2.70
2100	Century Mining	.34	.34	34
15700	Cournor Limited	.72	.68	68
200	Donalda Mines	1.50	1.50	1.50
8900	Sidona Mines Ltd.	2.60	2.41	2.45
250	Ind. Acceptance A	30¼	30	30¼
50	Int. Bronze Powders	16	16	16
30	Int. Nickel of Can.	39½	39½	39½
1025	International Paper	38½	37½	38½
50	Int. Utilities Corp.	36½	36½	36½
705	Int. Petroleum Co.	21⅝	21⅝	21⅝
250	International Power	43	43	43
1200	Jamaica Pub. Serv.	11½	11½	11½
125	Lake of the Woods	28½	28	28½
450	Lang & Sons J. A.	18½	18½	18½
285	Laura Secord Candy	19	19	19
500	Labbatts John Ltd.	22½	22½	22½
150	Massey Harris Co.	13⅛	13	13
255	McColl Frontenac	11	11	11
370	Montreal Power Co.	22½	22⅜	22⅜
	Montreal Tramways	24	24	24
450	Molsons Brewery	26	25⅝	26
375	do privilégié	41	40½	40½
1515	National Steel Car	21¼	20⅜	20⅜
100	Niagara Wire Co.	26	26	26
219	Noranda Mines Ltd.	54¼	54	54¼
120	Ogilvie Flour Mills	27½	27½	27½
125	Ontario Steel Prod.	21½	21¼	21½
200	Ottawa L. H. & P.	13½	13	13⅛
250	Powell River Co.	24	24	24
3175	Placer Development	21½	21¼	21¼
1000	Price Bros. & Co	41	40	41
10	Quebec Power Co.	17¼	17¼	17¼
6030	St. Law. Corp. Ltd.	4¼	4	4¼
250	St. Law. Paper priv.	74⅞	74½	74⅞
770	Shawinigan W. & P.	22	21½	21½
25	Sherwin Williams	27½	27½	27½
140	Southern Can. Power	13½	13½	13½
25	United Steel Corp.	6⅜	6⅜	6⅜
60	Wabasso Cotton	63	63	63
100	Weston George	25	24⅜	25
45	Wilail Limited	22½	22½	22½
70	Winnipeg Electric	11	11	11
20	do privilégié	86	86	86
10	Zeller's Limited	30	30	30
	Les banques:			
207	Montréal	18⅜	18½	18⅜
50	Nouvelle-Ecosse	29	29	29
105	Royale	17⅜	17⅜	17⅜
	Les ventes:			
	Actions industrielles	67,600		
	Actions minières	171,500		

Bourse de Montréal

COURS DU 12 OCTOBRE 1945

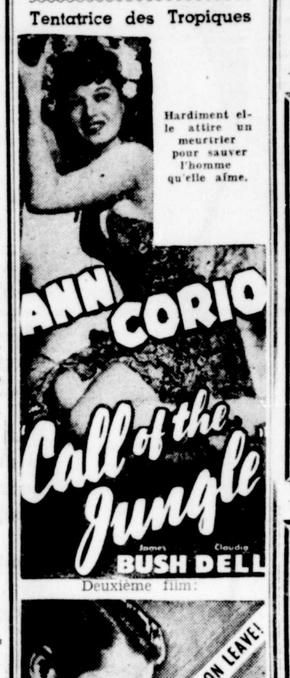
		Haut	Bas	Ferm.
150	Acme Glove Works	12	11⅝	12
10	Agnew Surpass Shoe	24	24	24
25	Algoma Steel Corp.	17½	17½	17½
50	Amal. Electric Corp.	16⅞	16⅞	16⅞
835	Asbestos Corp. Ltd.	27½	26⅝	27½
385	Acadia priv. cl. A	19⅜	19⅜	19⅜
550	Bathurst P. & P. A	19¼	19¼	19¼
94	Bell Telephone Co.	172	172	172
270	Brazilian Traction	26	25⅝	25¾
30	British Col. Power A	23	23	23
100	Bruck Silk Mills	17	16¾	17
704	Building Products	21½	21½	21½
250	Canada Cement Co.	15¾	15½	15½
100	Can. North. Power	9¾	9¾	9¾
305	Can. Steamship com.	15¾	15⅝	15⅝
3590	Cdn Breweries Ltd.	19	18⅞	19
150	do privilégié	55¼	55	55¼
550	Cdn Car & Fdry	15½	15¼	15½
235	do privilégié	32	31⅞	32
102	Cdn Celanese Ltd.	55	55	55
890	Cdn Ind. Alcohol A	13½	11½	12½
5	Cdn Foreign Inv. C.	43½	43½	43½
110	do classe B	10⅜	10⅜	10⅜
50	Cdn Locomotive Co.	33½	33½	33½
535	Cdn Pacific Rail.	18¼	18	18¼
325	Con. Mining & S.	74¼	74¼	74¼
350	Consumers Glass Co.	40	40	40
75	Crown Cork & Seal	43	43	43
867	Dist. C. Seagrams	75	71⅞	75
995	Dom. Bridge Co.	39¾	39	39½
1175	Dom. Coal priv.	14¼	13¾	14¼
50	Dom. Glass Co.	165	165	165
6405	Dom. Steel & Coal B	11¾	11¼	11½
225	Dom. Stores Limited	19⅜	19	19⅜
195	Dom. Textile Ltd.	78½	78	78
575	Dryden Paper Co.	11½	11⅜	11½
200	Electrolux Corp.	18½	18½	18½
235	Foundation Co. Can.	30	30	30
205	Gatineau Power Co.	12½	12½	12½
60	General Steel Wares	10¾	10¾	10¾
425	Gurd, Charles & Co.	9½	9½	9½
675	Gypsum Lime & Al.	13⅜	13⅜	13⅜
155	Hamilton Bridge Co.	7⅞	7⅞	7⅞
340	How. Smith Paper	25½	25½	25½
376	Imperial Oil Ltd.	14⅜	14⅜	14⅜
230	Imperial Tobacco	13¼	13¼	13¼
2500	Goldora Mines Ltd.	.35	.35	.35
3000	Hefa Cadillac M.	.45	.45	.45
500	Joliet-Quebec M.	.75	.75	.75
16600	Lingman Lake	1.40	1.29	1.40
1500	O'Brien Gold M.	3.55	3.50	3.50
1000	Pandora Cadillac G.	.37	.37	.37
5100	Rochette Mines	.53	.51	.52
1000	Red Crest Gold M.	.16	.16	.16
700	Siscoe Gold Mines	.76	.76	.76
100	Sullivan Cons. M.	2.85	2.85	2.85
2633	Stadacona Mines	.93	.92	.92
5700	Standard Gold M.	.45	.45	.45
	Les huiles:			
15000	Homestea dOil Gas	.10	.09	.09½

SONJA HENIE



"IT'S A PLEASURE" un film en couleurs prend l'affiche aujourd'hui au Capitol avec SONJA HENIE et MICHAEL O'SHEA.

IMPÉRIAL
Commençant aujourd'hui pour 4 jours
Tentatrice des Tropiques



Deuxième film:



CAPITOL
Commençant samedi pour quatre jours



En PLUS: SUJETS COURTS ET NOUVELLES

RIALTO
DIMANCHE
LUNDI — MARDI

Les Aventures de chercheurs d'or dans les glaces du Yukon !

CLARK GABLE LORETTA YOUNG
JACK OAKIE
dans
"CALL OF THE WILD"

— 2ème Grande Vue —

William BENDIX
Joan BLONDELL
Phil SILVERS



"Don Juan QUILLIGAN"
A 20th Century-Fox Picture

— Dernière fois Aujourd'hui —

"Hopalong Cassidy Enters" | "Jungle Woman"

MATINEE: 2.00 P.M. — SOIREE: 6.30 - 9.00 P.M.

CINÉMA de PARIS



En programme double avec

BACH DANS
"LE CANTINIER DE LA COLONIALE"

SATURNIN-FABRE YVETTE LEBON
PIERRE MAGNIER GEORGES PRIEUR
GILBERT GIL

L'heure de la VICTOIRE XII XI

Lundi soir, 8 octobre

de 9 heures à 10 heures

JACQUES LABRECQUE
LILIANE DORSENN
IRENE MOQUIN
GASTON DAURIAC
PIERRE IOSCH, violoniste
JOSEPH MASELLA, cor

La Légende du Jongleur de Notre-Dame

récitée par

CLAUDETTE COLBERT
JEAN DESLAURIERS

dirigera

L'ORCHESTRE DE LA VICTOIRE

L'ORCHESTRE DE LA VICTOIRE

Le Comité National des Finances de Guerre

"Cette émission en marge du IXe emprunt sera diffusé sur tous les postes de langue française de la province."

VIVIANE ROMANCE AU CINEMA DE PARIS



JOHN LODGE et VIVIANE ROMANCE dans une scène du film "L'ESCLAVE BLANCHE", qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris.

Les petites annonces sont un véritable indicateur que tous suivent attentivement Telephone 3000

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

No de mois	1 fois	3 fois	6 fois	12 fois	un mois
20	40	1.00	1.80	3.00	5.00
21	42	1.05	1.89	3.15	5.25
22	44	1.10	1.98	3.30	5.50
23	46	1.15	2.07	3.45	5.75
24	48	1.20	2.16	3.60	6.00
25	50	1.25	2.25	3.75	6.25
26	52	1.30	2.34	3.90	6.50
27	54	1.35	2.43	4.05	6.75
28	56	1.40	2.52	4.20	7.00
29	58	1.45	2.61	4.35	7.25
30	60	1.50	2.70	4.50	7.50
31	62	1.55	2.79	4.65	7.75
32	64	1.60	2.88	4.80	8.00
33	66	1.65	2.97	4.95	8.25
34	68	1.70	3.06	5.10	8.50
35	70	1.75	3.15	5.25	8.75
36	72	1.80	3.24	5.40	9.00
37	74	1.85	3.33	5.55	9.25
38	76	1.90	3.42	5.70	9.50
39	78	1.95	3.51	5.85	9.75
40	80	2.00	3.60	6.00	10.00
41	82	2.05	3.69	6.15	10.25
42	84	2.10	3.75	6.30	10.50
43	86	2.15	3.87	6.45	10.75
44	88	2.20	3.96	6.60	11.00
45	90	2.25	4.05	6.75	11.25
46	92	2.30	4.14	6.90	11.50
47	94	2.35	4.23	7.05	11.75
48	96	2.40	4.32	7.20	12.00
49	98	2.45	4.41	7.35	12.25
50	1.00	2.50	4.50	7.50	12.50

— RÉGLEMENTS —

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance. Les prix mentionnés ci-dessus sont pour insertions consécutives. Pour loyer d'un casier, ajouter dix sous chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit, cependant, les signaler, avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise, ni une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée.. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours, de 8 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m. et le samedi, jusqu'à midi. Téléphone: 3000 ET NOUS FERONS LE RESTE

1 Propriétés à vendre

ALPHONSE COSSETTE, AGENT D'IMMEUBLES. Maison 4 logements à vendre $4,200.00. Bonne maison 2 logements, rue Ste-Ursule, près Wabasso, $5,000.00. Terrain 600 pi x 300 large, le long du fleuve, Ste-Marthe du Cap, belle place d'été. S'adresser: 218 Des Forges, Tél 3522. Oct

POUR ACHETER OU VENDRE propriétés, terres, terrains. Aussi administration de propriétés, consultez: Agence d'Immeubles Carillon, 1154 rue St-Olivier. Trois-Rivières, Tél 2997-W. 274-299

A VENDRE: la propriété suivante: No 1038 rue St-Maurice, Trois-Rivières, à des conditions faciles de paiement. S'adresser: CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, 72 Côte de la Montagne, Québec. 278-4

MAGNIFIQUE PROPRIETE située à Daveluyville. 10 pièces, à vendre ou à échanger pour propriété aux Trois-Rivières. Grand Terrain avec parterre et arbres fruitiers. Eau courante Installation électrique moderne. Planchers bois franc partout. Voisin du couvent et en face de l'église. Magnifique place d'affaires pour médecin ou rentier. Pour toutes informations, signalez Tel. 2004, Trois-Rivières. 288-290

PROPRIETE de 2 logements dans St-Odilon, près du pont, 1 logement non occupé actuellement. S'adresser: 186 St-Laurent, Cap-Madeleine. 290-295

3 Terres à vendre

ATTENTION: AUBAINE EXCEPTIONNELLE pour personne désirant acheter une terre, 3 arp. x 28. Environ 75 en culture, balance, bois chauffage et construction. Animaux et machinerie. 2 milles du village, voisin de l'école. Ecrire: Casier 1155, Le Nouvelliste. Trois-Rivières. 290

BELLE TERRE sur route nationale, 83 arpents avec roulant, animaux, bien bâtie, électricité, eau courante, vendra bon marché. S'adresser: LEO PORTELANCE, Ste-Anne-de-la-Pérade. Co. Champlain. 288-290

TERRE avec roulant, bâtiments neufs située 2e rang Ste-Etienne, 7 milles de la ville. S'adresser: BENOIT PERIGNY 307 St-Roch. 285-290

TERRE 62 arpents en bois, 3 arpents jardinage, Bâtie. S'adresser le dimanche: Antonio Boisvert, 2e rang des Forges. 290

TERRE de 99 arpents, située aux Petites Terres de Yamachiche, bien bâtie. Roulant complet, eau, électricité, Téléphone. S'adresser: Omer Lamy, R. R. No. 1 Yamachiche. 290-292

5 Terres demandées

AVIS - On demande à ACHETER plusieurs terres de 1 à 300 âcres On paiera comptant Adresser-vous à ALBINI SAMSON, 8-A, rue King Est, Apt 1, SHERBROOKE Casier Postal 627 Tél. 1657-M. 282-7

50 FERMES DEMANDEES de préférence avec roulant. Détails, prix et conditions, écrire: BRUNELLE & PROVENCHER, Agronomes, 4567 rue St-Denis, suite 1, Montréal. 290

225 ARPENTS, 85 culture, balance bois, érablière, animaux, roulant, bonnes bâtisses, $4,600 $2,000 comptant.

84 ARPENTS, 77 culture, bois, sans roulant, $2,500, $2,000 comptant.

258 ARPENTS 100 culture, 36 pâturage. 100 beau bois. bâtisses parfaites. Route Nationale ouverte l'hiver. Lait vendu en nature. Bord de rivière, sans roulant, $8,000., $3,000. comptant.

60 ARPENTS, 60 culture, érablière 1300. Bonnes bâtisses, électricité. Eau courante, autobus, animaux, roulant, $3,000, $2,000 comptant.

110 ARPENTS 25 jardinage, 15 bois franc, bonnes bâtisses, instruments, $2,400. $1,000. comptant.

VILLAGE, 20 arpents jardinage, Maison, grande étable bon état, électricité, eau courante, $3,000. $2,000. comptant.

136 ARPENTS, 100 culture, 36 bois, 20 têtes, tous les instruments, électricité, $6,300, $3,300 comptant. Pour détails ou entrevue, Casier 1148 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 290

8 Terrains à vendre

ST-ODILON—Dix (10) lots à vendre, situés rue de l'église, près école, sur première rue. S'adresser: Madame E. HALIN, 990 St-Maurice. Tél. 2669. 287-292

FUTURE CITE-JARDIN du Cap-Madeleine.. Magnifique site résidentiel ou industriel au Cap-Madeleine, dans paroisse des Pères Oblats, sur les rues Du Sanctuaire St-Maurice, St-Joseph DeBlois et Boulevard Ste - Madeleine Prix modérés. Conditions faciles Grandeur variant: 40 x 73; 50 x87. 50 x 100; 40 x 102; etc. Toutes les rues ont 50 pieds large Taxe générale moindre qu'ailleurs Informez-vous à CHARLES DEBLOIS aux Trois-Rivières, tél. 3420 ou C N DeGrandmont au Cap-Madeleine tél 2335. 281-6

TERRAIN sur Blvd. St-Louis, 40 x 110. Aussi MAISON brique, 3 étages, logement du bas libre vers 1er novembre, paroisse St-François-D'Assise. S'adresser: 868 St-Jacques. Tél. 1075 ou 2164. 290-293

TERRAINS situés au centre de la Banlieue. Plan déposé au bureau du notaire Alphonse Lamy, 137 rue Radisson. 269-264

IL NOUS RESTE quelques terrains situés sur les Blvds Ste-Catherine et des Dominicains, dans paroisse Ste-Catherine de Sienne, Banlieue des Trois-Rivières. S'adresser: JEAN LAMONTAGNE, 1324 Royale. 289-14

9 Commerce à vendre

BOUCHERIE-EPICERIE. Commerce établi depuis plusieurs années aux Trois-Rivières, équipement moderne, bonne clientèle, gros chiffre d'affaires. Belle opportunité pour personne sérieuse. PAUL G. DUSSAULT, Immeuble, J.-R. LORANGER, représentant, 501 Des Volontaires. Tél. 3022-J. 288-293

BOULANGERIE AU COMPLET, avec grand loyer, dans ville de 6,000 âmes, 2 voitures. Cuit 60 à 70 poches par semaine. Bon centre pour commerce de moulée. Ecrire Casier 1151. Le Nouvelliste. Trois-Rivières. 290

LE GARAGE NELSON restaurant près de la St-Lawrence, Banlieue des Trois-Rivières. S'adresser: Nap. Ademi Gélinas, 1521 Notre-Dame, Trois-Rivières. 290

PERSONNE AYANT CAPITAL à placer dans commerce trouverait occasion favorable pour restaurant dans centre commercial, bonne clientèle, bon chiffre d'affaires. Ecrire Casier 1146. Le Nouvelliste. Trois-Rivières. 287-292

16 Logis à louer

DESIRERAIS LOUER logement 6 ou 7 pièces ou Echangerais contre logement 5 pièces. S'adresser par Téléphone 1809-W. 290-292

ECHANGERAIS logement 6 pièces pour couple sans enfant, pour 1 de 4 pièces, préférence dans Notre-Dame. Signalez Tél. 3495-W. 287-289

ECHANGERAIS logement 6 pièces pour couple sans enfant, pour 1 de 4 pièces, préférence dans Notre-Dame. Signalez Tél. 3495-W. 290-292

ECHANGERAIS LOGEMENT 6 pièces avec garage à Montréal pour 1 de 4, 5 ou 6 pièces aux Trois-Rivières, ou générause récompense à qui trouvera logement. S'adresser par téléphone 3636. 289-291

ECHANGERAIS BEAU LOYER moderne, dans Montréal, 4½ appartements. Service concierge, ascenseur, incinérateur, pour loyer convenable ou plain-pied aux Trois-Rivières. Tel 4141, Local 16. 290-15

LOGEMENT 5 pièces à louer du 1er au 3 novembre, $12.00 par mois. S'adresser: 1895 St-François-Xavier. 290

17 Logis demandé

CONTREMAITRE à la Canada Iron Foundry, demande logement de au moins 5 pièces, (4 enfants). S'adresser: 172 Dorval, Cap ou Tél. 2649-J. 290

LOGEMENT DEMANDE, 5 , 6 ou 7 pièces, chauffé ou non, aux Trois-Rivières ou Cap-Madeleine. S'adresser: Mme St-Laurent, Hôtel St-Maurice Trois-Rivières, Tél. 3550. 288-290

LOGEMENTS ou APPARTEMENTS demandés immédiatement. S'adresser à Dominion Foils, (Canada) Limited. Cap-de-la-Madeleine. Tél. 4141, local 16. 290-15

ON DEMANDE 4 pièces chauffées à louer, Tél. 3390 ou 627-J. 290-292

27 A vendre divers

ATTENTION! FEVES AU LARD cuites au four Pots individuels Livrai son assurée si commandées avant neu di Livrons samedi pour dimanche L P LAVENTURE 573 St-Georges Tél 1586. 288-293

A VENDRE: Un foyer, 1 paletot pour homme, 1 manteau pour dame. S'adresser à 545 rue Gervais. 290-292

A VENDRE: CARABINE 303. Prix d'aubaine. Téléphoner à 4166 ou s'adresser: 386 Laviolette, Apt. 6. 289-291

BOUCHERS: comptoirs réfrigérateurs spécialement pour vous. Compresseurs et serpentins. Moulins à viande. Trancheurs. Voyez: Alphonse Rousseau, 695 rue Bonaventure, Trois-Rivières. Tél. 2197. 274-299

CARABINE 303 "Savage". Perche à pêcher. Telescope. Bicycle double pour homme. Violon, guitare, etc. etc. Magasin de l'Ouvrier, 1015 St-Maurice. 289-291

CHESTERFIELD secondemain, très propre, aussi Compresseur pouvant servir pour boutique de peinture. S'adresser: Trois-Rivières Fournitures Enrg., 723 Gervais, Tél. 4563. 290

COLERETTE CAOUTCHOUC, poêle électrique 2 ronds s'adaptant à Findlay oval. Lit double, pied à 4 pattes avec sommier et matelas. 4 chaises salle à diner, 3 de galerie ou chambre. Glacière Pepsi-Cola, 4 saloirs 100 et 50 lbs. Seaux. Fournaise bois et charbon, émaillée, rectangle pour rallonge de poêle à gaz, ou électrique. MAURICE TOURIGNY, St-Angèle de Laval. Téléphone local 289-290

LOT de Choux de Siam, à la poche ou à la tonne, à vendre. S'adresser: JOSEPH LEVASSEUR, Banlieue Trois-Rivières. Tél. 3640-J-5. 288-290

FOURNAISE DE PLANCHER, 2 ronds en très bonne condition. Manchon en renard argenté à vendre. S'adresser: 27 Du Platon. Tél. 2977-J. 288-290

MONUMENTS ET EPITAPHES toutes sortes, très bas prix, pas de salaire à payer, ni commission de vendeur. Tél. 2235 Houde et Frères Enrg., 404 Notre-Dame. Cap-Madeleine. 290

PELEUSES de patates, coupe-patates. Coffres-forts, balances. Tranche-jambon. Caisse enregistreuse. Système McCaskey, Hache-viande. P. H. Gauthier, 1039 St-Maurice, Trois-Rivières. Tél. 731 274-299

29 On demande à acheter

ACHETERAIS RADIO cabinet ou combiné, en parfaite condition. Ecrire: Boîte Postale, 604, Bureau des Postes, Trois-Rivières. 288-290

ACHETERAIS un petit "Quebec Heater avec Grate", Spécifier le prix en écrivant: Casier 1152, Le Nouvelliste. Trois-Rivières. 290

ACHETERAIS CARABINE 22, en bonne condition. S'adresser à 1525 Blvd St-Louis. 290

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payes comptant. Ecrivez à: LA COMPAGNIE LAFAYETTE Enrg. B P 1404 Place d'Armes, Montréal, P.Q 268-293

ON DEMANDE A ACHETER BICYCLES de tous genres, usages spécialement. S'adresser: OMER SANTERRE, 633 Ste-Cécile. Tél. 4555W. 290-15

37 Plomberie-Chauffage

A VENDRE: Poêles neufs avec têtes. Avons maintenant poêles avec haut réchaud ou tablette et poêles usagés en ordre. LA FONDERIE L'ISLET LTEE. 1692 St-Philippe. Trois-Rivières. Tél. 2907. 290-15

39 Charbon Bois Huile

CROUTES en bois mou sec, à vendre au prix de $6.50 la corde. Livrées à domicile. S'adresser: BRONSARD et FRERES, Ste-Flore. P.Q. Tél. 2106. 282-293

40 Articles de ménage

J. A. ALAIN, 1251, rue Laviolette, 3-Rivières, a tous les meubles à votre usage: Poêles, Sets Chesterfields, Studio, sets à déjeuner et chambre à coucher. Lits, sommiers, matelas. Tapis, prélarts. MORCEAUX pour tous genres poêles. Appelez-le à 544, où vous aurez le service le plus courtois 268-293

AUBAINE . . Set de cuisine, divan macie, coffre en cèdre. Bassin Neu. 1033. Cartier. 290-2

BON PIANO ORDINAIRE en parfaite condition, modèle droit. Clavier d'ivoire très blanc. S'adresser: 1921 rue St-Olivier. Oct.

BON PIANO "Willis" avec garantie à vendre $150.00. S'adresser 554 Laurier, Trois-Rivières. 270-295

CHESTERFIELD rouge-vin en bon ordre, à vendre. Aubaine pour prompt acheteur. S'adresser: 633 Des Volontaires. 289-290

CHESTERFIELDS, Sets chambre, sets cuisine, poêle, tables, lampes, carrosses, bassinettes, etc. à vendre. GEORGES LAFLEUR, 1127 Ste-Angèle, Trois-Rivières. 289-14

FOURNAISE "GURNEY", eau chaude, No. 4 valves 3 à 4 pouces. Moteur avec souffleur, S'adresser: M. Caron, 356 Des Forges. 290-292

LAMPES FLUORESCENTES 18, 24, et 48 pouces. Plusieurs beaux modèles, $9.50 à $45.50. S'adresser à 936 Bonaventure. Tél. 4161-R. 288-290

PIANOS GARANTIS pour 20 ans. Ecrivez pour recevoir le catalogue des derniers modèles. Les Pianos Quidoz Manufacturiers de pianos de Luxe, St-Thérèse, Québec. 274-299

POELE NEUF L'Islet, combiné bois, charbon et gaz, à vendre. S'adresser: 851 Champflour, 2e étage. 288-290

PETIT POELE "COOKERY" en fonte, bon marché. Table extension. 7 chaises. S'adresser: 614 Bureau. 290

POELE FOURNAISE avec réchaud, fourneau, bouilloire, feu tout en neuf, vendra prix raisonnable. Aussi Sleigh double. S'adresser: 1544 Champflour Tél. 1239-J. 288-290

POELE ELECTRIQUE 4 ronds, fourneau, réchaud. Chaise berçante. Table carrée, garnit blanc. Manteau, fille ou garçon, 13 ans. 4 Hydrangeas, $2.00 chacun. 562 Niverville.. 289-291

PRELART, poêle à gaz, fournaise de plancher, soudeur à gaz avec 8 chalumeaux. Chaises, Table, Bicycle CCM pour hommes. Radio, Set en rotin. S'adresser: 1674 Royale. 288-290

SET SALON ANTIQUE, Set chambre à coucher. Table extension. Chaises, Bureau, etc. S'adresser: Mde Emile Guilbert, Blvd. Carmel. Tél. 2394. 290-292

43 Chambres et pension

CHAMBRE ET PENSION pour Messieurs seulement. S'adresser: 991 rue St-Paul, au 2e étage. Apt. B. 288-290

46 Radio et accessoires

RADIO CABINET, en parfaite condition, à vendre. S'adresser: 575 Des Volontaires, Apt. 6. Tél. 102 290

REPARATION RADIOS.— ACCESSOIRES Bouchard Radio Service. Ouvrage garanti par Expert diplômé en radio. S'adresser: 157 Brunelle, Cap-Madeleine. Tél. 1273-J. 281-5

REPARATION DE RADIOS: Langlois et Lefebvre. Satisfaction garantie. S'adresser: 23 Du Platon, Tél. 1143-M ou 4349-W. 289-290

51 Horlogers

BAGUES de fiançailles, JONCS de mariage, DIAMANTS toutes sortes. Choix varié de montres. Spécialité: réparation garantie montres américaines et suisses, horloges, bijoux. ACHETONS vieil or, payons plus haut prix. J. A. PROULX Edifice Cordonnerie Lacombe, 946 Radisson. Tél. 4697. 281-6

CONFIEZ REPARATION montres, horloges à un bijoutier de 35 années d'experience. Ouvrage fait avec précision garantie. Chez Alberic Garceau, anciennement coin carré Champlain, maintenant 1062 St-Prosper, tél. 3019-w. 274-299

53 Service domestique

BONNE D'EXPERIENCE demandée immédiatement. Bon salaire. Pas de cuisine. Position à l'année. S'adresser: Dr. F.-X. Lacoursière. 664 St-François-Xavier. 289 J.N.O.

BONNE DEMANDEE avec références. Paiera bon salaire. S'adresser à 1720 rue St-François-Xavier. 289-291

BONNE DEMANDEE pour famille sans enfant. Bon salaire. Soirées libres. S'adresser: Roch Bournival, 536 Radisson. 289-291

SERVANTE DEMANDEE dans famille homme et femme seulement. 4 appartements. Couple complet. Position à l'année. Soirées libres. Plusieurs après-midi. S'adresser: 598 Laurier, Trois-Rivières. 288-290

SERVANTE DEMANDEE dans famille grandes personnes. Références exigées. Soirées libres. Bon salaire. S'adresser: 875 Champflour, Tél, 2645. 290-292

SERVANTE DEMANDEE pour famille 2 enfants, 4 pièces. Soirées libres. S'adresser: 839 Cloutier. Tel. 2766-J. 290

54 Hommes demandés

ATTENTION... si vous avez déjà un emploi, vous pouvez faire de l'argent dans vos temps libres, en vendant aux marchands et garagistes. Ligne facile Ouvrage à l'année. Petit capital pour contrôler marchandis Comtés suivants Lavioletle, St-Maurice, Champlain, Nicolet, Portneuf, Yamaska, Lotbinière. Ecrire: VICTORY MFG, Co. CORNWALL, Onfario. 280-291

AGENTS DEMANDES. Commerce de vente par correspondance: livres et revues, première histoire de la deuxième grande guerre, articles en plastique, coupons et autres produits faciles à vendre par correspondance. Ecrire: Les Editions Industrielles, 411 Edifice Confederation, Montréal, P.Q. 281-292

DEMANDONS VENDEURS D'EXPERIENCE, billingues, pour magasin de confection pour hommes. Salaire intéressant pour personne compétente. S'adresser: Service Sélectif National Ref. 12064. 289-291

DETECTIVES!.. AGENTS SECRETS!... Hommes ambitieux de 18 ans et plus demandés partout au Canada pour devenir détectives. Ecrivez immédiatement à M. G. JULIEN, Casier 25, Station T. Montréal. 290

59 Occasion d'affaires

TRAPPEURS: J'enverrai secret pour capturer les renards aux collets, 15 fois plus chanceux qu'aux pièges. Garanti ou argent remis. M. ANTONIO CORMIER, Ste-Angèle, Co. Nicolet, P.Q. 278-3

TRAPPEURS et AMATEURS de CHASSE. — Sur votre demande il me fera plaisir de vous faire parvenir ma liste de prix pour les fourrures brutes. Comme par le passé je serai intéressé dans l'achat des fourrures telles que: visons, belettes, rats-musqués, etc., pour lesquelles je paierai les plus hauts prix du marché. FAITES VOS EXPEDITIONS A: CLEO MARTEL, 232, rue du Roi, Québec. 290

60 Emplois demandés

CUISINIER D'EXPERIENCE demande emploi dans restaurant ou hôtel, aux Trois-Rivières. S'adresser par téléphone 2557-J. M. Milot. 288-290

DESIRERAIS AVOIR POISITION comme chauffeur de Bouilloire, 4e classe Ingénieur A. B. S'adresser par téléphone 2557-J. M. Donat Lagotte. 288-290

62 Elèves demandés

DACTYLOGRAPHIE, sur "Typewriters neufs: cours du jour et du soir Professeur Lenghan, 1666 St-Olivier Tél. 3301-M. 278-4

63 Cours privés

APPRENEZ l'anglais. Classe du jour et du soir S'adresser: Professeur LENGHAN, 1666, rue St-Olivier. Tel. 3301M. 287-12

NOUVELLE METHODE: Anglais par correspondance garantie par écrit en 2 mois. Pour détails sans aucune obligation, adressez-vous à: S. A. F Fortier, St-Ubald, Co. Portneuf. 277-3

64 Salons de coiffure

M. LAFRANCE de retour d'un voyage d'études à New-York, Spécialiste diplômé en coupe de cheveux Pittsburg ou Hollywood pour hommes, garçons et coiffure. Nouveaux messages à l'huile. Dernières nouveautés de permanentes. 1009 St-Maurice. Tél: 1113 280-5

68 Modistes

AVANT D'ACHETER votre chapeau de toilette, allez donc voir Mde Leblanc, 1040 Champflour. Cette semaine, SPECIAUX dans jolis petits chapeaux, $1.50 et $1.79. Bienvenue à toutes les dames et demoiselles. 289-290

Silhouettes par Ken Reynolds



"Vraimeit, maman, il n'y a pas de quoi s'inquiéter, nous avons embauché nos filles de bureau par le moyen des annonces classées du Nouvelliste, n'est-ce pas, John ?"

91 Objets perdus

MANCHON EN RENARD ARGENTE perdu près de la gare, jeudi soir. Récompense si rapporter à: Château de Blois, Mlle Beaulieu. 290-292

MADAME LUCILLE MOREAU a perdu Montre bracelet en argent, bracelet en cuir beige. Rapporter à 1374 St-Olivier. 290-291

92 Personnel

COMMERCANTS . . . INDUSTRIELS . . . ect., désirez-vous de l'aide ou des conseils pour la tenue de vos comptes? . . . Ecrivez pour appointement strictement confidentiel: Casier 1150, Le Nouvelliste. Trois-Rivières. 287-292

PHANPHLET GRATUIT . . . TOUT HOMME qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit faire l'experience recommandée dans le traité explicatif du DR PREVOST, intitulé: "CE QUE TOUT HOMME DOIT SAVOIR AVANT ET PENDANT LE MARIAGE", envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire: INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 3440 rue Hutchisson, MONTREAL. 270-295

LES TABLETTES SLENDOR sont efficaces. Traitement de 2 semaines $1 Pour 12 semaines $5.00. Aux Pharmacies HENAULT, ROYALE, ST-ONGE et MODERNE. Oct.

LES COMPRIMES SLENDOR sont d'une efficacité rapide. Traitement de 2 semaines: $1.00; 12 semaines: $5.00. En vente aux pharmacies Aubin, Normand et St-Maurice. 279-j.n.f.

96 Rembourrage

REMBOURRAGE.—Ne jetez pas vos vieux Chesterfields, divans, chaises, fauteuils et matelas. SPECIALITE: Reparation de matelas à ressorts. ARMAND PROULX, 1105 rue St-Prosper Trois-Rivières. Tél 2495-W 268-293

REMBOURRAGE et REPARATION générale des meubles à 633 Des Volontaires. En appelant 3291-W, nous nous ferons un plaisir d'aller les chercher. Satisfaction garantie. Oct.

98 Réparations générales

BALAYEUSE ELECTRIQUE. Louage. Réparations. Echange. Service. Fourniture. Cristaux. Desinfectant de toutes sortes, nettoyeur pour tapis. etc ARTHUR FOURNIER, 1204 rue Ste-Marie Tél. 3763 268-293

BRULEURS A L'HUILE. Installation Réparation. Nettoyage faits par experts. Service rapide, Tél. 4161-R. 288-290

ELECTROLUX. — Service, Réparation. Vente, voyez: Agent Paul Lemoine, 1779 St-Philippe, Trois-Rivières. Tél. 3115-R. 290-291

MATELAS réparés par ouvriers experts. SPECIALITE: Réparations de matlas à RESSORTS ainsi que tous genres. TROIS-RIVIERES MATELAS ENRG 2 Notre-Dame. Cap-Madeleine (P) 2597 ou Résidence 557 Des Forges. Tél. 1299. 286-11

REPARATION DE LAVEUSES. Service "Beatty" autorisé Réparations de laveuses, repasseuses, balayeuses de toutes marques SATISFACTION GARANTIE E Hudon 1522 Notre-Dame Trois-Rivières. Tél 1316. 267-292

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marques SPECIALITES: Parties d'Eureka, aussi moteurs électriques. ANTONIO BOLDUC, 1833 rue Bellefeuille. Tél. 2545-J 268-293

99 Correspondance

BON VOILA! En effet, si vous êtes seule, isolée, sans ami, vite écrivez à: THE CHRISTIAN CLUB, Boîte Postal 32, Clarkston, Washington, U.S. 268-293

FEUILLET GRATIS... "Comment se faire des amis. "Bulletin des Correspondants. Ecrivez: CLUB DES MILLIONNAIRE, Case 95, St-Roch, Québec. P. Q. 285-10

100 Machinerie à vendre

MASSEY HARRIS ENTREPOT. Pompes électriques. Trayeuses mécaniques. Réfrigérateurs à lait. Prêts à être livrés. S'adresser: 1623 St-Philippe. Trois-Rivières. Tél: 3246. 289-14

105 Fourrures - Réparation

BEAU CHOIX MANTEAUX mouton perse, rat musqué, lapin. Collets renard. Peaux toutes sortes pour garnitures. Jolis manteaux pour enfants NAP. A GELINAS, 1521 Notre-Dame, Trois-Rivières 278-3

N'OUBLIEZ pas mesdames qu'au SALON DE L'ELEGANCE, nous reparons manteaux de fourrure, prix raisonnable et consciencieux. Ecoulons collets fourrure, chapeaux, etc S'adresser 197 rue St-Antoine, Tél 966. 269-294

120 Coupons-Tissus

ATTENTION: Je viens de recevoir materiel à manteaux, robes, tout laine. Nouvelles teintes de crêpes, jersey, broadcloth, flanellette, tulle. Une visite vous convaincra. 1160 Ste-Marie. 289-291

CHEZ Mme E. ROUETTE. 1557 St-Olivier, Tél. 3011-J. vous trouverez beau choix Crêpe à robe, Sheer, Piqué brodé blanc, fil à robe de couleur. Broadcloth imprimé. Alpine Spun. 290-15

MLLE GUIMOND, déménagée à 1552 Royale, possède beau choix marchandises sèches à la verge. Aussi comptoir des FERMIERES. Bienvenue à tous. Tél. 4157-W. 289-14

REMARQUEZ BIEN: Popeline de soie noire assortie. Broadcloth de soie unie, imprimée. Crêpe Sheer, Jersey, Alpine, Spun, Flanelle. Corduroy. Matériel assorti pour manteaux, costumes. Mlle PELLAND, 953 Champflour. 289-14

122 Vêtements à vendre

AUBAINE: Beau manteau neuf en boucle rouge, 14 ans, avec collet Lynx. S'adresser: 856 Haut-Boc, Trois-Rivières. 288-290

AUBAINE.- Paletot longueur ¾, genre makinaw, gr. 40, couleur bleu-marine avec culottes breeches en"whipcord." S'adresser: 1015 St-Maurice. 288-290

BEAU MANTEAU rat musqué, gr. 14. Manteau seal noir 38. Autres manteaux et robes. 154 St-Jean, 4 à 8 heures P. M. 289-291

CAUSE MORTALITE: 3 paletots hiver hommes, 4 manteaux hiver, dames, 4 robes noires, dames, ainsi que d'autres. Propres comme neufs. Ecrire: Casier 1154 Le Nouvelliste. 290

DEUX RENARDS ARGENTES, manteau et robe, gr. 42, très propres. S'adresser: 855 Haut-Boc, Trois-Rivières. 290

DEUX PALETOTS d'hiver pour garçon 6 - 8 ans. Manteau fille 10-12-14 ans. Séchoir à rideaux. S'adresser: 184 SteCécile. Tél. 2280. 289

MANTEAUX. Imperméable, robes, jupes, gilets, etc. 14-16 ans, le tout comme neuf, cause trop petit. 661 Ste-Angèle. Tél. 525-M. 289-291

MANTEAU NOIR, 14 ans, garni de renard avec manchon de renard, très propre. S'adresser: 617 Ste-Cécile. 289-291

MANTEAU NOIR pour dames. Manteau seal noir, manteau rouge avec fourrure, très propre, 16 ans. S'adresser: 902 rue Ste-Cécile. 290-292

MANTEAU D'HIVER pour fillette 10 ans. Costume de patin 8 ans. Uniforme jardin de l'Enfance, 8 ans. Tél. 33 290

MANTEAU DE TAUPE, en très bonne condition, gr. 14 ans. Tél. 487. 290

MANTEAU BRUN, sport, Manteau noir modèle ajusté, gr. 14 ans, presque neuf. S'adresser: 1021 Ste-Ursule. Tél. 1608-M 290

TRES BEAU MANCHON, vrai léopard, neuf. Costume d'hiver, vert foncé, plusieurs robes, gr. 14. Renard argenté. Habit, pardessus d'hiver pour homme, gr. 36. Tél. 159. 288-290

CAP-de-la-MADELEINE

Téléphone: 4656-W

AVEZ VOUS BESOIN D'ARGENT?... Nous prêtons sans endosseur Strictement confidentiel Marcel HAMEL, 26 St-Henri, Cap-Madeleine, Tél 3040-w Entreprends classes d'assurances suivantes: feu, accidents, maladie, automobile, etc. Cap-289-294

A VENDRE: MAISON 7 pièces, grande cave, garage, jardin, verger, et grand terrain à côté. S'adresser: 261 St-Laurent, Cap-Madeleine. Cap-288-293

A VENDRE: MANTEAU en drap noir, bouclé, avec collet fourrure, gr. 44. S'adresser: 83 rue St-Henri. Cap-Madeleine. Cap-289-291

A VENDRE: Gros cheval, sleighs. S'adresser à Raphael Marchand, 65, rue St-HENRI, Cap-Madeleine. Cap-288-290

FORD 4 cylindres, moteur reconditionné, 5 pneus, peinture neuve. Batterie. S'adresser entre 6 et 7 heures P.M. à 17 St-Joseph, Cap-Madeleine. studio, radio américain de table. phar- Cap-290

GROS POELE émaillé, bois et charbon, en parfait ordre. à vendre. S'adresser: 332 Blvd. Ste-Madeleine. Cap. CAP 290

MAISON A VENDRE, seule, 2 étages avec grand terrain, coin de rue. S'adresser: 203 Blvd. St-Laurent, Cap-Madeleine. Cap-288-290

SHAWINIGAN FALLS

Téléphone: 2500

AUGER AUTO ACCESSOIRES: pièces neuves et usagées pour automobile de tous les modèles. Spécialité: vitre, 120, 4ème rue, tél. 820. S272-297

A VENDRE: Cottage 1½ étage $3,600. Aussi Nash 31 serie H-3118, bien chaussé et radio installé. Voir Bruno Coté 1535, 3ème avenue Almaville haut Tél. 3233. S-283

A VENDRE: Camion 2½ tonnes G.M.C. 1938, en bon ordre, bon marché avec 3 pneus de rechange S'adresser 2385, rue Dollard. Tél. 2532. S-288-293

A VENDRE: 2 maisons de 3 logements chacune, une cave grand terrain. S'adresser: 11 Blvd St-Maurice. S271-296

A VENDRE: Poêles neufs avec réchaud ou tablette LISLET, entièrement émaillés. Venez les voir au Magasin Fonderie de l'Islet. 150 Station, tél: 2251. S272-297

A VENDRE: restaurant Nouvelle-France, bonne clientèle, vendra à prix d'occasion, cause de santé, Georges Beaumier, 70 St-Marc. S-290

A VENDRE: salon de chapeaux établi depuis nombre d'années, cause maladie. Ecrire Le Nouvelliste, casier 174 No 10. Shawinigan. S-290-292

A VENDRE: Pontiac sedan 1938, garanti comme neuf. S'adresser: 37 Cloutier. S-290-292

A VENDRE: Dodge sedan 39, 5 pneus, dont 4 neufs, 5 tudes, radio, chauffeferette, remorque, roues, voiture, banc de scie, ménage et centrifuge à vendre cause départ. 295, 9ème rue, Almaville-haut. S-290-292

A VENDRE: croutes bois mou 4 pieds $7.00 la corde, 1 pied $2.75 la corde. S'adresser: 130 avenue des Hêtres, tél. 4268. S 274-299

A VENDRE: Chesterfield, 2 tables en bois naturel, 1 tapis Turquie, 1 feutre, 1 machine à coudre Singer. S'adresser: 114 des Hêtres, Shawinigan. S-290

A VENDRE: poêle Electrique "General Electric Hotpoint" 4 ronds et fourneau, très bonne condition, 52 Champlain. S-290-292

AUBAINES: lingerie neuve et usagée, paletots et habits pour défaire. Habits, pantalons et chemises de travail; habits-neige et coupe-vent pour enfants; bas de laine de soldats, robes neuves et aussi pour défa

Voiture frappée par un auto, rue Sainte-Cécile

Un accident d'un genre peu fréquent est survenu hier soir vers six heures à l'angle des rues Ste-Cécile et Charlevoix. Une voiture de livraison, appartenant à M. Oliva Couture, épicier de la rue Ste-Cécile, conduite par son employé, M. Fernand Désilets, a été happée par une automobile, un Ford coupé convertible, et traînée sur une longueur de soixante pieds. La pauvre bête guidée par M. Désilets fut blessée à mort tandis que les deux occupants de la machine s'en tirèrent avec des contusions à la figure. On dut toutefois les conduire à l'hôpital pour panser leurs blessures.

Quant à M. Désilets, il eut juste le temps de sauter en bas de sa voiture. Le contenu de la voiture de M. Couture fut projeté dans la rue sous la force du coup.

L'accident survint en face de la demeure de Madame Emile Vallières M. Désilets avait arrêté sa voiture en arrière d'une autre automobile pour aller distribuer de la marchandise. De retour à sa voiture, il se préparait à sortir de l'arrière du véhicule lorsqu'une automobile venant en direction sud de la rue Ste-Cécile happa la monture de M. Désilets. Le cheval eut les quatre pattes cassées et quelques minutes plus tard, sur l'autorisation du propriétaire, le constable Barbeau mit fin aux souffrances de la bête en lui tirant dans la tête deux balles de revolver.

Pendant plus d'un quart d'heure, le trafic fut interrompu dans ce secteur de la rue Ste-Cécile. Une foule considérable s'était également massée sur les lieux. L'automobile qui happa la voiture de M. Couture, fut passablement endommagé.

Le pare-choc, le pare-brise et le radiateur sont hors de service. Les dommages se chiffrent à plusieurs centaines de dollars.

Les deux blessés MM. Roland Mongrain et Maurice Désaulniers, de la rue Thibault au Cap, ont été pansés à l'hôpital Normand et Cross

Les pompiers appelés à la Cathédrale

Les Trifluviens ont vécu quelques moments de stupeur hier soir, au début de la soirée, quand ils apprirent par le poste CHLN qu'une alarme venait d'appeler les pompiers à la Cathédrale.

Il était alors 6 h. 45. Les pompiers de la brige no 1, se rendirent sur les lieux sous la direction du directeur Alide Bellemare.

Fort heureusement, il n'y avait rien de grave. Il s'agissait tout simplement d'une défectuosité du système des gicleurs automatiques. On suppose qu'une soupape s'est brisé brusquement, mettant en branle le système d'alarme.

Arrestations

Tokyo, 13 (A.P.) — L'arrestation de neuf fonctionnaires des gouvernements fantoches japonais de Nankin et du Manchoukouo par les officiers de l'intelligence américaine a été annoncée aujourd'hui.

Parmi les officiers arrêtés on remarque les conseillers d'ambassade des secrétaires et des attachés du vice-amiral Wang Ching-Wou et Wang Jung-tin, reconnus comme ambassadeur du gouvernement fantoche du Manchoukouo.

Yves Gabias
AVOCAT
1408. Hart. Tél. 1059

SPECIALISTE
J. S. FONTAINE
EXAMEN DE LA VUE
optométriste-opticien
226 Des Forges Tél. 130-3080

ABSENT
Le Docteur
Roger Veilleux
de Nicolet
s'absentera de ses bureaux du 9 au 13 octobre, afin de poursuivre un cours de perfectionnement en anesthésie et en chirurgie, à l'Université de Montréal.

Voici l'automne !
ETES-VOUS
Prêts ?
• PALETOTS
• CHAPEAUX
• MANTEAUX
ont besoin d'un
BON NETTOYAGE
APPELEZ 1005
et notre système ZORIC fera le reste
ZORIC
De Luxe
Nettoyeurs-Teinturiers
Téléphone 1005
1015, rue Champflour

Appui du Canada assuré à l'organisme d'alimentation

(Pat D'Arcy O'Donnell)

Ottawa, 13 (P.C.) — La présentation du budget de l'année fiscale en cours a pris la vedette aux Communes hier, mais avant que le ministre des Finances ne prononce son important discours, le parlement a approuvé à l'unanimité la participation canadienne à l'Organisme d'alimentation et d'Agriculture des nations unies, (L'UNRRA").

Les députés de tous les partis ont approuvé et appuyé les buts de l'organisme, premier d'une série de corps administratifs qui sont établis en vue de faire de cette terre un endroit meilleur pour vivre.

M. Ilsley a annoncé une réduction de 16 pour cent sur l'impôt sur le revenu, rétroactive au 1er octobre 1945. Il a déclaré que la partie de 20 pour cent remboursable de la taxe sur les excédents de profits sera abolie et que l'on réduira à soixante pourcent, le taux de cent pour cent de cette taxe. Ces deux dernières modifications entreront en vigueur le premier janvier 1946. Tous les changements dans la taxation représenteront une réduction de $300,000,000, dans le revenu du gouvernement.

Le débat sur le budget est ajourné jusqu'au 23 octobre, par J. M. MacDonnell (progressiste-conservateur de Muskoka-Ontario), le principal critique financier de l'Opposition officielle.

Il déclara que le Canada devait à tout prix revenir au système d'administrer ses affaires sans emprunt, bien que cela sera difficile pour plusieurs années à venir à cause des obligations, des services sociaux et du rétablissement des vétérans.

M. MacDonnell a voulu savoir si la situation comparative des affaires au point de vue taxation, aux Etats-Unis et au Canada avait été prise en considération.

La position du commerce de ces deux pays par rapport l'un à l'autre, affectera leurs capacités respectives de faire face à la concurrence sur le marché étranger.

MacDonnell se demanda si le budget donnait quelque indice de l'intention du gouvernement de s'attaquer sérieusement à la tâche de comprimer et de réduire les dépenses. Il fit remarquer que les dépenses de l'armée n'avaient été réduites que de quatorze pour cent, comparativement à des réductions de 28 pour cent pour la Marine et de 52 pour cent pour l'aviation.

L'ajournement du débat sur le budget à une date aussi éloignée est le résultat d'une entente pour permettre à M. Ilsley de faire une tournée de propagande à travers l'ouest du Canada en faveur de l'emprunt de la victoire.

Solon Low, chef du crédit social, approuva la loi en principe de l'UNRRA, mais il demanda des garanties que le Canada puisse faire plus pour améliorer les conditions de vie chez nous et à l'étranger, à titre de membre de l'organisme, qu'il ne pourrait le faire tout seul.

Le ministre de l'Agriculture Gardiner, proposeur de ce projet de loi qui a reçu la sanction royale au Sénat a dit que l'on admettait généralement que les pays pouvaient plus par la coopération, qu'ils ne pourraient faire seuls.

A l'ouverture de la séance, le ministre du Travail Mitchell a annoncé que le gouvernement du Dominion avait pris hier le contrôle des salaisons de Burns and Co. à Winnipeg, à Prince Albert, Saskatchewan, à Regina, Edmonton et Vancouver.

(Arthur McNamara, sous ministre du Travail, a annoncé que le gouvernement étudiait la possibilité de prendre le contrôle de toutes les salaisons, dans le pays, si les négociations en marge des demandes de hausse de salaire des ouvriers, ne réussiaient pas.)

M. Mitchell a déclaré qu'il avait été informé que les 9,000 ouvriers en grève dans les mines de charbon de l'ouest, pour protester contre le rationnement de la viande, reprendrait le travail lundi.

Le ministre de la Défense Abbott a annoncé que vingt mille épouses de guerre et enfants avaient été rapatriés au Canada et que l'on faisait tous les efforts pour ramener au pays, le plus tôt possible, les familles des militaires.

Reynaud prédit la victoire de Léon Blum

(Par Ross Munro)

Paris, 13 (P.C.-câble) — Paul Reynaud, résigné à faire piètre figure avec ses forces de la droite, aux prochaines élections du 21 octobre, prédit que le parti socialiste de Léon Blum ralliera l'appui de la majorité de l'électorat.

M. Reynaud, premier ministre de la France au moment de la chute du pays sous les coups de la puissante armée allemande en 1940, a dit dans une entrevue hier ce qui suit: "Je crois que les socialistes récolteront le plus grand nombre de sièges, avec les communistes, les radicaux-socialistes et nouveau mouvement républicain populaire. Ces trois derniers groupes peuvent avoir un nombre égal de sièges, mais il semble que les communistes auront une légère avance sur les deux autres.

M. Reynaud, emprisonné durant cinq ans, par le gouvernement de Vichy et principal porte-parole des groupes politiques de droite en France; est chef de l'Alliance démocratique, qui l'un des vieux partis puissants en France, mais qui connait aujourd'hui les jours sombres des forces conservatrices en France; les élections municipales et provinciales ont dénoté une tendance marquée avec les partis de gauche.

L'Alliance démocratique est à l'heure actuelle "un parti en débandade", a dit M. Raynaud, mais il a ajouté qu'il cherchait à le réorganiser et à lui donner une nouvelle vitalité. Il prévoit que l'Alliance fera élire une petite poignée de députés, pas plus. Le parti ne fera pas meilleure figure qua la Fédération des républicains, dirigée par Louis Marin. C'est un autre parti de droite.

Décoration au général M. Clark

New-York, 13, (P.A.)— Le général Mark W. Clark, chef allié des campagnes d'Italie, a été décoré, hier soir, la médaille des quatre libertés. Elle lui fut décernée par le conseil du travail italo-américain.

Au cours de la cérémonie, il déclara que même si l'Italie "a encore à faire face à des jours sombres", il croit que ce pays est tout de même "sur la voie de la prospérité."

Croix de la Légion d'Honneur

Paris, 13. (P.A.) — Le capitaine David Rockfeller, assistant de l'attaché militaire américain ici, fut décoré hier de la Croix de la Légion d'honneur pour son travail au cours de la libération de la France et pour " assurer de meilleures relations entre la France et les Etats-Unis."

A l'Unité Sanitaire du comté de Champlain

Cap-de-la-Madeleine, 13 — Voici le programme de la semaine se terminant le 20 octobre 1945 à l'Unité Sanitaire du compté de Champlain.

Lundi 15: Cap. St-Lazare: Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche, de 2 à 4 heures p.m., à l'hôtel de ville.

Mardi 16: St-Adelphe: Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche, de 2 à 4 heures p.m., à l'hôtel Marchand.

Mercredi 17: St-Séverin: Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche, de 2 à 4 heures p.m., à l'hôtel Gagnon.

Jeudi 18: Cap-de-la-Madeleine: Bureau, administration.

Vendredi 19: Ste-Famille: Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche de 2 à 4 heures p.m., à la Salle Paroissiale.

NÉCROLOGE

Aux Trois-Rivières, le 12 octobre 1945 est décédée à l'âge de 58 ans, Mme Albert Olivier, née Irène Tellier. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses filles: Mme Rémy Désilets, Mme Jean Clerk et Mlle Colette. Ses frères: Arthur, Eugène et Paul. Ses soeurs: Mme L. T. Morin et Mme C. F. Gendreau.

La dépouille mortelle est exposé à sa demeure au No. 166, rue Bonaventure.

—o—

Aux Trois-Rivières, le 11 octobre 1945, est décédé à l'âge de 57 ans, M. Adélard Asselin, époux de Agnès Marchand. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses soeurs: Mme Ovila Daniel et Mlles Marie-Louise et Blanche.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Funéraires Rousseau et Frère, 460 rue Des Forges.

—o—

Aux Trois-Rivières, est décédée aujourd'hui, à l'âge de quarante-trois ans, madame Paul Lefebvre, née Yvonne Guillemette.

Elle laisse dans le deuil — outre Mme Romuald Guillemette; quatre frères, MM. Donat, Gaston, Raoul et Lucien Guillemette; deux soeurs, mesdames Paul Guilbert (Rolande), Wilfrid Gagnon (Irène); trois beaux-frères, MM. Emile, Ubald et Roland Lefebvre; deux belles-soeurs, mesdames Paul-Emile Pratte et Horace Lamy.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Rousseau & Frère.

l'ASPIRIN CALME VITE les DOULEURS NÉVRITIQUES ET NÉVRALGIQUES!

C'EST PRÊT À AGIR EN 2 SECONDES

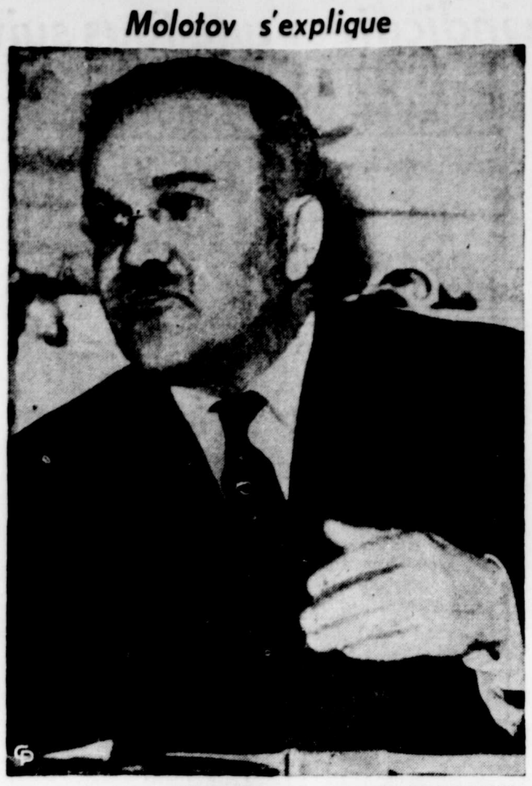


Vous soulagez vite la douleur quand vous prenez un comprimé d'Aspirin, parce qu'il commence à agir presque immédiatement. Pour vous en *assurer*, faites-en tomber un dans de l'eau. Ce que vous verrez est exactement ce qui se produit dans votre estomac—le comprimé commence à se désagréger dans l'espace de *deux secondes!* C'est pourquoi l'Aspirin fait cesser si rapidement les douleurs névritiques et névralgiques. Achetez de l'Aspirin aujourd'hui. Le nom "Bayer" en forme de croix sur chaque comprimé vous garantit que c'est bien de l'Aspirin.



ASPIRIN
MAINTENANT...
Nouveaux bas prix!
Petite boîte de 12 . . . . seulement 18c
Flacon économique de 24 . . . seulement 29c
Gros flacon de 100 . . . . seulement 79c

Molotov s'explique



Le commissaire aux Affaires étrangères de Russie, M. MOLOTOV, est photographié au cours d'une conférence de presse, à l'ambassade russe à Londres, alors qu'il est à expliquer son attitude sur les résultats de la conférence du "Grand Cinq". Molotov est blâmé par le secrétaire aux Affaires étrangères anglais, Ernest Bevin, parce qu'il serait responsable de la faillite de la conférence.

Succès des élèves du pensionnat de l'Assomption

Nicolet ,13 (D.N.C.)—Comme par les années dernières les élèves du Pensionnat de l'Assomption de la Ste-Vierge, de cette ville, ont tenu leur place d'honneur, lors du dernier concours bilingue ten uà Québec en 1944, en dactylographie, sténographie et calligraphie dont les résultats viennent d'être publiés.

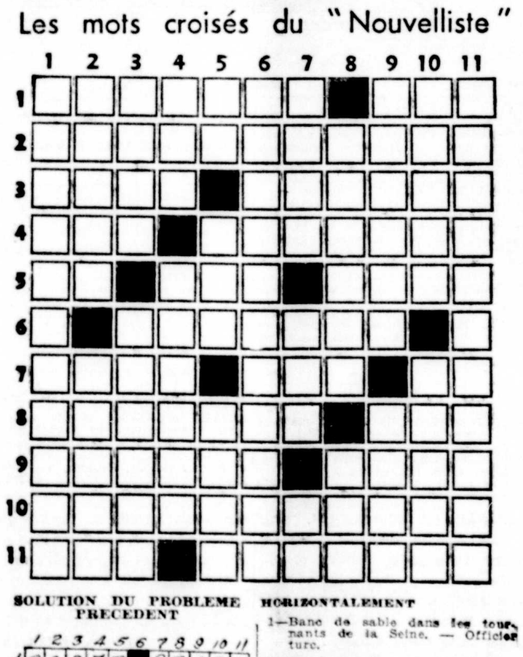
C'est avec honneur que nous mentionnons les noms de la Rév. Soeur Ste-Véronique qui a concourru sur une échelle de 94 mots à la minute en dactylographie; Mlle Dolorès Thivierge, 73 mots à la minute; Irène Bessette, 72 mots à la minute; Shirley Richardson, 70 mots à la minute; Claire Bessette, Mary Ellen Brevits, 66 mots à la minute; Georgette Adms, 65 mots à la minute; Isabelle Jacques, 62 mots à la minute; Thérèse Bérubé et Yvette Turmel, 60 mots à la minute; Claire Lafrmboise, 58 mots à la minute; Marie-Blanche Côté, 56 mots à la minute; Muriel Cossette, 55 mots à la minute; Colette Bourassa, Stella Shastany, Julia Dubé et Ida Rajotte, 53 mots à la minute; Louisette Bouthillette, 52 mots à la minute; Pauline Benoit, 50 mots à la minute.

Nous devons aussi féliciter M. André Bouthiller de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville qui a concouru sur une échelle de 63 mots à la minute.



" Tout le jour, je me suis assis ici et j'ai envié votre pauvreté qui vous donne le sens complet et réel des valeurs. Patterson, en tant qu'ami, je ne puis hausser votre salaire ! "

Les mots croisés du "Nouvelliste"



SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	C	O	S	E	R	■	G	R	A	D	E
2	I	R	I	S	E	■	R	A	V	I	N
3	P	A	S	S	I	V	E	M	E	N	T
4	E	L	E	A	T	E	■	E	N	E	E
5	■	S	I	E	N	S	■	T	U	T	■
6	C	A	■	E	R	A	T	E	■	R	E
7	E	L	A	■	E	L	A	V	E	■	■
8	N	E	V	A	■	E	T	I	R	A	I
9	T	R	A	N	S	■	U	D	O	N	S
10	R	O	N	G	E	■	R	A	D	E	E
11	E	N	T	E	S	■	E	T	E	T	E

HORIZONTALEMENT

1—Banc de sable dans les tourbillants de la Seine. — Officier de ture.
2—Courberons de nouveau.
3—Le petit d'un âne. — Fleuve côtier du département du Var.
4—Propre. — Détruit entièrement aboli.
5—Symbole du strontium. — Situé. — Fait tort.
6—Ancien premier ministre de la province de Québec.
7—Boeuf sacré des anciens Egyptiens. — Peigne de tisserand. — Pron. pers. (1ère pers.)
8—Nom vulgaire des tamariciers et des tamaris. — Genre d'ophidiens.
9—Dignité d'iman. — Fais cuire dans une poêle avec du beurre.
10—Aurions un respect religieux pour.
11—Orient. — Rangée en laissant de l'espace.

VERTICALEMENT

1—Par laquelle on transfère une chose à une autre.
2—Mettre les rênes à. — Défaillis par l'effet d'une émotion.
3—Quote-part de chaque convive. — Jouant en mimant.
4—Masculin de "ma". — Premier mot d'une formule magique d'un conte des Mille et une Nuits".
5—Article contracté — Elément gazeux — Clairsemé.
6—Lettres copiées.
7—Fleuve d'Espagne. — Poète tragique athénien. — Deux lettres de R.I.P.
8—Qui ne varient pas. — Mit sa confiance.
9—Se dit d'un bâtiment qui s'affaisse. — Grand vase de bois ou de métal, à une anse, servant à porter, transvaser du vin ou autres liquides.
10—Partie du vêtement. — Membre d'une communauté religieuse d'hommes.
11—Fissent le siège d'une place.

JACQUES
LACOURSIÈRE
AVOCAT
1092, rue Des Groseilliers
Tél. Bureau: 2145 Rés.: 827
Bureau du soir
507, Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine
Chez le Notaire Boucher

MEMBRE DE LA CORPORATION DES OPTICIENS
Etienne Lamontagne
OPTICIEN TEL 2178 MANUFACTURIER
D'ORDONNANCES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
1065 rue ST-PROSPER TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.

Un aviateur australien décapité par un Jap.

Tokio, 13. (P.A.) — Un interprète de la marine japonaise, qui, un jour, fut au nombre des élèves d'une école de Winnipeg, subit son procès et sera probablement exécuté comme criminel de guerre, à la suite de la découverte de son journal, dans lequel il se vante d'avoir coupé la tête à un aviateur australien.

L'aviateur, le lieutenant de section William Newton, reçut la décoration posthume Victoria Cross.

Kenneth Yunone, capturé à Hollandia, Nouvelle-Guinée Hollandaise, en avril 1944, fut identifié comme interprète civil attaché à la marine écrivit qu'il "croyait être magnifique" dans sa conduite, lors de l'exécution de l'Australien. Antérieurement, il alla au collège de Saint-Jean, de Winnipeg. C'est un renseignement que les enquêteurs obtinrent et la Gendarmerie à cheval du Canada obtint une photo de lui, qui fut reconnue par les missionnaires qui le connaissaient au temps de la décapitation.

Yunone, actuellement dans un camp australien, est aussi accusé d'avoir décapité un aviateur américain, d'avoir poussé trois soldats japonais en boisson à tuer à la baïonnette trois autres personnes.

Le 24 octobre 1943, en Nouvelle-Guinée, il écrivit dans son journal: "Cet après-midi, moi-même, avec mon sabre japonais, j'ai décapité un soldat ennemi prisonnier (la nationalité n'est pas donnée). C'était là une nouvelle expérience pour moi.. Je crois vraiment avoir été magnifique. Parmi les Japonais qui me regardaient, plusieurs n'ont pu retenir leur admiration devant la dextérité avec laquelle je donnerai le coup, tout en faisant un bel ouvrage."

Un des missionnaires rapatriés, qui ont vraiment identifié Yunone comme l'auteur du journal — ils le connaissaient au temps de la décapitation —raconta la triste histoire des événements qui survinrent le 17 novembre suivant et dont furent victimes quatre soldats américains.

Après que leur avion fut forcé de descendre en mer près de la Nouvelle-Guinée, les Américains passèrent trois jours dans une embarcation de sauvetage avant d'atteindre un village de la Nouvelle-Guinée, où les natifs les remirent entre les mains des Japonais.

Le missionnaire raconte:

"Après avoir rassemblé les natifs de la place, y compris les enfants d'école, Yunone, comme il s'en vanta par la suite, servit personnellement son empereur en décapitant un membre de l'équipage. Il ordonna ensuite aux gardes de tuer les autres à coups de baïonnettes. Avec leurs mains attachées derrière le dos, ces hommes montraient des signes d'extrême faiblesse et de grandes souffrances.

"Les soldats hésitèrent et Yunone leur distribua du saki sous l'effet duquel ils devinrent intoxiqués et alors ils commencèrent à percer ces derniers à la baïonnette."

Poussant leurs recherches afin d'identifier Yunone, la Gendarmerie Royale du Canada trouva sa photo dans une maison de pension de Winnipeg où il demeura pendant qu'il assistait aux cours donnés au collège de Saint-Jean, en 1926.

L'incendie a causé peu de pertes au Cap en septembre

Cap-de-la-Madeleine, 13— (D.N.C.)— Les pertes causées par le feu ont été peu élevées au cours du mois de septembre puisqu'elles ne furent que de $243.65. C'est ce qu'indique le rapport mensuel de la brigade du feu que dirige le chef Baribeau.

Les pompiers sont sortis huit fois seulement durant septembre. Les causes de feu ont été plus variées que d'habitude cependant. On note un feu mis pas une installation de soudure, un matelas incendié par une cigarette, un commencement d'incendie dû à un piqueur de guénilles. Les autres ne furent que des feux de cheminées ou de tuyaux.

Les dommages pour tous les feux mentionnés ci-haut n'ont été que de $63.70. Il faut ajouter à cela les dommages payés par les compagnies d'assurances pour des feux qui n'ont pas nécessité l'intervention des pompiers. Il fut payé ainsi un montant de $179.95 ce qui forme le total de $243.65 indiqué au début.

Ouverture des quilles

Shawinigan, 12— Vendredi soir dernier, aux salles des Chevaliers de Colomb, la ligue de petites quilles s'est organisée avec six équipes: Shawinigan Transport, Phil. Levasseur, Roméo Williams, Nap. Boisvert, Cinéma, Shawinigan Oil. Chaque équipe alignera six membres. L'ouverture aura lieu lundi soir le 15 octobre. Plusieurs dignitaires ont promis d'y assister.

La direction invite les patrons et les amis des six équipes de quilleurs à assister à l'inauguration. Il y créative. Un nouveau bureau de diaura après les parties une soirée récrection aura charge du circuit: M. François Roy, président, honoraire; président, M. Georges Champagne, secrétaire, M. Robert Tessier, trésorier M. Fernand Dufresne; directeurs MM. Nap Boisvert et T. Grenier.

SANDWICHS
épaisants avec des Pâtés de viande de luxe "Cordon Bleu" au fumet savoureux
CHOIX DE:
"Pâté de foie"
"Veau, porc et poulet"
"Deviled Spread"
"Jambon, veau et tomate"
"Jambon, veau et langue"
Cordon Bleu PATE AU FOIE
Dist.: J. René OUIMET, Ltée. Montréal
Cordon Bleu

RADIO SERVICE
Confiez vos réparations à un expert en radio, 12 ans d'expérience.
G. DROLET RADIO SERVICE
386, St-Laurent Téléphone 842-J
CAP-DE-LA-MADELEINE

Dr J.-P. DUFRESNE
Médecine générale
Maladies de la peau
1398 rue Hart Tél. 3082

Dentiers
Téléphone: 3351-R
Dr Gaston Blondin
Chirurgien-Dentiste
665: rue St-Georges T.-R.
(coin St-Denis)

POUS VOS
ASSURANCES
consultez
SPÉNARD Ltée
BERNARD
TOUSIGNANT
propriétaire
FEU - VIE
ACCIDENTS - VOLS
MALADIES
AUTOMOBILES
etc.
29 ans au service du public
Téléphone 456
1368, rue Notre-Dame
Trois-Rivières



H. W. JOLY
qui vient d'être élu directeur et gérant des ventes de B. Houde & Grothé, Limitée, fabricants de tabacs.

Assemblée Lacordaire dimanche au Cap

Dimanche soir, à huit heures, à la salle Ste-Famille du Cap-de-la-Madeleine se tiendra une assemblée Lacordaire.

La partie récréative promet d'être très intéressante.

Voici le programme de la soirée:
1—Entrée: chant Lacordaire.
2—Bienvenue par le président.
3—Conférence anti-alcoolique.
4—Musique.
5—Mot de l'aumônier diocésain.
6—Installation des nouveaux officiers.
7—Initiation et changement de boutons.
8—Musique.
9—Mot de l'aumônier.
10—Chant par Mlle Arseneault.
11—Partie récréative.
12—Hymne national "O Canada".

Conversation anglaise
Leçons privées aux jeunes gens qui désirent perfectionner leur conversation anglaise, enrichir leur vocabulaire et parler correctement.
S. L. IRVING
1260 Notre-Dame, 3e étage, Ap. 7

Compresseur
A VENDRE
avec 2 Engins Ford développant 100 pi. cu. à la minute, sur 2 roues 616.
S'adresser à
Hôtel Toupin
553 Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine

10 à 12 h. A. M.
Hôpital Normand & Cross Tél. 176
Dr JOS. NORMAND
Médecin - Chirurgien
Certificat d'études du Cook County Post Graduate School of Medecine de Chicago.
Spécialité: Fractures
1 à 2 P. M. tous les jours
7 à 8 p.m. lundis, mercredis, vendredis
NOUVELLE ADRESSE
1027 Laviolette
Coin St-Martin
Tél. 2043

Mort accidentelle du jeune A. Trottier, 7 ans, de St-Tite

André Trottier, 7 ans, fils de Rodolphe Trottier de Saint-Tite, est décédé hier vers six heures à l'hôpital Saint-Joseph, des suites d'une fracture du crâne, subie dans un accident survenue à Saint-Tite la semaine dernière. L'enfant fut frappé par l'automobile de M. Ernest Roberge.

Hospitalisé à Saint-Joseph il fut sous les soins du Dr Avila Denoncourt, mais en dépit de tous les efforts tentés, il ne put survivre aux blessures souffertes.

Le Dr Adélard Tétreault, coroner du district des Trois-Rivières, autorisa la tenue d'une enquête à Saint-Tite. Elle eut lieu hier soir sous la direction du Dr André Poisson de Grand'Mère. Un verdict de mort accidentelel fut rendu.

Shabille MIEUX qui shabille chez
Camirand & Ouellet
1396 Hart Trois-Rivières Tél. 1153

LE CONFORT VOUS est assuré par l'AJUSTAGE GARANTI
Dr M. W. Locke
Même si une chaussure est construite scientifiquement elle ne peut vous donner un confort parfait à moins d'être ajustée convenablement et scientifiquement. C'est pourquoi nous sommes fiers de publier le certificat d'ajustage garanti du Dr M. W. LOCKE. Lisez-le soigneusement. Il vous certifie une chose que vous jugiez inespérée: le confort de vos pieds.





Certificat de garantie
L'ajusteur expérimenté Dr M. W. Locke — un véritable spécialiste du confort des pieds — choisit soigneusement la forme et la pointure s'adaptant à chaque individu en particulier afin que ce dernier retire le bénéfice maximum des chaussures portant la célèbre signature M. W. Locke.

LES SOULIERS DU DR M. W. LOCKE SONT VENDUS EXCLUSIVEMENT AUX TROIS-RIVIERES, CHEZ
J. A. GOSSELIN
Marchand de chaussures — Orthopédiste-technicien gradué
SERVICE DE RAYONS-X pour vérifier l'ajustement
1392, RUE HART Téléphone 337